



Éducation
Direction des services
acadiens et de langue française

Perspectives canadiennes **10^e année**

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme d'études du cours « Perspectives canadiennes 10^e année », 2010

Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2010

Document préparé par le Conseil scolaire acadien provincial.

Programme approuvé par la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation de la province de la Nouvelle-Écosse.

Les auteurs ont fait tout leur possible pour indiquer leurs sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ont eu lieu, prière d'en aviser le Conseil scolaire acadien provincial au (902) 769-5475 pour qu'elles soient rectifiées.

Données pour le catalogage

Vedette principale au titre : Perspectives canadiennes 10^e année / Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation

ISBN : 1-55457-045-X

La reproduction du contenu de ce document est autorisée, dans sa totalité ou en partie, dans la mesure où elle s'effectue dans un but non commercial et qu'elle indique clairement que ce document est une publication du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Table des matières

Avant-propos	vii
Cadre théorique	
Contexte de l'éducation publique	
Finalité de l'éducation publique	3
Buts et objectifs de l'éducation publique	3
Philosophie des programmes d'études	5
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	6
Énoncé de principe relatif au français parlé et écrit	10
Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage	11
Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications	11
Contexte de la discipline	
Définition et rôle de la discipline.....	12
Nature de l'apprentissage.....	12
Nature de l'enseignement	14
Buts et résultats d'apprentissage généraux de la discipline	16
Progression de la discipline.....	18
Composantes pédagogiques du programme d'études	
Profil psychopédagogique de l'élève	20
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires reliés aux programmes d'études.....	21
Résultats d'apprentissage généraux du programme d'études.....	24
Résultats d'apprentissage spécifiques.....	24
Plan d'études	
Introduction.....	31
Perspective sociologique	41
Perspective psychologique	55
Perspective anthropologique.....	69
Perspective politique.....	83
Perspective économique.....	97
Conclusion.....	109
Annexes	
Annexe 1 : Introduction	115
Annexe 2 : Perspective sociologique	119
Annexe 3 : Perspective psychologique	133
Annexe 4 : Perspective anthropologique.....	151
Annexe 5 : Perspective politique	165
Annexe 6 : Perspective économique	187
Annexe 7 : Projet de synthèse	203
Références bibliographiques	
Bibliographie	207

AVANT-PROPOS

Ce document est destiné au conseil scolaire, au personnel administratif des écoles et au personnel enseignant. Il présente les buts, le contenu et la démarche pédagogique du cours « Perspectives canadiennes 10^e année » offert dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial.

Ce programme d'études *Perspectives canadiennes 10^e année* a été élaboré pour les élèves du secondaire 2^e cycle des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse. La Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse désire remercier ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

N.B. *Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

CADRE THÉORIQUE

CADRE
THÉORIQUE

CADRE THÉORIQUE

Contexte de l'éducation publique

Finalité de l'éducation publique

L'éducation publique en Nouvelle-Écosse vise à permettre à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel sur les plans cognitif, affectif, physique et social en disposant de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes pertinentes dans divers domaines qui leur permettront d'apporter une contribution positive à la société en tant que citoyens avertis et actifs.

Buts et objectifs de l'éducation publique

Les buts et les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à

- **acquérir le goût de l'excellence** – On fait acquérir à l'élève le goût de l'excellence en développant chez lui le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, en le poussant à fournir un effort maximal, en l'encourageant à rechercher la vérité, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle, en développant chez lui les capacités d'analyse et l'esprit critique, le sens des responsabilités individuelles et collectives et un sens moral et éthique et en l'incitant à prendre des engagements personnels.
- **acquérir les connaissances et les aptitudes fondamentales nécessaires pour comprendre et exprimer des idées** – La langue maternelle constitue à la fois un instrument de communication personnelle et sociale et un moyen d'expression de ses pensées, de ses opinions et de ses sentiments. L'éducation publique se doit de développer chez l'élève l'art d'utiliser avec efficacité cet instrument de communication et ce moyen d'expression. De la même manière, l'apprentissage de la langue seconde officielle ou d'autres langues doit rendre l'élève apte à communiquer aussi bien oralement que par écrit dans ces langues.
- **acquérir les attitudes, les connaissances et les aptitudes essentielles à la compréhension des structures mathématiques** – Ces connaissances et ces aptitudes aident l'élève à percevoir les mathématiques comme faisant partie d'un tout. Il peut alors appliquer les régularités et la pensée mathématique à d'autres disciplines et résoudre des problèmes de façon rationnelle et intuitive, tout en acquérant l'esprit critique nécessaire à l'exploration de situations mathématiques.
- **acquérir des connaissances et des aptitudes scientifiques et technologiques** – Ces connaissances et ces aptitudes, acquises par l'application de la démarche scientifique, aident l'élève à comprendre, à expliquer et à mettre en question la nature en vue d'en extraire les informations pertinentes et une explication des phénomènes. Elles l'aident également à vivre dans une société scientifique et technologique et à s'éveiller aux réalités de son environnement naturel et technologique.
- **acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires à la formation personnelle et sociale** – L'épanouissement de la personne inclut l'affirmation de soi, la possibilité de s'exprimer et d'agir, la conviction dans la recherche de l'excellence, la discipline personnelle,

la satisfaction qu'engendre la réussite et la capacité de participer à l'élaboration de la culture et à la construction d'une civilisation. Ces connaissances et ces attitudes aident l'élève à réfléchir et à agir de façon éclairée dans sa vie en tant qu'individu et en tant que membre de la société.

- **acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour rester en bonne santé** – L'élève doit régulièrement prendre part à des activités physiques et comprendre la biologie humaine et les principes de la nutrition en acquérant le savoir, les compétences et les attitudes nécessaires au développement physique et psychologique et au maintien de la santé du corps et de l'esprit.
- **acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes reliées aux divers modes d'expression artistique** – L'expression artistique entraîne notamment la clarification et la restructuration de la perception et de l'expérience personnelle. Elle se manifeste dans les arts visuels, la musique, le théâtre, les arts et la littérature, ainsi que dans d'autres domaines où se développent les capacités d'expression, de créativité et de réceptivité de l'élève. Elle conduit à une appréciation des arts et au développement d'un sens de l'esthétique.
- **acquérir des attitudes susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits des personnes et des peuples** – Ce but est étroitement relié à l'harmonie entre les groupes et à l'épanouissement personnel, à la reconnaissance de l'égalité entre les sexes et au renforcement de l'ouverture au monde par le biais, entre autres, de la connaissance des réalités locales et mondiales, du contact de l'individu avec son patrimoine culturel et avec celui des autres, de sa prise de conscience de l'interdépendance à l'échelle planétaire et de son appréciation des différences individuelles et culturelles.
- **acquérir les aptitudes et les attitudes nécessaires pour répondre aux exigences du monde du travail** – Outre l'acquisition des connaissances théoriques, des techniques nécessaires et de la capacité d'établir des relations interpersonnelles, l'élève doit acquérir de bonnes habitudes de travail, une certaine souplesse, un esprit d'initiative, des aptitudes en leadership et le sens de la dignité du travail.
- **établir des rapports harmonieux avec son environnement** – Il est nécessaire d'aider les nouvelles générations à comprendre l'interdépendance de l'écologie et du développement économique et à acquérir les compétences permettant de trouver un équilibre entre les deux et de développer chez l'élève l'engagement à participer à la recherche d'un avenir durable. Cela exige de l'élève qu'il soit informé et se soucie de la qualité de l'environnement, de l'utilisation intelligente des richesses naturelles et du respect de tout ce qui est vivant.
- **acquérir des capacités d'adaptation au changement** – Il est essentiel de préparer l'élève à prendre pied dans un monde en mutation et dans une société de plus en plus exigeante en développant son autonomie, la

conscience de ses forces et de ses faiblesses et sa capacité de s'adapter aux changements et de trouver ses propres solutions aux problèmes sociaux et environnementaux.

- **poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie** – Le système d'enseignement public doit être vu comme étant une étape qui prépare l'élève à poursuivre des études ultérieures ou, mieux encore, à poursuivre une formation qui devra être continue tout au long de sa vie. Ce but peut être atteint en amenant l'élève à faire preuve de créativité dans sa réflexion personnelle et en le guidant vers l'acquisition de méthodes efficaces d'étude, de travail et de recherche.
- **considérer la langue et la culture comme les pivots de son apprentissage** – Le système d'enseignement public de langue française doit faire en sorte que l'élève soit fier de sa langue et de sa culture et reconnaisse en ces dernières des éléments clés de son identité et de son appartenance à une société dynamique, productive et démocratique.

Philosophie des programmes d'études

Le monde actuel est le théâtre de changements fondamentaux. Grâce à une éducation de qualité, les élèves de la Nouvelle-Écosse pourront s'intégrer à ce monde en perpétuelle évolution. La qualité de l'éducation se mesure par l'excellence de chacun des cours qui sont offerts aux élèves et par la qualité et la pertinence du programme d'études qui le guide. C'est dans le cadre des résultats d'apprentissage proposés dans le programme d'études que les élèves vivront des expériences riches et concrètes.

Le *Programme des écoles publiques* est un outil qui sert d'encadrement à l'ensemble des programmes des écoles acadiennes et francophones de la province. Entre autres, il énonce les principes relatifs à la nature de l'apprentissage et de l'enseignement. Il précise en quoi l'apprentissage

- se produit de différentes manières;
- est fondé et influencé par l'expérience et les connaissances antérieures;
- est influencé par le climat du milieu d'apprentissage;
- est influencé par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir;
- est un processus en développement;
- se produit par la recherche et la résolution de problèmes;
- est facilité par l'utilisation d'un langage adapté à un contexte particulier.

De même, le *Programme des écoles publiques* précise en quoi l'enseignement devrait

- être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent pour les élèves;
- se produire dans un climat favorisant les démarches intellectuelles;
- encourager la coopération entre les élèves;
- être axé sur les modes de raisonnement;
- favoriser divers styles d'apprentissage;
- offrir des occasions de réflexion et de communication.

Les programmes d'études s'inspirent largement de ces principes fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement. Ils tiennent également compte de la diversité des besoins des élèves qui fréquentent les écoles et préconisent des activités et des pratiques débarrassées de toute forme de discrimination. Les pistes qui y sont proposées encouragent tous les élèves à participer et les amènent à travailler dans une atmosphère de saine collaboration et d'appréciation mutuelle.

Depuis quelques années, les programmes d'études sont élaborés à partir de résultats d'apprentissage. Ces derniers sont essentiels pour déterminer le contenu de l'apprentissage et permettent également d'évaluer à la fois le processus emprunté par l'élève et le produit de son apprentissage. C'est ce qu'on appelle faire une « évaluation à partir des résultats d'apprentissage ». Ainsi, chaque programme d'études propose un large éventail de stratégies d'appréciation du rendement de l'élève.

Les résultats d'apprentissage qui sont énoncés dans les programmes d'études doivent également être exploités de manière à ce que les élèves fassent naturellement des liens entre les différentes matières qui leur sont enseignées. Ces résultats d'apprentissage invitent le personnel enseignant à profiter de toutes les occasions qui se présentent de combiner les matières et accordent une attention particulière à l'utilisation judicieuse et efficace des technologies de l'information et des communications.

Enfin, les programmes d'études destinés aux élèves des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse font une place importante au développement d'une identité liée à la langue française. Dans l'ensemble des programmes des écoles, il est fondamental que l'élève prenne conscience de son identité et des caractéristiques qui la composent. C'est grâce à la prise en compte de sa réalité dans les programmes d'études que l'élève pourra déterminer les valeurs qui font partie de son identité et découvrir de quelle manière il pourra contribuer à l'avenir de sa communauté.

Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires offrent une vision homogène, qui est nécessaire à l'adoption d'un programme d'études cohérent et pertinent. Ils permettent de préciser les résultats à atteindre dans l'enseignement et d'établir des fondements solides pour l'élaboration des programmes d'études. Ces résultats d'apprentissage permettront de garantir que les missions des systèmes d'enseignement de la province seront respectées.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires constituent un ensemble d'énoncés qui décrivent les choses qu'on s'attend à ce que tous les élèves aient appris à la fin de leurs études secondaires. Les élèves seront en mesure de poursuivre leur apprentissage pendant toute leur vie. Les auteurs de ces résultats présument que les élèves ont besoin d'établir des liens entre les diverses matières s'ils veulent être en mesure de répondre aux exigences d'un monde en constante évolution.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires préparent les élèves à affronter les exigences de la vie, du travail et des études au XXI^e siècle.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires suivants forment le profil de formation des finissants des écoles publiques de langue française au Canada atlantique.

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Les finissants seront capables, par exemple,

- de montrer qu'ils comprennent les systèmes politique, social et économique du Canada;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique dans l'essor économique et le développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres et l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes liés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion de développement durable et ses répercussions sur l'environnement.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement et d'apprendre et de communiquer efficacement.

Les finissants seront capables, par exemple,

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, leurs connaissances, leurs perceptions et leurs sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de montrer leur connaissance de la deuxième langue officielle du Canada;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de communiquer des enseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.

Technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de montrer qu'ils comprennent les applications technologiques et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les finissants seront capables, par exemple,

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de communiquer des renseignements en utilisant diverses technologies;
- de montrer qu'ils comprennent les technologies existantes ou en cours de développement et de les utiliser;
- de montrer qu'ils comprennent l'impact de la technologie sur la société;
- de montrer qu'ils comprennent les questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Les finissants seront capables, par exemple,

- de faire la transition vers le marché du travail et les études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- de montrer qu'ils comprennent le rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de faire leur choix parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de faire preuve de capacités d'adaptation, de gestion et en relations interpersonnelles;
- de faire preuve de curiosité intellectuelle, d'un esprit d'entreprise et d'un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'ordre moral.

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les finissants seront capables, par exemple,

- d'utiliser diverses formes d'art pour formuler et exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de montrer qu'ils comprennent l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de montrer qu'ils comprennent les idées, les perceptions et les sentiments exprimés par autrui dans l'art sous diverses formes;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtre, musées et galeries d'art, entre autres).

Langue et culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et des autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront que leur langue et leur culture constituent la base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les finissants seront capables, par exemple,

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct et de manifester un goût pour la lecture et pour la communication en français;
- d'accéder en français aux informations provenant de divers médias et de faire un traitement de ces informations;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de montrer qu'ils comprennent la nature bilingue du Canada et les liens d'interdépendance culturelle qui influencent le développement de la société canadienne.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Les finissants seront capables, par exemple,

- de recueillir des renseignements, de les traiter et d'en faire une interprétation critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

Énoncé de principe relatif au français parlé et écrit

Comme le disent si bien Dalley et d'Entremont, « l'école francophone et acadienne est aux prises avec un paradoxe linguistique : elle a la responsabilité de rendre l'apprentissage du standard accessible à tous, tout en sauvegardant une identité qui trouve le plus souvent son expression dans une autre langue »¹. Cette autre langue, c'est une variante linguistique qui se distancie du français standard à un degré plus ou moins grand, selon la communauté dans laquelle elle se trouve. Il est tout à fait normal que l'élève d'Halifax, de la baie Sainte-Marie, de Chéticamp ou de Pubnico ne se reconnaisse pas tout à fait dans le français standard. Qu'il s'agisse du lexique, de la syntaxe ou de l'accent, son français parlé, qui est sa véritable première langue, vient de sa famille et découle par conséquent de l'appartenance communautaire de ses parents. **Il faut absolument tenir compte de cette réalité et en aucun cas l'école ne doit dénigrer ces variations régionales.** Si elle le fait, elle risque d'aliéner l'élève et faire de lui un de ceux pour qui la langue française devient un élément négatif sur le plan affectif. On risque alors de perdre cet élève puisque, se considérant inférieur à cause de sa langue, il se réfugiera dans une autre langue, qui ne possède pas cette charge négative pour lui. Au contraire, l'école doit reconnaître la valeur des variations régionales et s'appuyer sur elles pour faire comprendre à l'élève la différence, ce qui lui permettra de se sentir beaucoup mieux vis-à-vis de cette langue, qui fait, qu'on le veuille ou non, partie intégrante de son identité. À partir de là, l'élève se trouvera dans un état affectif beaucoup plus positif, ce qui lui permettra d'avancer plus facilement dans l'apprentissage du français standard parlé et écrit.

Ce français standard, langue d'enseignement dans nos écoles, est le principal support d'acquisition et de transmission des connaissances, quelle que soit la discipline enseignée. C'est en français que l'élève doit prendre conscience de la réalité, analyser ses expériences personnelles et maîtriser le processus de la réflexion logique avant de communiquer. Le développement intellectuel de l'élève dépend essentiellement de sa maîtrise de cette langue. À ce titre, la qualité du français standard utilisé et enseigné à l'école relève de la responsabilité de tous les enseignants, puisqu'il s'agit, pour la plupart des élèves, du seul contexte où ils entendront un français standard.

C'est au cours des diverses activités scolaires et de l'apprentissage de l'ensemble des disciplines que l'élève enrichit sa langue et perfectionne ses moyens d'expression orale et écrite. Chaque discipline est un terrain fertile où la langue parlée et écrite peut se cultiver. Le ministère de l'Éducation sollicite, par conséquent, la collaboration de tous les enseignants en vue de favoriser l'emploi d'un français parlé et écrit de grande qualité à l'école.

Les enseignants titulaires des divers cours du programme d'études ont pour responsabilité de maintenir dans leur classe une ambiance favorable au développement et à l'enrichissement du français. Il importe de sensibiliser l'élève au souci de l'efficacité linguistique, tant sur le plan de la pensée que sur celui de la communication. Dans ce contexte, l'enseignant sert de modèle sur le plan de la communication orale et écrite. Il multiplie les occasions d'utiliser le français, tout en surveillant constamment sa qualité, et porte une attention toute particulière au vocabulaire technique de la discipline, ainsi qu'à la clarté et à la précision du discours oral et écrit.

¹ Phyllis Dalley et Yvette d'Entremont, *Identité et appartenance en milieu scolaire : Guide à l'intention des concepteurs de programmes*, Halifax, CAMÉF, 2004.

Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage

L'évaluation et l'appréciation du rendement font partie intégrante des processus de l'apprentissage et de l'enseignement. Il est crucial que l'enseignant cherche en continu à déterminer dans quelle mesure les élèves sont parvenus aux résultats d'apprentissage, non seulement pour souligner leur réussite et améliorer leurs résultats scolaires, mais aussi pour qu'il dispose lui-même d'une base sur laquelle il peut fonder ses jugements et ses décisions pédagogiques. L'évaluation adéquate des apprentissages nécessite l'utilisation d'un vaste éventail de stratégies et d'outils d'évaluation et la coordination de ces stratégies et de ces outils avec le travail sur les résultats d'apprentissage. Elle s'appuie également sur une application équitable des outils de mesure et des notes. Il est nécessaire d'utiliser différents outils, comme l'observation, les interrogations, le journal de bord, les grilles d'évaluation du processus de résolution de problèmes et de la communication, les portfolios et les grilles d'évaluation par les pairs et d'autoévaluation. L'évaluation des apprentissages devrait permettre aux enseignants concernés de tirer des conclusions et de prendre des décisions au sujet des besoins particuliers des élèves, de leur progrès par rapport à l'atteinte des résultats d'apprentissage spécifiques et de l'efficacité du programme. Plus les stratégies, les outils et les activités d'évaluation sont adaptés aux résultats d'apprentissage, plus les jugements à porter sont significatifs et représentatifs.

Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications

La technologie informatique occupe déjà une place importante dans notre société, où l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus impérative. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société dynamique, qui change et évolue constamment. Compte tenu de l'évolution de la société, le système éducatif se doit de préparer les élèves à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus informatisé.

En milieu scolaire, l'ordinateur doit trouver sa place dans tous les programmes d'études et à tous les niveaux d'enseignement. Il s'agit d'un puissant outil qui donne rapidement accès à une multitude d'informations touchant tous les domaines de la connaissance. La technologie moderne diversifie sans cesse les usages de l'ordinateur et l'accès en tant que moyen d'apprentissage. Aussi, l'ordinateur doit être présent dans tous les milieux d'apprentissage scolaire, au même titre que les livres, le tableau et les ressources audiovisuelles.

L'intégration de l'ordinateur dans l'enseignement doit, d'une part, assurer l'acquisition de connaissances et d'aptitudes techniques en matière d'informatique et, d'autre part, améliorer et diversifier les moyens d'apprentissage mis à la disposition des élèves et des enseignants. Pour réaliser ce second objectif, il faut amener l'élève à utiliser fréquemment l'ordinateur comme outil de création de productions écrites, de communication et de recherche.

L'élève saura, seul ou en équipe, utiliser l'ordinateur comme moyen d'apprentissage complémentaire, en appliquant ses connaissances à la résolution de problèmes concrets, en réalisant divers types de projets de recherche et en produisant des travaux écrits dans un contexte d'information ou de création.

Contexte de la discipline

Définition et rôle de la discipline

Le but ultime du programme d'études du cours « Perspectives canadiennes 10^e année » est de permettre aux élèves de mieux comprendre la société canadienne et d'y apporter leur contribution, tout en découvrant la place qu'occupe cette société dans le monde qui les entoure. Ce programme d'études vise à sensibiliser les élèves aux réalités historiques, économiques, politiques et culturelles de la société canadienne d'hier et d'aujourd'hui.

Ce programme vise également à outiller les élèves qui devront naviguer dans un monde en constante évolution sur les plans économique, social, culturel et technologique. Il importe que les élèves puissent, entre autres, utiliser des systèmes d'information, analyser des données, mener des recherches et établir des relations de cause à effet. Les élèves devraient ainsi participer pleinement à leur apprentissage.

Nature de l'apprentissage

À l'heure actuelle, on accorde de plus en plus d'importance au besoin de préparer les élèves à devenir des citoyens capables de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer clairement et d'apprendre comment poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie. La question des années à venir se posera en ces termes : « Comment permettre à ces élèves de s'unir à ce savoir, d'en extraire le sens, d'en dégager des priorités et de l'intégrer dans leur quotidien, pour le faire vivre, le mettre en question, leur donner la possibilité de construire des communications plus vivantes d'entretenir des relations humaines saines? » Dans toutes les disciplines, l'enseignement repose sur les principes suivants relatifs à l'apprentissage chez les élèves.

- ***L'apprentissage se produit de différentes manières.*** Il est naturellement évident que chaque élève a sa propre façon spécifique de penser, d'agir et de réagir. Pour cette raison, il convient d'offrir aux élèves différentes situations d'apprentissage, de façon à respecter leurs différences sur le plan intellectuel, cognitif, social et culturel, ainsi que leur rythme et leur style d'apprentissage.
- ***L'apprentissage est fondé sur l'expérience et les connaissances antérieures et affecté par ces dernières.*** L'apprentissage est influencé par les préjugés et les expériences personnelles et culturelles, ainsi que par les connaissances antérieures des élèves au moment de l'activité d'apprentissage. Les élèves apprennent mieux lorsque les activités d'apprentissage ont un sens et sont pertinentes, réalisables, axées sur des expériences concrètes d'apprentissage et liées à des situations de la vie courante. En bref, chaque élève est capable d'apprendre et de penser.
- ***L'apprentissage est affecté par le climat du milieu d'apprentissage.*** Les élèves apprennent mieux lorsqu'ils se sentent acceptés par l'enseignant et par leurs camarades de classe (Marzano, *Dimensions of Learning*, 1992, p. 5). Plus le milieu d'apprentissage est sécurisant, plus les élèves se

sentent capables de prendre des risques, d'apprendre et d'acquérir des attitudes et des visions intérieures positives.

- ***L'apprentissage est affecté par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir.*** Les élèves s'engagent sur le plan physique et affectif à accomplir des tâches mathématiques lorsque celles-ci ont un sens et sont intéressantes et réalisables. Ces tâches devraient correspondre aux talents et aux centres d'intérêt des élèves, tout en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits.
- ***L'apprentissage est un processus de développement.*** La compréhension et les idées acquises par les élèves s'élargissent et se reconstruisent progressivement au fur et à mesure que ces derniers tirent les leçons de leurs propres expériences et perfectionnent leur capacité de conceptualiser ces expériences. L'apprentissage exige de l'élève qu'il travaille activement à l'élaboration d'un sens. Il implique l'établissement des liens entre les nouveaux acquis et les connaissances antérieures.
- ***L'apprentissage se produit par la recherche et par la résolution de problèmes.*** L'apprentissage a plus de sens lorsque les élèves travaillent individuellement ou en équipe pour mettre en évidence et résoudre des problèmes. L'apprentissage, lorsqu'il se réalise en collaboration avec d'autres personnes, est une source importante de motivation, de soutien et d'encadrement. Ce type d'apprentissage aide les élèves à acquérir une base de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes leur permettant d'explorer des concepts et des notions mathématiques de plus en plus complexes dans un contexte plus pertinent.
- ***L'apprentissage est facilité par l'utilisation d'un langage adapté à un contexte particulier.*** Le langage fournit aux élèves un moyen d'élaborer et d'explorer leurs idées et de les communiquer à d'autres personnes. Il leur fournit aussi des occasions d'intérioriser les connaissances et les aptitudes.

Nature de l'enseignement

À la lumière des considérations précédentes sur la nature de l'apprentissage, il est nécessaire de souligner que c'est l'apprentissage des élèves qui définit l'enseignement et qui détermine les stratégies utilisées par l'enseignant. Dans toutes les disciplines, l'enseignement doit tenir compte des principes suivants :

- ***L'enseignement devrait être conçu de manière à ce que le contenu ait de la pertinence pour les élèves.*** Il est évident que le milieu d'apprentissage est un milieu favorable à l'enseignant pour lancer la démarche d'apprentissage des élèves. C'est à lui que revient la tâche de proposer des situations d'apprentissage stimulantes et motivantes en rapport avec les résultats d'apprentissage prescrits. Il doit agir comme un expert et un guide sur le chemin de la connaissance, un défenseur des idées et des découvertes des élèves, un penseur original et critique et un partisan de l'interaction. De cette façon, il devient un facilitateur qui aide les élèves à reconnaître ce qui est connu et ce qui est inconnu. Il facilite leurs représentations sur le sujet à l'étude et les aide à réaliser des expériences pertinentes leur permettant de se confronter à ces représentations. C'est ainsi que l'enseignant devient un partenaire dans le processus dynamique de l'apprentissage.
- ***L'enseignement devrait se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle.*** C'est à l'enseignant de créer une atmosphère non menaçante et de fournir aux élèves de nombreuses occasions d'acquérir les aptitudes mentales supérieures, telles que l'analyse, la synthèse et l'évaluation. C'est à lui que revient la tâche de structurer l'interaction des élèves entre eux avec respect, intégrité et sécurité afin de favoriser le raisonnement et la démarche intellectuelle. Dans une telle atmosphère propice au raisonnement et à l'apprentissage, l'enseignant encourage la pédagogie de la question ouverte et favorise l'apprentissage actif par l'entremise d'activités pratiques axées sur la résolution de problèmes. Il favorise aussi l'ouverture d'esprit dans un environnement où les élèves et leurs idées sont acceptés, appréciés et valorisés et où l'on nourrit continuellement leur confiance en leurs capacités cognitives et créatives.
- ***L'enseignement devrait encourager la coopération entre les élèves.*** Tout en accordant de la place au travail individuel, l'enseignant devrait favoriser le travail en coopération. Les élèves peuvent travailler et apprendre ensemble, mais c'est à l'enseignant de leur donner des occasions de mieux se familiariser avec les diverses aptitudes sociales nécessaires pour travailler et apprendre en coopérant. Il faut qu'il crée un environnement permettant aux élèves de prendre des risques, de partager entre eux le pouvoir et les ressources, de se fixer un objectif d'équipe, de développer leur maîtrise de soi et leur respect des autres et d'acquérir le sens de l'interdépendance positive. L'enseignant doit être conscient que les activités d'apprentissage coopératives permettent aux élèves d'apprendre les uns des autres et d'acquérir des aptitudes sociales,

langagières et mentales supérieures. À condition d'être menées d'une façon efficace, les activités coopératives obligent les élèves à définir, à clarifier, à élaborer, à analyser, à synthétiser, à évaluer et à communiquer.

- ***L'enseignement devrait être axé sur les modes de raisonnement.*** Dans un milieu actif d'apprentissage, l'enseignant devrait responsabiliser chaque élève vis-à-vis de son propre apprentissage et de celui des autres. C'est à l'enseignant que revient la responsabilité d'enseigner aux élèves comment penser et raisonner d'une façon efficace. Il devrait sécuriser les élèves et les encourager à se mettre en question, à émettre des hypothèses et des inférences, à observer, à expérimenter, à comparer, à classer, à induire, à déduire, à enquêter, à soutenir une opinion, à faire des abstractions, à prendre des décisions en connaissance de cause et à résoudre des problèmes. L'enseignant devrait encourager les élèves à prendre des risques et à explorer les choses en toute sécurité. Les élèves doivent pouvoir le faire avec la certitude que faire des erreurs ou se tromper fait partie intégrante du processus de raisonnement et d'apprentissage. Face à cette réalité, on permet aux élèves d'essayer des solutions différentes. C'est de cette façon qu'ils acquièrent, intègrent, élargissent, perfectionnent et utilisent les connaissances et les compétences et qu'ils acquièrent leurs aptitudes en raisonnement critique et en créativité intellectuelle.
- ***L'enseignement devrait favoriser tout un éventail de styles d'apprentissage.*** Il faut que l'enseignant soit conscient qu'à la diversité des styles d'apprentissage correspond une diversité de styles d'enseignement. Il devrait d'abord observer ce qui permet aux élèves de faire le meilleur apprentissage. Il découvre ainsi leurs styles d'apprentissage et leurs types d'intelligence. Ensuite, il devrait mettre en œuvre une gamme de stratégies d'enseignement efficaces. Dans la mesure du possible, il devrait mettre à leur disposition tout un éventail de ressources pertinentes et utiliser divers documents et outils technologiques, en collaborant avec le personnel de l'école et les parents comme avec les membres et les institutions de la communauté.
- ***L'enseignement devrait fournir des occasions de réflexion et de communication.*** Apprendre aux élèves à réfléchir et à communiquer revient à utiliser des stratégies efficaces leur permettant de découvrir le sens de la matière, en favorisant la synthèse des nouvelles connaissances et aptitudes cognitives et langagières et de celles qui ont été acquises auparavant. Ces stratégies devraient aider les élèves à apprendre à raisonner d'une façon autonome et efficace et à communiquer d'une façon juste et précise à l'écrit comme à l'oral. Tout ceci permet à l'élève d'acquérir des compétences qui l'aident à devenir un apprenant durant toute sa vie.

Buts et résultats d'apprentissage de la discipline

Le principal but de l'enseignement des sciences humaines est de permettre à l'élève d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des attitudes qui feront de lui un citoyen responsable et soucieux du bien pour l'ensemble de la société. Les programmes de sciences humaines s'articulent donc autour du besoin d'une formation fondamentale sur la citoyenneté, puisqu'ils visent avant tout le développement intégral du citoyen en devenir qu'est l'élève.

Les cours de sciences humaines doivent s'orienter vers une connaissance du développement de l'humanité qui inclut le passé en tant que dimension ayant un impact déterminant sur le présent et permet de mieux cibler ce qu'il sera possible de faire à l'avenir. En adoptant cette approche, l'apprentissage des sciences humaines devient une expérience de vie qui mise sur la jeunesse et qui fait d'elle le lien entre le passé et le futur. De plus, les cours de sciences humaines permettent aux élèves de nos écoles acadiennes de mieux saisir la place et le rôle qu'ils ont à jouer dans la société.

« Comme le Petit Prince qui a appris à devenir responsable de sa rose, chaque enseignant doit se sentir responsable de l'apprenant, mais en le guidant vers la découverte de sa propre responsabilité et du vrai sens de l'autonomie. » — Rodrigue Landry

Les principes qui sous-tendent l'apprentissage en sciences humaines sont déterminants pour atteindre les résultats escomptés.

- L'étude des sciences humaines doit se rattacher à des **expériences concrètes**. Ce qui est abordé dans le cadre des cours doit créer un lien avec le vécu de l'élève. Mieux vaut, en sciences humaines, approfondir un certain nombre de concepts pertinents, plutôt que de faire un survol superficiel d'un ensemble de faits plus ou moins disparates.
- L'**intégration** est essentielle à l'étude des sciences humaines. Peu de sujets peuvent d'ailleurs être abordés sans que des liens s'établissent avec d'autres domaines de connaissance. De même, le temps et l'espace sont des composantes indissociables d'un bon apprentissage en sciences humaines.
- L'étude des sciences humaines doit favoriser l'acquisition de **valeurs sociales positives**. On peut aborder des sujets controversés dans les cours et s'en servir comme d'un tremplin pour faire acquérir aux élèves des attitudes saines. Entre autres, l'élève doit profiter des cours de sciences humaines pour bien comprendre qu'il est possible d'avoir différents points de vue, selon la perspective où l'on se situe. Le respect des différences est l'aboutissement logique de la démarche.
- L'étude des sciences humaines doit **présenter des défis** à l'élève. Que les activités suggérées se déroulent individuellement ou en groupe, elles seront motivantes et proposeront un défi à l'élève. Amener l'élève, par exemple, à élaborer des arguments pour justifier ses dires aura plus de valeur pédagogique et d'intérêt que de se limiter à lui demander d'émettre une opinion.

- **Prendre les devants** dans la démarche permet un enseignement et un apprentissage plus percutants. Quand le processus d'acquisition des connaissances, des aptitudes et des attitudes comprend une étape de prise de décision et d'action concrète, on peut conclure que la démarche a porté ses fruits.

Progression de la discipline

Les sciences humaines à l'élémentaire

Les apprentissages en sciences humaines au premier cycle de l'élémentaire gravitent autour des trois domaines fondamentaux que sont l'espace, le temps et la vie en société. Au fil des années, cependant, le thème général évolue pour aller du particulier au plus général, afin de tenir compte du cheminement intellectuel de l'élève.

	Espace	Temps	Vie en société
Maternelle Moi	<ul style="list-style-type: none"> le milieu immédiat le personnel de l'école les salles de l'école les pièces de la maison 	<ul style="list-style-type: none"> la séquence des activités les activités propres à chaque jour les événements propres à chaque mois les signes des différentes saisons les principales étapes de sa vie 	<ul style="list-style-type: none"> le numéro de téléphone et l'adresse les différentes sortes de familles les émotions les besoins primaires les règlements le recyclage les drapeaux acadien et canadien
1^{re} année Ma famille	<ul style="list-style-type: none"> le plan de la classe le milieu : les éléments naturels et humains la position des éléments les uns par rapport aux autres 	<ul style="list-style-type: none"> les heures et demi-heures les cycles des journées, des semaines, des saisons la ligne du temps (sa naissance) les étapes de la vie, la ligne du temps (faits significatifs de sa vie) 	<ul style="list-style-type: none"> les caractéristiques de sa famille les responsabilités familiales l'amitié et l'entraide des différentes habitations les 3 R les drapeaux néo-écossais, acadien et canadien
2^e année L'école et la communauté	<ul style="list-style-type: none"> les divers types de communautés le plan de l'école la connaissance des points cardinaux introduction de l'échelle et des points cardinaux le globe terrestre 	<ul style="list-style-type: none"> les cycles de vie des plantes, des animaux et des humains la ligne du temps (objets) les conditions de vie des ancêtres 	<ul style="list-style-type: none"> les métiers les services l'interdépendance des métiers les produits recyclés la publicité
3^e année Ma communauté et ma région	<ul style="list-style-type: none"> l'utilisation des points cardinaux l'échelle et la légende l'identification sur une carte des continents, des provinces atlantiques et du Canada les régions acadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> les activités reliées au changement des saisons la ligne du temps (inventions) des exemples de changements physiques et humains 	<ul style="list-style-type: none"> la comparaison de familles canadiennes et de familles d'ailleurs les conditions de vie à travers le monde l'interdépendance des pays du monde les liens entre le monde des plantes, des animaux et des humains les trois paliers de gouvernement des œuvres remarquables l'analyse de la publicité

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on ajoute les domaines de l'économie, de la culture et de l'interdépendance.

4^e année : La Nouvelle-Écosse et le monde
5^e année : La région atlantique et le monde
6^e année : Le Canada et le monde

Domaines :

- Culture
- Économie
- Géographie
- Histoire
- Individu et société
- Interdépendance

Les sciences humaines au premier cycle du secondaire

Après une suite logique et de plus en plus élargie à l'élémentaire, les programmes d'études du secondaire entament une étude plus large encore des réalités humaines en précisant l'organisation de la planète selon une perspective géographique en 7^e année et selon une perspective historique en 8^e année. En 9^e année, l'élève a l'occasion d'apprendre comment sa province et ses voisins immédiats s'insèrent dans cet univers.

7^e année	Géographie générale
8^e année	Histoire générale
9^e année	La région atlantique et le monde

Les sciences humaines au deuxième cycle du secondaire

Lorsque l'élève effectue ses choix de cours au deuxième cycle du secondaire, il doit tenir compte des deux crédits obligatoires en sciences humaines : un cours en études planétaires (« Histoire planétaire 12^e année » ou « Géographie planétaire 12^e année ») et un cours en histoire canadienne (« Histoire du Canada 11^e année » ou « Études acadiennes 11^e année »). L'élève peut choisir d'autres cours parmi les suivants :

10^e année	Grandes civilisations anciennes 10 ^e année Perspectives canadiennes 10 ^e année
11^e année	Études acadiennes 11 ^e année Géographie du Canada 11 ^e année Histoire de l'Europe occidentale depuis le XVI ^e siècle 11 ^e année Histoire du Canada 11 ^e année
12^e année	Droit 12 ^e année Économie 12 ^e année Géographie planétaire 12 ^e année Histoire planétaire 12 ^e année Sciences politiques 12 ^e année Sociologie 12 ^e année

Composantes pédagogiques du programme d'études

Profil psychopédagogique de l'élève

Afin de pouvoir dresser une image de l'apprentissage correspondant à l'âge chronologique des élèves, les enseignants doivent être conscients que toute personne est naturellement curieuse et aime apprendre. Les expériences cognitives et affectives positives (par exemple, le fait de se sentir en sécurité, d'être accepté et valorisé) suscitent l'enthousiasme des élèves et leur permettent d'acquérir une motivation intrinsèque pour l'apprentissage. Les enseignants doivent connaître les étapes du développement cognitif et métacognitif, la capacité de raisonnement des élèves et le style d'apprentissage qu'ils préfèrent. Toutefois, les personnes naissent avec des potentialités et des talents qui leur sont propres. À travers leur apprentissage et leur socialisation, les élèves effectuent des choix variables concernant la façon dont ils aiment apprendre et le rythme auquel ils sont capables de le faire.

Par conséquent, il est important, pour les enseignants de tous les niveaux, d'être conscients que le fait d'apprendre est un processus naturel qui consiste à chercher à atteindre des résultats d'apprentissage ayant une signification pour soi. Ce processus est intérieur, volitif et actif; il se définit par une découverte et une construction du sens à partir d'informations et d'expériences les unes et les autres filtrées par les perceptions, les pensées et les émotions propres de l'élève. Tout ceci nécessite une souplesse de la part de l'enseignant afin de respecter les différences entre les individus sur le plan du développement.

L'apprentissage de la langue chez l'élève sera facilité si on part de sujets qui l'intéressent et qui débouchent sur des situations concrètes. L'élève vient à l'école en ayant déjà une certaine connaissance du monde qui l'entoure et du langage oral et écrit. Ces connaissances antérieures deviennent le fondement à partir duquel se poursuit l'apprentissage de la communication orale et écrite. L'élève apprend une langue en l'utilisant; ainsi il apprend à lire et à écrire en lisant et en écrivant.

La communication est un processus qui est favorisé par l'interaction sociale des élèves à la fois avec l'enseignant et avec les autres élèves. L'enseignant doit être un modèle pour l'élève afin que ce dernier puisse améliorer la qualité de sa communication. L'enseignant doit aussi encourager l'élève à prendre des risques dans l'acquisition des quatre savoirs, car il est essentiel de prendre des risques dans le processus d'apprentissage d'une langue. L'apprentissage de la langue doit faire partie intégrante de toutes les matières à l'école. Afin de pouvoir développer ses talents, l'élève, quel que soit son âge, a besoin de recevoir des encouragements dans un environnement où règne un climat de sécurité et de respect.

L'élève doit participer activement à son apprentissage. C'est à l'enseignant de fournir les expériences et les activités qui permettront aux élèves d'élargir leur connaissance du monde dans lequel ils vivent. Ceci peut se faire en s'inspirant de thèmes tirés des autres disciplines. Plus cette connaissance sera large, plus ils auront à dire et à écrire, plus ils auront le goût et le besoin de communiquer.

L'enseignant veillera à susciter progressivement chez l'élève une prise en charge de son apprentissage. On encouragera les élèves à exprimer leurs idées, à mettre en question, à expérimenter, à réfléchir aux expériences réussies et non réussies, à élaborer leur propre méthode de travail et à faire des choix. Cependant la contrainte créative fournie par l'enseignant n'est pas à négliger.

Mais, avant tout, l'enseignant doit fournir dans sa propre personne un excellent modèle de langue orale et écrite. C'est à travers le modèle de l'enseignant que l'élève prendra conscience de l'importance de la langue en tant que support de la communication.

**Résultats
d'apprentissage
transdisciplinaires
reliés aux
programmes
d'études**

Les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ont formulé, par l'entremise du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMÉF), sept énoncés décrivant ce que tous les élèves doivent savoir et être capables de faire à l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Ces résultats d'apprentissage sont dits transdisciplinaires puisqu'ils ne relèvent pas d'une seule matière en particulier.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique
Moyens par lesquels les programmes d'études de sciences humaines contribuent à l'atteinte de ces résultats

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Tous les domaines de perspectives canadiennes visent essentiellement ce résultat. Ce programme permet aux élèves d'analyser leur rôle en tant que citoyen à la fois de leur communauté et du monde.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Dans l'étude des perspectives canadienne, le simple fait d'explorer d'autres réalités expose automatiquement les élèves à d'autres niveaux de langue et à d'autres styles de communication. L'élève devrait également avoir l'occasion d'exprimer clairement ses pensées et ses opinions suite à des recherches et à des réflexions.

Technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de montrer qu'ils comprennent les applications technologiques et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Le cours de perspectives canadiennes se doit d'exploiter les technologies de l'information et de la communication tout en favorisant un emploi judicieux de ces ressources qui donnent accès à une quantité inestimable d'informations. Il importe également d'analyser les impacts de ces technologies sur la société.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Au cœur de l'apprentissage en perspectives canadiennes se trouve le développement de la personne. Les élèves auront l'occasion de découvrir le monde qui les entoure, tout en explorant leurs centres d'intérêt et leurs valeurs.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique

Moyens par lesquels les programmes d'études de sciences humaines contribuent à l'atteinte de ces résultats

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Le cours sur les perspectives canadiennes permet aux élèves de s'exprimer par le biais de diverses formes d'art qui font appel à leur créativité et à leur imagination. Il importe aussi d'exposer les élèves à des productions artistiques pour leur faire découvrir comment les collectivités expriment leur évolution par les arts.

Langue et culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et des autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront que leur langue et leur culture constituent la base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Le cours sur les perspectives canadiennes constitue la porte d'entrée par excellence pour que les élèves se sensibilisent aux réalités sociales et à leur environnement. La langue et la culture font partie du vécu des élèves qui fréquentent nos écoles. Ce programme permet aux élèves de mieux connaître leur culture et de la comparer à celles des autres. Les élèves devraient également analyser la place qu'occupe la langue dans la vie de tous les jours.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

En suivant le cours perspectives canadiennes, les élèves formulent des hypothèses, comparent différentes perspectives, traitent l'information et formulent des solutions possibles aux problèmes sociaux. Ainsi, il importe de faire appel au processus de résolution de problèmes pour mesurer l'objectivité des faits et le rôle que joue la créativité.

**Résultats
d'apprentissage
généraux du
programme
d'études**

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève devrait avoir acquises et améliorées à la fin du cours « Perspectives canadiennes 10^e année ».

Le tableau qui suit présente les résultats d'apprentissage généraux pour le cours « Perspectives canadiennes 10^e année ».

Module 1 : Introduction

L'élève sera en mesure de découvrir les diverses disciplines des sciences humaines.

Module 2 : Perspective sociologique

L'élève sera en mesure d'analyser la société canadienne du point de vue sociologique.

Module 3 : Perspective psychologique

L'élève sera en mesure d'analyser la société canadienne du point de vue psychologique.

Module 4 : Perspective anthropologique

L'élève sera en mesure d'analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.

Module 5 : Perspective politique

L'élève sera en mesure d'analyser la société canadienne du point de vue politique.

Module 6 : Perspective économique

L'élève sera en mesure d'analyser la société canadienne du point de vue économique.

Module 7 : Conclusion

L'élève sera en mesure de réaliser un projet de recherche.

**Résultats
d'apprentissage
spécifiques**

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises et améliorées à la fin de la 10^e année. Ces résultats sont élaborés en fonction des résultats d'apprentissage généraux et dans le but de servir de cadre pour les résultats d'apprentissage spécifiques. Les résultats d'apprentissage spécifiques sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir et améliorer en explorant le cours « Perspectives canadiennes 10^e année ».

Les pages suivantes présentent les résultats d'apprentissage spécifiques pour le cours « Perspectives canadiennes 10^e année ».

INTRODUCTION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1. découvrir les diverses disciplines des sciences humaines.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.1 décrire les diverses disciplines des sciences humaines ainsi que les outils d'analyse
- 1.2 décrire la géographie canadienne et son impact sur les Canadiens

PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2. analyser la société canadienne du point de vue sociologique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 2.1 décrire le rôle du sociologue
- 2.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en sociologie
- 2.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective sociologique

PERSPECTIVE PSYCHOLOGIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3. analyser la société canadienne du point de vue psychologique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 3.1 décrire le rôle du psychologue
- 3.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en psychologie
- 3.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective psychologique

PERSPECTIVE ANTHROPOLOGIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4. analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 4.1 décrire le rôle de l'anthropologue culturel
- 4.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en anthropologie culturelle
- 4.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective anthropologique culturelle

PERSPECTIVE POLITIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5. analyser la société canadienne du point de vue politique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 5.1 décrire le rôle du politicologue
- 5.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en politique
- 5.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective politique

PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6. analyser la société canadienne du point de vue économique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 6.1 décrire le rôle de l'économiste
- 6.2 analyser les grands systèmes économiques et les personnes clés en économie
- 6.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective économique

CONCLUSION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

7. réaliser un projet de recherche.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 7.1 choisir un thème canadien et l'étudier selon les cinq perspectives du cours à l'aide d'une question de recherche

PLAN D'ÉTUDES

PLAN
D'ÉTUDES

INTRODUCTION

1

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1. découvrir les diverses disciplines des sciences humaines.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.1 décrire les diverses disciplines des sciences humaines ainsi que les outils d'analyse
- 1.2 décrire la géographie canadienne et son impact sur les Canadiens

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.
découvrir les diverses disciplines des sciences humaines.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.1
décrire les diverses disciplines des sciences humaines ainsi que les outils d'analyse

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **sciences humaines** : étude de l'homme et de ses rapports avec les autres et son milieu
- **sciences sociales** : disciplines qui utilisent la recherche et l'analyse pour étudier le comportement humain; se distinguent de moins en moins des sciences humaines
- **sociologie** : étude systématique des comportements sociaux et des groupes humains
- **psychologie** : étude des comportements et des processus mentaux
- **anthropologie** : étude des sociétés et des cultures du passé et du présent
- **sciences politiques** : étude de l'exercice du pouvoir et de l'autorité, du fonctionnement du gouvernement et des relations internationales
- **économie** : étude de la production, de la distribution et de la consommation des richesses

Lire aux élèves le scénario suivant :

Le 20 septembre 2007, trois filles âgées de 14, 15 et 18 ans ont attaqué une autre adolescente de 18 ans. L'agression a eu lieu dans un quartier défavorisé d'un centre urbain canadien. Les agresseuses ont torturé la victime. Elles l'ont battue à coups de pied et l'ont brûlée avec des cigarettes. La victime a perdu conscience à plusieurs reprises pendant l'attaque. À chaque fois qu'elle reprenait conscience l'agression se poursuivait. L'attaque a duré approximativement trois heures. Des policiers expérimentés ont témoigné qu'il s'agissait d'une des attaques les plus violentes qu'ils aient jamais vues.

Par la suite, leur proposer diverses interprétations de ce scénario afin de montrer que chaque discipline des sciences humaines analyse le comportement humain selon sa propre perspective. (Voir l'annexe 1-A : « Diverses perspectives des disciplines des sciences humaines »). Ils composent une définition des diverses disciplines des sciences humaines basée sur leurs interprétations des différentes perspectives du scénario. Ensuite ils comparent leurs définitions à celles fournies (voir « Mots-clés »).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de trouver une nouvelle d'actualité dans les médias et de l'analyser selon les cinq différentes perspectives des sciences humaines. Ils présentent leur cas à la classe. Vérifier la pertinence des interprétations.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 1-A

Diverses perspectives
des disciplines des
sciences humaines

COLYER Bain et COLYER

JILL S., *Les visages de
l'humanité : Introduction à
la psychologie, à la sociologie
et à l'anthropologie,*

Édition de la
Chenelière, Montréal,
2002, p. 1 à 16.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.
découvrir les diverses disciplines des sciences humaines.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.2
décrire la géographie canadienne et son impact sur les Canadiens

Pistes d'enseignement

Mot-clé

- **géographie** : étude du milieu naturel et de son influence sur les humains

Expliquer aux élèves que l'étude des cinq perspectives des sciences humaines se fera à partir de la réalité canadienne actuelle. Il est donc important d'aborder dans un premier temps la situation géographique du pays parce qu'elle a un impact sur les réalités sociologiques, psychologiques, anthropologiques, politiques et économiques des Canadiens. Voici quelques exemples de l'impact de la géographie sur les canadiens.

- **sociologique** : les sociologues constatent qu'il y a plus de sous-culture (groupe ethnique, gang, sk8r, punk, sans abris, etc.), dans les grands centres urbains. Par exemple : le Canada central est la région la plus urbanisée au pays de sorte qu'il existe plus de sous-culture.
- **psychologique** : les psychologues soutiennent que le climat a une influence sur l'humeur des gens. Par exemple : le taux de dépression est plus élevé dans le nord du Canada lors des journées d'obscurité de 24 heures.
- **anthropologique** : les anthropologues maintiennent que l'environnement physique a une influence sur la culture. Par exemple : les traditions, la langue, la culture, les fêtes, l'alimentation, etc., des Acadiens des provinces maritimes sont fortement influencés par la proximité de la mer.
- **politique** : les politicologues constatent que la répartition de la population a un impact sur la représentation politique. Par exemple : environ 75 pour cent des canadiens habitent à 160 km de la frontière américaine, de sorte qu'il y a plus de représentants à la chambre des communes qui viennent du sud du pays que du nord.
- **économique** : les économistes constatent que la présence ou l'absence de ressources naturelles a une influence sur l'économie de la région. Par exemple : la présence de sables bitumineux (pétrole) dans l'ouest canadien entraîne une prospérité dans cette région tandis que le manque de ressources provoque un exode vers d'autres régions.

En se servant d'un logiciel de cartographie (par exemple : Arcview) ou d'une série de cartes muettes, demander aux élèves de faire des cartes du Canada qui comprennent les éléments suivants :

- les frontières politiques (provinces et territoires)
- la démographie (densité de population)
- les villes majeures
- les régions physiographiques (Cordillère de l'ouest, Bouclier canadien, plaines intérieures, basses terres du Saint-Laurent, Appalaches, Arctique)
- le relief
- l'hydrographie (rivières, lacs ou océans)
- le climat

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des informations contenues dans les diverses cartes.

Demander aux élèves de trouver une actualité canadienne montrant le lien entre la géographie canadienne et le peuple canadien. Ils expliquent la perspective abordée dans le reportage.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Internet**

- Atlas du Canada

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

1. découvrir les diverses disciplines des sciences humaines.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.2 décrire la géographie canadienne et son impact sur les Canadiens

Pistes d'enseignement *(suite)*

Demander aux élèves de relier les éléments repérés dans les cartes aux diverses perspectives des sciences humaines en se basant sur des questions semblables à celles-ci :

1. **Carte, frontière politique** : sachant que les Territoires du Nord-Ouest comportent deux grands groupes ethniques, pourquoi le Nunavut a-t-il été créé en 1999 en scindant les Territoires du Nord-Ouest? (Selon une perspective anthropologique, les Inuits habitaient surtout la région est des Territoires du Nord-Ouest et le peuple des Dénés occupait surtout la partie ouest. Il existait déjà une frontière culturelle.)
2. **Carte, démographie** : « Quelles régions auraient le plus et le moins de pouvoir politique au Canada? » (Selon une perspective politique, la représentation politique est plus grande dans le centre/sud du pays puisque la population est plus nombreuse. Il y a moins de représentation politique dans le nord du Canada.)
3. **Grandes villes** : « Quels facteurs expliquent l'emplacement des villes? » (Selon une perspective économique, les villes sont situées à proximité de l'eau pour faciliter le transport des marchandises ou près de la frontière américaine et du grand marché que les États-Unis représentent.)
4. **Régions physiographiques** : « Dans quelles régions physiographiques serait-on plus apte à récolter du blé? » (Selon une perspective économique, les plaines intérieures seraient plus aptes à participer au secteur économique agricole.)
5. **Relief** : « En quoi le relief influence-t-il l'existence de sous-culture? » (Selon une perspective sociologique, la sous-culture de la planche de neige aurait plus de chances de prospérer là où il y a de la neige et des montagnes comme les Rocheuses.)
6. **Hydrographie** : « Pourquoi la majorité des gens des provinces maritimes qui déménagent dans l'ouest du Canada cherchent-ils à revenir dans les provinces maritimes? » (Selon une perspective psychologique, les gens des Maritimes ressentent un attachement à la mer, ce qui ne se retrouve pas dans l'Ouest canadien.)
7. **Climat** : sachant que le climat a un impact sur le taux de dépressions, quelle région du Canada a-t-elle le taux de suicide le plus élevé? (Selon une perspective psychologique, les gens habitant les régions les plus froides du Canada, comme le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, ont le plus fort taux de suicides du pays.)

Pistes d'évaluation *(suite)*

Vérifier la pertinence des informations contenues dans les diverses cartes.

Demander aux élèves de trouver une nouvelle d'actualité canadienne montrant le lien entre la géographie canadienne et le peuple canadien. Ils expliquent la perspective abordée dans le reportage.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Internet**

- Atlas du Canada

PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE

2

**PERSPECTIVE
SOCIOLOGIQUE**

PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2. analyser la société canadienne du point de vue sociologique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 2.1 décrire le rôle du sociologue
- 2.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en sociologie
- 2.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective sociologique

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.

analyser la société canadienne du point de vue sociologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.1

décrire le rôle du sociologue

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **sociologie** : étude systématique des comportements sociaux et des groupes humains
- **société** : ensemble des individus vivant dans le cadre d'un pays ou plus largement d'une civilisation donnée
- **sociologue** : personne qui étudie la sociologie
- **variable dépendante** : facteur causé ou influencé par une autre variable
- **variable indépendante** : facteur qui a un effet sur un deuxième facteur
- **variable intermédiaire** : facteur qui complique l'établissement d'un lien entre deux autres variables
- **sondage** : enquête par questionnaire visant à recueillir l'opinion des individus sur un sujet précis
- **entretien** : méthode de rassemblement des informations dans laquelle l'enquêteur interroge directement le sujet

Proposer aux élèves des questions susceptibles d'être étudiées par des sociologues comme les suivantes :

- Quel est l'évolution du rôle du père de famille dans la société canadienne?
- Pourquoi l'utilisation d'Internet a-t-elle augmenté au Canada?
- En quoi l'évolution des jouets a-t-elle changé l'expérience de l'enfance au Canada? (Par exemple : jeu d'ordinateur violent)
- Quel est l'impact de la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* sur la société?
- Quel est l'impact de l'image corporelle présentée dans les médias sur les jeunes, adolescents, adultes, etc.?

À partir des réponses échangées, demander aux élèves de trouver ce qu'elles ont en commun. Ils constatent que toutes les questions posées traitent d'enjeux sociaux (êtres humains, société, institutions, relations, individus, etc.). Le sociologue étudie ces enjeux. Demander aux élèves de fournir d'autres exemples de questions étudiées par un sociologue.

Expliquer aux élèves que le sociologue a recours à une méthode spécifique pour étudier les questions sociologiques. Cette méthode comprend plusieurs étapes. Voir l'annexe 2-A : « Étapes de la méthodologie sociologique ». Avec les élèves, étudier l'exemple de recherche portant sur la question : « Quel est l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur les adolescents? » Voir l'annexe 2-B : « Étapes de la méthodologie sociologique – exemple ».

Pistes d'évaluation

Proposer des sujets généraux aux élèves (la famille, la religion, l'État, les médias, l'école, les pairs, les sports, les groupes, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche sociologique spécifiques qui portent sur un de ces sujets.

(Par exemple : l'école – L'institution scolaire développe-t-elle une pensée critique chez les élèves? Leader ou brebis?) Vérifier la pertinence sociologique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 2-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Pourquoi le taux d'agressions sexuelles a-t-il diminué au Canada entre 2002 et 2006?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation du sociologue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 2-A

Étapes de la
méthodologie
sociologique

Annexe 2-B

Étapes de la
méthodologie
sociologique – exemple

Annexe 2-C

Sources de recherche

Résultats d'apprentissage spécifiques

*Avant la fin de la dixième
année, il est attendu que
l'élève pourra :*

2.

analyser la société
canadienne du point de vue
sociologique.

*En dixième année, il
est attendu que l'élève
pourra :*

2.1

décrire le rôle du sociologue

Pistes d'enseignement *(suite)*

À partir des questions posées par les élèves dans l'activité précédente, leurs demander de proposer des sources d'informations pertinentes qu'ils pourraient utiliser pour trouver des éléments de réponse. (Par exemple : pour la question traitant de l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur les adolescents, les sources d'informations pertinentes possibles seraient : des sondages, des entretiens avec des jeunes, des policiers, des politiciens, des juges, des avocats, des parents, des conseillers en toxicomanie, etc. De plus, l'analyse de données statistiques provenant d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux serait utile.)

Inviter un sociologue à venir dans la salle de classe pour parler de sa profession.

Pistes d'évaluation *(suite)*

Proposer des sujets généraux aux élèves (la famille, la religion, l'État, les médias, l'école, les pairs, les sports, les groupes, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche sociologiques spécifiques qui portent sur un de ces sujets.

(Par exemple : l'école – L'institution scolaire développe-t-elle une pensée critique chez les élèves? Leader ou brebis?) Vérifier la pertinence sociologique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 2-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Pourquoi le taux d'agressions sexuelles a-t-il diminué au Canada entre 2002 et 2006?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation du sociologue.

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimés**

Annexe 2-A

Les étapes de la méthodologie sociologique

Annexe 2-B

Les étapes de la méthodologie sociologique – exemple

Annexe 2-C

Sources de recherche

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.

analyser la société canadienne du point de vue sociologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.2

analyser les grandes approches et les personnes clés en sociologie

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **fonctionnalisme** : branche de la sociologie qui étudie la société dans son ensemble et analyse les fonctions que doivent remplir les groupes pour obtenir la stabilité et le bien-être de tous les membres
- **théorie du conflit (marxisme)** : branche de la sociologie fondée sur l'œuvre de Karl Marx, qui étudie la façon dont les humains luttent pour la possession des ressources rares. Deux des principales ressources examinées sont le pouvoir et le contrôle dans la société
- **interactionnisme symbolique** : branche de la sociologie qui s'intéresse aux croyances et aux actes des individus et aux significations que ceux-ci confèrent à leurs croyances et à leurs actions

Demander aux élèves de faire une recherche au sujet d'un des pères fondateurs de la sociologie suivants :

- | | |
|---------------|------------------|
| • Montesquieu | • Rousseau |
| • Comte | • de Tocqueville |
| • Marx | • Durkheim |
| • Weber | |

Ils préparent une courte biographie, trouvent une photo ou une image, décrivent l'époque de l'auteur, expliquent la contribution au domaine de la sociologie et résument les grandes idées de l'auteur. Ils présentent leurs recherches au groupe classe.

Diviser la classe en trois équipes. Chaque équipe se voit attribuer une des trois approches sociologiques à l'étude soit le fonctionnalisme, la théorie du conflit ou l'interactionnisme symbolique. Les élèves s'appuient dans leurs recherches sur des livres, Internet et des sources primaires. L'annexe 2-D : « Tableau comparatif des approches sociologiques » peut servir de base afin d'organiser la recherche. Ils présentent leurs approches à la classe et prennent des notes sur les deux autres approches afin de compléter le tableau.

Présenter aux élèves une analyse sociologique du sport selon les trois approches étudiées.

- **fonctionnalisme** : dans la société le sport a plusieurs fonctions, dont le divertissement de la population, la libération du trop-plein d'énergie, l'amélioration de la forme physique, la modélisation du travail d'équipe, la communication, l'esprit de compétition et la discipline. Le sport a plusieurs fonctions pour l'ensemble de la société.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts de la sociologie en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des approches sociologiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, images de la société, questions typiques, critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse sociologique du phénomène social choisi en se basant sur les trois approches.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 2-D

- Tableau comparatif des approches sociologiques

Annexe 2-E

- Tableau comparatif des approches sociologiques – exemple

Annexe 2-F

- Analyse d'un phénomène sociologique

COLLIN M. Bain et COLYER JILL S., *Les visages de l'humanité : Introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'anthropologie*, Éditions de la Chenelière, 2002, p. 18 à 23.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.

analyser la société canadienne du point de vue sociologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.2

analyser les grandes approches et les personnes clés en sociologie

Pistes d'enseignement (suite)

- **théorie du conflit** : dans la société certains sports sont pratiqués surtout par certaines classes socio-économique (par exemple, les classes plus fortunées pratiquent traditionnellement le golf, le ski alpin et la navigation de plaisance, étant donné les coûts élevés de l'équipement, tandis que les classes moins fortunées pratiquent traditionnellement le football, le soccer et le base-ball étant donné les coûts plus modestes de l'équipement). De plus, le monde du sport est dominé par les hommes, ce qui crée une division sociale selon le sexe. L'inégalité sociale caractérise donc le sport.
- **interactionnisme symbolique** : dans la société les équipes sportives sont composées d'individus et l'interaction entre ceux-ci détermine le déroulement de l'évènement sportif. La composition de l'équipe (joueurs compétitifs qui veulent gagner à tout prix et joueurs sociaux qui veulent simplement se divertir) fait en sorte qu'elle réussit bien ou mal. Les membres d'une équipe en harmonie vont bien jouer ensemble tandis qu'une équipe dont les membres ne s'entendent pas jouera mal. Le sport et le jeu sont perçus différemment selon les différents joueurs, tout comme n'importe quel évènement social.

À partir de l'exemple, ils font l'analyse sociologique d'un autre phénomène social selon les trois approches étudiées, par exemple le système d'éducation, le monde du travail, l'armée, les voyages, la religion, etc. Ils utilisent l'annexe 2-F : « Analyse d'un phénomène sociologique ».

Pistes d'évaluation *(suite)*

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts de la sociologie en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des approches sociologiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, images de la société, questions typiques, critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse sociologique du phénomène social choisi en se basant sur les trois approches.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 2-D

- Tableau comparatif des approches sociologiques

Annexe 2-E

- Tableau comparatif des approches sociologiques – exemple

Annexe 2-F

- Analyse d'un phénomène sociologique

COLLIN M. Bain et
COLYER JILL S., *Les visages
de l'humanité : Introduction
à la psychologie, à la
sociologie et à l'anthropologie*,
Éditions de la
Chenelière, 2002.
p. 18 à 23.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.

analyser la société canadienne du point de vue sociologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.3

effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective sociologique

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **environnementalisme** : courant d'idées politique qui vise à protéger la nature de l'action humaine
- **qualitatif** : relatif à la qualité, qui est du domaine de la qualité (et non des choses mesurables)
- **quantitatif** : qui concerne la quantité, appartient au domaine de la quantité et des valeurs numériques

Présenter aux élèves une étude de cas sociologique portant sur la montée de l'environnementalisme au Canada. Voir l'annexe 2-G : « Exemple de recherche ». Leurs demander de décrire les outils de recherche (sondages, entretiens, photos, études, etc.) utilisés lors de l'étude de cas sociologique.

Demander aux élèves de faire une étude de cas canadienne en utilisant la méthode sociologique.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de la description des outils de recherche (par exemple : le questionnaire doit être précis et fournir des informations pertinentes et quantifiables. Il doit être clair et compréhensible pour la population ciblée).

Vérifier la pertinence de l'étude de cas canadienne en se basant sur les critères suivants :

- Le cas relève-t-il du domaine sociologique?
- Les étapes ont-elles été respectées?
- L'échantillonnage est-il significatif?
- Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et une critique des sources a-t-elle été faite?
- Les résultats sont-ils plausibles?

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 2-G

- Exemple de recherche

PERSPECTIVE PSYCHOLOGIQUE

3

**PERSPECTIVE
PSYCHOLOGIQUE**

PERSPECTIVE PSYCHOLOGIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3. analyser la société canadienne du point de vue psychologique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 3.1 décrire le rôle du psychologue
- 3.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en psychologie
- 3.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective psychologique

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.

analyser la société canadienne du point de vue psychologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.1

décrire le rôle du psychologue

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **psychologie** : science qui s'intéresse aux phénomènes psychiques et aux processus mentaux ainsi qu'à leurs lois et à leurs manifestations, notamment en fonction des conditions de l'environnement
- **individu** : tout être vivant, qu'il s'agisse d'un animal ou d'un homme, considéré dans son indépendance biologique
- **psychologue** : personne qui est spécialisée dans l'étude des processus mentaux, du développement et du comportement humain ainsi que de leurs anomalies dans le but d'aider la personne qui consulte à résoudre ses difficultés personnelles
- **entretien** : méthode de rassemblement d'informations dans laquelle l'enquêteur interroge le sujet en tête-à-tête
- **psychopathe** : individu dont la personnalité est pathologique, dont les actions sont imprévisibles, qui peut être asocial, renfermé, velléitaire, incapable d'assumer la responsabilité de sa propre personne ou d'autrui, qui peut aussi être antisocial, criminel ou pervers sexuel durablement pervers
- **psychose** : trouble entraînant la désorganisation de la personnalité et la perte de contact avec la réalité
- **névrose** : ensemble de désordres psychologiques. Les personnes qui souffrent de névrose éprouvent habituellement un haut degré d'anxiété ou de tension, mais elles sont généralement capables de gérer leur vie quotidienne
- **sociopathie** : ensemble de troubles psychotiques relativement rare dont les symptômes comprennent le mensonge pathologique, le fait de prendre plaisir à faire du mal aux autres et l'absence de culpabilité face à ses mauvaises actions

Proposer aux élèves des questions susceptibles d'être étudiées par des psychologues comme les suivantes :

- Quel est l'impact émotionnel sur le père de famille lorsque son rôle change dans la société canadienne?
- Quelle influence Internet exerce-t-il sur l'identité de l'individu? (Par exemple : la possibilité d'incarner plusieurs personnalités de façon anonyme.)
- L'existence de jeux vidéos de plus en plus violents augmente-t-elle l'agressivité chez les individus?
- Quel est l'impact de la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* sur les jeunes? (Par exemple : « Le jeune se croit-il invincible face à la loi puisque son casier judiciaire est effacé à 18 ans? »)
- L'anorexie chez un individu est-elle le résultat de l'image corporelle présentée dans les médias aux jeunes, aux adolescents, aux adultes, etc.?

Pistes d'évaluation

Proposer des sujets généraux aux élèves (la dépression, la peur, les phobies, le suicide, les troubles alimentaires, les déviances sexuelles, l'estime de soi, la criminalité, la violence, le comportement obsessionnel/compulsif, la toxicomanie, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche psychologique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : phobie – Pourquoi Sylvain a-t-il peur d'aller au centre commercial avec ses amis?) Vérifier la pertinence psychologique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 3-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Quels sont les symptômes ressentis par les phobiques?
- Quels impacts le passé de Stéphanie a-t-il sur sa phobie?
- Quels impacts les phobies ont-elles sur le vécu de leurs victimes?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation du psychologue.

Vérifier si les psychopathes canadiens choisis correspondent à la liste des symptômes de psychopathie.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 3-A

Les étapes de la méthodologie psychologique

Annexe 3-B

Les étapes de la méthodologie psychologique – exemple

Annexe 3-C

Sources de recherche

Annexe 3-D

Caractéristiques d'un psychopathe

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.

analyser la société canadienne du point de vue psychologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.1

décrire le rôle du psychologue

Pistes d'enseignement *(suite)*

À partir des réponses présentées, demander aux élèves de trouver ce qu'elles ont en commun. Ils constatent que toutes les questions posées traitent des enjeux psychologiques (sentiments, émotions, attitudes, comportements, raisonnements, pensées, rêves, désirs, peurs, etc.). Le psychologue étudie ces enjeux. Demander aux élèves de fournir d'autres exemples de questions étudiées par un psychologue.

Expliquer aux élèves que le psychologue a recours à une méthode spécifique pour étudier les questions psychologiques. Cette méthode comprend plusieurs étapes. Voir l'annexe 3-A : « Étapes de la méthodologie psychologique ». Avec les élèves, étudier l'exemple de recherche portant sur la question : « Quelles facettes de la personnalité d'Ian et de Nicole expliquent les différences de comportement entre eux face à la décriminalisation de la marijuana? » Voir l'annexe 3-B : « Étapes de la méthodologie psychologique – exemple ».

À partir des questions posées par les élèves dans l'activité ci-dessus, leur demander de proposer des sources d'informations pertinentes qu'ils pourraient utiliser pour trouver des éléments de réponse. (Par exemple : pour la question traitant de l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur les adolescents, les sources d'informations pertinentes possibles seraient : des entrevues, des tests de personnalité, des expérimentations, des études sur la toxicomanie chez les jeunes, etc.)

Inviter un psychologue à venir dans la salle de classe pour parler de sa profession.

Expliquer aux élèves que parfois le comportement des gens est influencé par une maladie mentale qui fait en sorte que : l'individu perd contact avec la réalité, est impulsif ou explosif, est antisocial et ne ressent pas les émotions « normales » des êtres humains. Ce type d'individu appelé « psychopathe », peut parfois entendre des voix imaginaires, avoir une autre personnalité, penser qu'il est surhumain, être paranoïaque, etc. Demander aux élèves de faire une recherche au sujet d'un psychopathe célèbre canadien. Ils utilisent la liste de vérification des symptômes pour justifier leur choix lors d'une présentation. Voir l'annexe 3-D : « Caractéristiques d'un psychopathe ».

Pistes d'évaluation *(suite)*

Proposer des sujets généraux aux élèves (la dépression, la peur, les phobies, le suicide, les troubles alimentaires, les déviances sexuelles, l'estime de soi, la criminalité, la violence, le comportement obsessionnel/compulsif, la toxicomanie, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche psychologique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : phobie – Pourquoi Sylvain a-t-il peur d'aller au centre commercial avec ses amis?) Vérifier la pertinence psychologique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 3-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Quels sont les symptômes ressentis par les phobiques?
- Quels impacts le passé de Stéphanie a-t-il sur sa phobie?
- Quels impacts les phobies ont-elles sur le vécu de leurs victimes?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation du psychologue.

Vérifier si les psychopathes canadiens choisis correspondent à la liste des symptômes de psychopathie.

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimés**

Annexe 3-A

Étapes de la méthodologie psychologique

Annexe 3-B

Étapes de la méthodologie psychologique – exemple

Annexe 3-C

Source de recherche

Annexe 3-D

Caractéristiques d'un psychopathe

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.
analyser la société canadienne du point de vue psychologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.2
analyser les grandes approches et les personnes clés en psychologie

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **behaviorisme (psychologie du comportement)** : approche de la psychologie qui étudie les interactions de l'individu avec le milieu. Elle se concentre uniquement sur l'étude du comportement observable et du rôle de l'environnement en tant que déterminant du comportement
- **cognitivisme** : étude du fonctionnement de l'intelligence, de l'origine de nos connaissances ainsi que des stratégies employées pour assimiler, retenir et réinvestir les connaissances. Elle s'intéresse essentiellement à la perception, au traitement en mémoire, au langage et ce, en regard du fonctionnement du cerveau
- **humanisme** : psychologie qui s'appuie sur l'expérience consciente de l'individu et introduit le postulat de l'autodétermination : il s'agit de développer chez la personne qui consulte le psychologue la capacité de faire des choix personnels. L'être humain est fondamentalement bon
- **psychanalyse** : méthode d'investigation psychologique et de psychothérapie, imaginée par Freud, qui consiste à déceler chez l'individu l'existence de souvenirs, de désirs ou d'images dont la présence subconsciente est à l'origine de ses troubles psychiques et psychosomatiques

Demander aux élèves de faire une recherche au sujet d'un des pères fondateurs de la psychologie suivants :

- | | | | |
|----------|-------------|-----------|------------|
| • Pavlov | • Thorndike | • Skinner | • Watson |
| • Rogers | • Adler | • Hebb | • Hull |
| • Maslow | • Jung | • Janet | • Tolman |
| • Freud | • Piaget | • Chomsky | • Broadben |
| | | | • Newell |

Ils préparent une courte biographie, trouvent une photo ou une image, décrivent l'époque de l'auteur, expliquent la contribution au domaine de la psychologie et résument les grandes idées de l'auteur. Ils présentent leurs recherches au groupe classe.

Diviser la classe en trois équipes. Chaque équipe se voit attribuer une des trois approches psychologiques à l'étude soit le behaviorisme, le cognitivisme ou l'humanisme. Les élèves s'appuient dans leurs recherches sur des livres, Internet et des sources primaires. L'annexe 3-E : (« Tableau comparatif des approches psychologiques ») peut servir de base afin d'organiser la recherche. Ils présentent leurs approches à la classe et prennent des notes sur les deux autres approches afin de compléter le tableau.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts de la psychologie en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des approches psychologiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, images de l'individu, questions typiques, critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse psychologique du phénomène individuel choisi en se basant sur les trois approches.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 3-E

Tableau comparatif des approches psychologiques

Annexe 3-F

Tableau comparatif des approches psychologiques – exemple

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.
analyser la société canadienne du point de vue psychologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.2
analyser les grandes approches et les personnes clés en psychologie

Pistes d'enseignement *(suite)*

Présenter aux élèves une analyse psychologique de la maladie mentale selon les trois approches étudiées.

- **béhaviorisme** : un psychologue béhavioriste ne cherche pas à expliquer ou à comprendre l'origine de la maladie mentale (par exemple la dépression) mais essaie plutôt de changer les stimuli externes afin de modifier le comportement du malade. Par exemple, exposer le dépressif à plus de lumière artificielle et naturelle a pour effet de réduire les comportements dépressifs en lui donnant plus d'énergie.
- **cognitivism** : un psychologue cognitiviste explique la dépression en termes de prédisposition génétique à cette condition. Il propose une thérapie basée sur la modification des pensées dépressives. Par exemple, apprendre au dépressif à limiter le temps consacré à réfléchir au sujet des situations angoissantes. Cette stratégie permet au dépressif de changer son « cinéma mental ».
- **humanisme** : un psychologue humaniste analyse les besoins et désirs du dépressif afin de l'aider à les combler. Par exemple, donner des stratégies au dépressif pour pouvoir se responsabiliser face à ses besoins et à ses désirs (si l'individu a besoin de plus d'amitié on peut suggérer des activités sociales). Ces stratégies lui permettront d'atteindre son plein potentiel.

Pistes d'évaluation *(suite)*

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts de la psychologie en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des approches psychologiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, images de l'individu, questions typiques, critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse psychologique du phénomène individuel choisi en se basant sur les trois approches.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 3-E

Tableau comparatif
des approches
psychologiques

Annexe 3-F

Tableau comparatif
des approches
psychologiques
– exemple

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.

analyser la société canadienne du point de vue psychologique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.3

effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective psychologique

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **inné** : se dit d'une caractéristique présente à la naissance, qui peut être héréditaire ou non (maladie, lésion, prédisposition, caractéristique physique)
- **acquis** : se dit des maladies, des habitudes et de l'immunité qui apparaissent après la naissance et qui ne sont pas d'origine congénitale

Présenter aux élèves une étude de cas psychologique portant sur le cas du criminel canadien Marc Lépine. Voir l'annexe 3-G : « Exemple de recherche ». Leur demander de décrire les outils de recherche (sondage, entretien, photo, étude, etc.) utilisés lors de l'étude de cas psychologique.

Demander aux élèves de faire une étude de cas canadienne en utilisant la méthode psychologique.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de la description des outils de recherche (par exemple : les descriptions psychiatriques de la personnalité de Marc Lépine, les témoignages des gens de son entourage, sa lettre de suicide, les reportages médiatiques, etc.).

Vérifier la pertinence de l'étude de cas canadienne en se basant sur les critères suivants :

- Le cas relève-t-il du domaine psychologique?
- Les étapes ont-elles été respectées?
- L'échantillonnage est-il significatif?
- Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et une critique des sources a-t-elle été faite?
- Les résultats sont-ils plausibles?

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 3-G

Exemple de recherche

PERSPECTIVE ANTHROPOLOGIQUE

4

**PERSPECTIVE
ANTHROPOLOGIQUE**

PEPERSPECTIVE ANTHROPOLOGIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4. analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 4.1 décrire le rôle de l'anthropologue culturel
- 4.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en anthropologie culturelle
- 4.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective anthropologique culturelle

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.

analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.1

décrire le rôle de l'anthropologie culturelle

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **anthropologie** : étude scientifique de l'évolution de l'espèce humaine et des diverses cultures qui composent l'humanité
- **anthropologie culturelle** : étude des cultures des peuples vivants
- **anthropologie physique** : étude de l'évolution de l'espèce humaine, comprenant la comparaison des caractéristiques génétiques humaines avec celles des singes, des gorilles et des chimpanzés
- **anthropologie sociale** : étude et analyse de l'organisation sociale des peuples vivants
- **culture** : valeurs et comportements transmis de génération en génération
- **valeurs** : idées, croyances et façons de se comporter qui sont précieuses et importantes pour les personnes d'une même culture

Proposer aux élèves des questions susceptible d'être étudiées par des anthropologues culturels comme les suivantes :

- Comment la culture canadienne envisage-t-elle le rôle du père?
- Quelle influence Internet exerce-t-il sur les valeurs culturelles canadiennes? (Par exemple : la valorisation de l'information instantanée plutôt que de la recherche approfondie.)
- L'existence de jeux de plus en plus violents témoigne-t-elle d'une culture canadienne de plus en plus violente?
- Qu'est-ce que les changements de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* révèlent au sujet de la culture canadienne? (Par exemple : « Est-ce qu'elle valorise davantage la tolérance ou l'intolérance de la criminalité chez les jeunes? »)
- Quelle image corporelle est valorisée par la culture canadienne?

À partir des réponses proposées, demander aux élèves de trouver ce qu'elles ont en commun. Ils constatent que toutes les questions posées traitent d'enjeux anthropologiques culturels (valeurs, culture, idées, croyances, coutumes, comportements collectifs, etc.). L'anthropologie culturelle étudie ces enjeux. Demander aux élèves de fournir d'autres exemples de questions étudiées par un anthropologue culturel.

Expliquer aux élèves que l'anthropologue culturel a recours à une méthode spécifique pour étudier les questions anthropologiques. Cette méthode comprend plusieurs étapes. Voir l'annexe 4-A : « Étapes de la méthodologie anthropologique ». Avec les élèves, étudier l'exemple de recherche portant sur la question : « Quelles sont les nouvelles valeurs culturelles canadiennes qui expliquent la décriminalisation de la Marijuana? » Voir l'annexe 4B : « Étapes de la méthodologie anthropologique – exemple ».

Pistes d'évaluation

Proposer des sujets généraux aux élèves (les rites, l'art, les objets matériels, les mentalités et attitudes, les coutumes, les traditions, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche anthropologique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : « Quelles valeurs culturelles de la société canadienne expliquent le désir d'accumuler de plus en plus de biens matériels, les gadgets technologiques les plus récents? ») Vérifier la pertinence anthropologique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 4-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Quels aspects de la culture canadienne expliquent le tabou de la mort?
- Quels aspects de la culture canadienne expliquent le déclin de la participation aux grandes religions traditionnelles, le catholicisme par exemple?
- Pourquoi la culture autochtone est-elle plus respectueuse de l'environnement que celle des occidentaux?
- Quel est le lien entre la culture et l'art qu'elle produit?

Vérifier la pertinence des questions. Les élèves trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation de l'anthropologue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 4-A

Étapes de la méthodologie anthropologique

Annexe 4-B

Étapes de la méthodologie anthropologique – exemple

Annexe 4-C

Sources de recherche

- Extrait de la version française de « *The End of Suburbia* »

Résultats d'apprentissage spécifiques

*Avant la fin de la dixième
année, il est attendu que
l'élève pourra :*

4.
analyser la société
canadienne du point de vue
anthropologique culturelle.

*En dixième année, il
est attendu que l'élève
pourra :*

- 4.1
décrire le rôle de
l'anthropologue culturel

Pistes d'enseignement *(suite)*

À partir des questions posées par les élèves dans l'activité précédente, leurs demander de proposer des sources d'informations pertinentes qu'ils pourraient utiliser pour trouver des éléments de réponse. (Par exemple : pour la question traitant de l'impact des nouvelles valeurs culturelles sur la décriminalisation de la marijuana, les sources d'informations pertinentes possibles seraient : des entrevues, des expérimentations, des études sur la société canadienne, l'observation de comportements, etc.)

Inviter un anthropologue à venir dans la salle de classe pour parler de sa profession.

Pistes d'évaluation *(suite)*

Proposer des sujets généraux aux élèves (les rites, l'art, les objets matériels, les mentalités et attitudes, les coutumes, les traditions, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche anthropologique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : « Quelles valeurs culturelles de la société canadienne expliquent le désir d'accumuler de plus en plus de biens matériels, les gadgets technologiques les plus récents? ») Vérifier la pertinence anthropologique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 4-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Quels aspects de la culture canadienne expliquent le tabou de la mort?
- Quels aspects de la culture canadienne expliquent le déclin de la participation aux grandes religions traditionnelles, le catholicisme par exemple?
- Pourquoi la culture autochtone est-elle plus respectueuse de l'environnement que celle des occidentaux?
- Quel est le lien entre la culture et l'art qu'elle produit?

Vérifier la pertinence des questions. Les élèves trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation de l'anthropologue.

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimés**

Annexe 4-A

Les étapes de la méthodologie anthropologique

Annexe 4-B

Les étapes de la méthodologie anthropologique – exemple

Annexe 4-C

Source de recherche

- Extrait de la version française de « *The End of Suburbia* »

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.

analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.2

analyser les grandes approches et les personnes clés en anthropologie culturelle

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **anthropologie culturelle** : étude des cultures des peuples vivants
- **anthropologie physique** : étude de l'évolution de l'espèce humaine, comprenant la comparaison des caractéristiques génétiques humaines avec celles des singes, des gorilles et des chimpanzés
- **anthropologie sociale** : étude et analyse de l'organisation sociale des peuples vivants
- **enculturation** : processus d'apprentissage par lequel nous commençons à apprendre les idées, les valeurs et les croyances de notre culture
- **ethnographie** : science de l'anthropologie dont l'objet est l'étude descriptive et analytique, sur le terrain, des mœurs, des coutumes des populations déterminées

Demander aux élèves de faire une recherche au sujet d'un des pères fondateurs de l'anthropologie suivants :

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| • Margaret Mead | • Richard Leakey |
| • Ruth Benedict | • Jane Goodall |
| • Bronislaw Malinowski | • Biruté Galdikas |
| • Raymond Dart | • Dian Fossey |
| • Louis Leakey | • Elizabeth Florence Coulson |
| • Mary Leakey | • Jane Guyer |

Ils préparent une courte biographie, trouvent une photo ou une image, décrivent l'époque de l'auteur, expliquent la contribution au domaine de l'anthropologie et résumant les grandes idées de l'auteur. Ils présentent leurs recherches au groupe classe.

Diviser la classe en trois équipes. Chaque équipe se voit attribuer une des trois approches anthropologiques à l'étude soit l'anthropologie culturelle, physique ou sociale. Les élèves s'appuient dans leurs recherches sur des livres, Internet et des sources primaires. L'annexe 4-D : (« Tableau comparatif des approches anthropologiques ») peut servir de base afin d'organiser la recherche. Ils présentent leurs approches à la classe et prennent des notes sur les deux autres approches afin de compléter le tableau.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts de l'anthropologie en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des approches anthropologiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, images de l'individu, question typiques, critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse anthropologique du phénomène individuel choisi en se basant sur les trois approches.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 4-D

Tableau comparatif
des approches
anthropologiques

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.

analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.2

analyser les grandes approches et les personnes clés en anthropologie culturelle

Pistes d'enseignement *(suite)*

Présenter aux élèves une analyse anthropologique de la société autochtone canadienne selon les trois approches étudiées.

- **anthropologie culturelle** : un anthropologue culturel étudie les divers aspects de la culture autochtone qui lui sont propres tels que les rites (par exemple : hutte de sudation), la langue (par exemple : Mi'kmaq), la spiritualité (par exemple : l'animisme), les légendes (par exemple : mythe de la création), l'arts et les objets matériels (par exemple : capteurs de rêves), etc.
- **anthropologie physique** : un anthropologue physique qui défend la théorie que les autochtones du Canada sont originaires de l'Asie et ont traversé le détroit de Béring il y a 12 000 ans essaie de trouver des preuves soit par l'archéologie soit par des tests génétiques afin de confirmer son hypothèse. Il étudie les aspects physiques et les objets matériels des deux cultures afin de déterminer comment les autochtones se sont adaptés et ont évolué dans leur nouvel environnement suite à leur arrivée au Canada.
- **anthropologie sociale** : un anthropologue social étudie le rôle des personnes âgées au sein de la société autochtone contemporaine dans le but d'analyser son organisation. Il étudie les rapports entre les personnes âgées et les autres classes d'âge ainsi que leur influence sur le maintien des traditions et la prise de décisions.

Pistes d'évaluation *(suite)*

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts de l'anthropologie en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des approches anthropologiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, images de l'individu, question typiques, critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse anthropologique du phénomène individuel choisi en se basant sur les trois approches.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 4-D

Tableau comparatif
des approches
anthropologiques

Annexe 4-E

Tableau comparatif
des approches
anthropologiques
– exemple

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.
analyser la société canadienne du point de vue anthropologique culturelle.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.3
effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective anthropologique culturelle

Pistes d'enseignement

Mot-clé

- **observation participante** : méthode d'enquête où l'anthropologue vie avec un groupe culturel pendant une période de temps assez longue pour comprendre le fonctionnement de ce groupe

Présenter aux élèves une étude de cas d'anthropologie culturelle portant sur la culture canadienne entourant la participation aux sports d'équipes. Voir l'annexe 4-F : « Exemple de recherche ». Leur demander de décrire les outils de recherche (observation directe, photos, étude, etc.) utilisés lors de l'étude de cas anthropologique. Il est à noter que la plupart des recherches d'anthropologie culturelle ont recours à l'observation participante. Étant donné que cette méthode demande une recherche exhaustive pouvant durer plusieurs mois voire des années, l'exemple cité utilise plutôt l'observation directe. C'est cette méthode qu'on demande à l'élève d'utiliser lors de sa recherche.

Demander aux élèves de faire une étude de cas canadienne en utilisant la méthode anthropologique. Par exemple :

- un concert rock
- une salle de classe
- une cérémonie religieuse
- une bibliothèque
- une salle de bingo
- un terrain de jeu
- une épicerie
- un centre commercial
- un restaurant
- une ligue de jeu de quilles
- un autobus
- un ascenseur
- une cafétéria

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de la description des outils de recherche (par exemple : l'analyse anthropologique de la partie de hockey, etc.).

Vérifier la pertinence de l'étude de cas canadienne en se basant sur les critères suivants :

- Le cas relève-t-il du domaine anthropologique?
- Les étapes ont-elles été respectées?
- L'observation est-elle significative?
- Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et une critique des sources a-t-elle été faite?
- Les résultats sont-ils plausibles?

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 4-F

Exemple de recherche

PERSPECTIVE POLITIQUE

5

PERSPECTIVE
POLITIQUE

PERSPECTIVE POLITIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5. analyser la société canadienne du point de vue politique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 5.1 décrire le rôle du politicologue
- 5.2 analyser les grandes approches et les personnes clés en politique
- 5.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective politique

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.
analyser la société canadienne du point de vue politique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.1
décrire le rôle du politicologue

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **politique** : art de diriger et de gouverner un pays
- **autorité** : forme de pouvoir d'influence fondée sur le statut, la compétence ou le charisme de celui qui l'exerce
- **gauche / droite** : échelle politique qui permet de situer les partis et idées politiques. La gauche se caractérise généralement par le collectivisme et l'égalitarisme. La droite par l'ordre, le travail et la famille
- **démocratie** : type de régime politique fondé sur le principe que la souveraineté appartient à l'ensemble de citoyens
- **dictature** : régime où les dirigeants sont parvenus au pouvoir par des voies non constitutionnelles et n'assujettissent l'exercice du pouvoir à aucune règle établie
- **pouvoir** : capacité d'amener une autre personne à faire ce que l'on veut, par un moyen quelconque
- **élection** : fait de désigner quelqu'un par un vote
- **politicologue** : spécialiste des sciences politiques
- **politicien** : personne qui exerce une action politique dans le gouvernement ou dans l'opposition

Proposer aux élèves des questions susceptible d'être étudiées par des politicologues comme les suivantes :

- Comment le pouvoir est-il exercé au Canada?
- Quelle influence Internet exerce-t-il sur la vie politique canadienne? (Par exemple : l'accès à une plus grande quantité d'information aide à répandre des points de vue et de la propagande de plus en plus variés.)
- Comment le système gouvernemental canadien se compare-t-il aux systèmes gouvernementaux qui existent ailleurs dans le monde?
- Quel est le rôle du citoyen au Canada?
- Est-ce que le système politique canadien réussit à défendre les intérêts des groupes minoritaires ou est-il discriminatoire?

À partir des réponses proposées, demander aux élèves de trouver ce qu'elles ont en commun. Ils constatent que toutes les questions posées traitent d'enjeux politiques (pouvoir, influence, citoyenneté, droit, responsabilité, égalité, justice, etc.). Le politicologue étudie ces enjeux. Demander aux élèves de fournir d'autres exemples de questions étudiées par un politicologue.

Expliquer aux élèves que le politicologue a recours à une méthode spécifique pour étudier les questions politiques. Cette méthode comprend plusieurs étapes. Voir l'annexe 5-A : « Étapes de la méthode de recherche en sciences politiques ». Avec les élèves, étudier l'exemple de recherche portant sur la question : « Quelles sont les nouveaux enjeux politiques canadiens qui jouent un rôle dans la décriminalisation de la marijuana? » Voir l'annexe 5-B : « Étapes de la méthode de recherche en sciences politiques – exemple ».

Pistes d'évaluation

Proposer des sujets généraux aux élèves (le pouvoir, l'autorité, la justice, le gouvernement, la politique, les partis politiques, le types de régime, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche politique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : « Qui dirige le pays, les politiciens ou les présidents des multinationales? »). Vérifier la pertinence politique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 4-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinentes. Par exemple :

- Quels aspects du système canadien expliquent le manque de participation des jeunes aux élections?
- Quel est le rôle des groupes de lobbying dans le système politique canadien?
- Pourquoi les groupes minoritaires revendiquent-ils toujours une plus grande place au sein du système politique canadien?
- Est-ce que les décisions des politiciens représentent réellement les désirs des citoyens?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation du politicologue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 5-A

Étapes de la méthode de recherche en science politique

Annexe 5-B

Étapes de la méthode de recherche en science politique – exemple

Annexe 5-C

Sources de recherche

- Extrait de la version française de « *The Corporation* »

**Résultats
d'apprentissage
spécifiques**

*Avant la fin de la dixième
année, il est attendu que
l'élève pourra :*

5.
analyser la société
canadienne du point de vue
politique.

*En dixième année, il
est attendu que l'élève
pourra :*

5.1
décrire le rôle du
politicalologue

Pistes d'enseignement *(suite)*

À partir des questions posées par les élèves dans l'activité précédente, leur demander de proposer des sources d'informations pertinentes qu'ils pourraient utiliser pour trouver des éléments de réponse. (Par exemple : pour la question traitant des enjeux politiques canadiens qui jouent un rôle dans la décriminalisation de la marijuana, les sources d'informations pertinentes possibles seraient : des entrevues, des sondages, des études sur la société canadienne, des études sur d'autres sociétés – Hollande, Taïwan, États-Unis –, d'anciens projets de loi, des manuscrits de débats parlementaires, etc.)

Inviter un politicalologue à venir dans la salle de classe pour parler de sa profession.

Pistes d'évaluation

Proposer des sujets généraux aux élèves (le pouvoir, l'autorité, la justice, le gouvernement, la politique, les partis politiques, le types de régime, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche politique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : « Qui dirige le pays, les politiciens ou les présidents des multinationales? »). Vérifier la pertinence politique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 4-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinentes. Par exemple :

- Quels aspects du système canadien expliquent le manque de participation des jeunes aux élections?
- Quel est le rôle des groupes de lobbying dans le système politique canadien?
- Pourquoi les groupes minoritaires revendiquent-ils toujours une plus grande place au sein du système politique canadien?
- Est-ce que les décisions des politiciens représentent réellement les désirs des citoyens?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation du politicologue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 5-A

Étapes de la méthode de recherche en science politique

Annexe 5-B

Étapes de la méthode de recherche en science politique – exemple

Annexe 5-C

Sources de recherche

- Extrait de la version française de « *The Corporation* »

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.
analyser la société canadienne du point de vue politique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.2
analyser les grandes approches et les personnes clés en politique

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **socialisme** : doctrine d'organisation sociale qui entend faire prévaloir l'intérêt et le bien général contre les intérêts particuliers, au moyen d'une organisation concentrée
- **libéralisme** : idéologie qui privilégie la liberté individuelle et la propriété privée, deux droits considérés comme « naturels et inaliénables »
- **conservatisme** : position politique similaire au ou synonyme du traditionalisme, selon laquelle il est nécessaire de préserver ou de revenir à un certain état (social, politique, religieux, etc.)
- **idéologie** : ensemble structuré d'idées qui, sur le plan personnel, aident à comprendre la politique et le monde et permettent de présenter des arguments
- **monarchisme** : doctrine politique qui prône le maintien ou l'instauration de la monarchie, forme de gouvernement où une seule personne dirige l'État et exerce l'ensemble des pouvoirs

Demander aux élèves de faire une recherche au sujet d'un des fondateurs d'idéologies politiques suivants :

- | | | |
|----------------|-------------------------|---------------------|
| • John Locke | • Aristote | • Nicolas Machiavel |
| • Karl Marx | • Thomas Hobbes | • Cicéron |
| • Edmund Burke | • Jean Jacques Rousseau | • Platon |
| • John Stuart | • Tocqueville | • Georg W. F. Hegel |

Ils préparent une courte biographie, trouvent une photo ou une image, décrivent l'époque de l'auteur, expliquent la contribution au domaine de l'idéologie politique et résument les grandes idées de l'auteur. Ils présentent leurs recherches au groupe classe.

Diviser la classe en trois équipes. Chaque équipe se voit attribuer une des trois approches politiques à l'étude soit le conservatisme, le libéralisme ou le socialisme. Les élèves s'appuient dans leurs recherches sur des livres, Internet et des sources primaires. L'annexe 5-D : (« Tableau comparatif des idéologies politiques ») peut servir de base afin d'organiser la recherche. Ils présentent leurs idéologies à la classe et prennent des notes sur les deux autres idéologies afin de compléter le tableau.

Présenter aux élèves une analyse politique du problème de la pauvreté dans la société canadienne selon les trois idéologies étudiées.

- **conservatisme** : un idéologue conservateur explique le problème de la pauvreté en s'inspirant du passé. Il dit que la pauvreté reflète le développement naturel de la société. Chaque société attribue aux personnes une position socio-économique dans sa hiérarchie au cours de l'histoire. Les pauvres occupent donc un rôle dans le maintien de la stabilité sociale. Leur bonheur est assuré au sein de la famille et de l'Église.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts des idéologies politiques en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des idéologies politiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, système politique et critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse du phénomène de la pauvreté choisi en se basant sur les trois idéologies.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 5-D

Tableau comparatif des
idéologies politiques

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.
analyser la société canadienne du point de vue politique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.2
analyser les grandes approches et les personnes clés en politique

Pistes d'enseignement *(suite)*

- **libéralisme**: un idéologue libéral explique le problème de la pauvreté en regardant les choix individuels que le pauvre a faits. La société doit garantir la liberté à tous les individus mais ceux-ci doivent bien choisir pour favoriser leur réussite. La pauvreté est en quelque sorte le reflet de mauvais choix.
- **socialisme** : un idéologue socialiste explique le problème de la pauvreté en regardant l'inégalité des classes sociales. Cette inégalité est le résultat d'une distribution inéquitable des ressources dont dispose la société. La pauvreté n'est ni naturelle ni la conséquence de mauvais choix de la part de l'individu. Elle est le résultat d'une exploitation d'une classe par une autre et elle peut être renversée par une révolution.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts des idéologies politiques en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des idéologies politiques étudiées selon les rubriques suivantes : auteurs, concepts utilisés, système politique et critiques.

Vérifier la pertinence de l'analyse du phénomène de la pauvreté choisi en se basant sur les trois idéologies.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 5-D

Tableau comparatif des
idéologies politiques

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.
analyser la société canadienne du point de vue politique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.3
effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective politique

Pistes d'enseignement

Présenter aux élèves une étude de cas politique portant sur la création d'une province acadienne. Voir l'annexe 5-E : « Exemple de recherche ». Leurs demander de décrire les outils de recherche (documents, photos, études, sondages, etc.) utilisés lors de l'étude de cas politique.

Demander aux élèves de faire une étude de cas canadienne en utilisant la méthode de recherche en sciences politiques.

Par exemple :

- la séparation du Québec
- le système électoral proportionnel
- l'autonomie des Autochtones
- l'abolition de la monarchie au Canada
- l'Union nord-américaine
- une décision du gouvernement local

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de la description des outils de recherche (par exemple : l'analyse politique de la création d'une province acadienne, etc.).

Vérifier la pertinence de l'étude de cas canadienne en se basant sur les critères suivants :

- Le cas relève-t-il du domaine politique?
- Les étapes ont-elles été respectées?
- La recherche est-elle significative?
- Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et une critique des sources a-t-elle été faite?
- Les résultats sont-ils plausibles?

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 5-D

Tableau comparatif des
idéologies politiques

PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE

6

**PERSPECTIVE
ÉCONOMIQUE**

PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6. analyser la société canadienne du point de vue économique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 6.1 décrire le rôle de l'économiste
- 6.2 analyser les grands systèmes économiques et les personnes clés en économie
- 6.3 effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective économique

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.
analyser la société canadienne du point de vue économique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.1
décrire le rôle de l'économiste

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **économie** : système autonome dans lequel de nombreuses transactions indépendantes à l'intérieur de la société créent un flux distinct d'argent et de produits
- **économiste** : spécialiste des questions économiques
- **capitalisme** : économie caractérisée par la propriété privée d'une entreprise ou d'une industrie, le souci de rentabilité et les marchés libres
- **capital** : montant original qu'une entreprise emprunte avec une obligation et qui doit être repayé au détenteur de l'obligation, sur laquelle on doit verser des intérêts

Proposer aux élèves des questions susceptible d'être étudiées par des économistes comme les suivantes :

- Quel est le rôle de la banque du Canada dans l'économie canadienne?
- Quelle influence Internet exerce-t-il sur la vie économique canadienne? (Par exemple : l'accès à un plus grand éventail de produits en ligne.)
- Comment le système économique canadien se compare-t-il aux systèmes économiques qui existent ailleurs au monde?
- Quel est le rôle du consommateur au Canada?
- Est-ce que le système économique canadien répartit de façon équitable les richesses du pays?

À partir des réponses échangées, demander aux élèves de trouver ce qu'elles ont en commun. Ils constatent que toutes les questions posées traitent d'enjeux économiques (argent, besoins et désirs, richesses, consommation, gouvernement, marché, classes économiques, production, etc.). L'économiste étudie ces enjeux. Demander aux élèves de fournir d'autres exemples de questions étudiées par un économiste.

Expliquer aux élèves que l'économiste a recours à une méthode spécifique pour étudier les questions économiques. Cette méthode comprend plusieurs étapes. Voir l'annexe 6-A : « Étapes de la méthode de recherche en économie ». Avec les élèves, étudier l'exemple de recherche portant sur la question : « Quels sont les retombées économiques au Canada qui résultent de la décriminalisation de la marijuana? » Voir l'annexe 6-B : « Étapes de la méthode de recherche en économie – exemple ».

À partir des questions posées par les élèves dans l'activité ci-dessus, leur demander de proposer des sources d'informations pertinentes qu'ils pourraient utiliser pour trouver des éléments de réponse. (Par exemple : pour la question traitant des enjeux économique canadiens qui jouent un rôle dans la décriminalisation de la marijuana, les sources d'informations pertinentes possibles seraient : des entrevues, des sondages, des études sur l'économie canadienne, des études sur l'économie de d'autres sociétés — Hollande, Taïwan, États-Unis —, des propositions de projets de loi, des bilans de fin d'exercice financier — NSLC —, etc.)

Inviter un économiste à venir dans la salle de classe pour parler de sa profession.

Pistes d'évaluation

Proposer des sujets généraux aux élèves (offre et demande, production, consommation, inflation, impôt, marché, efficacité, mode, etc.). Par la suite, ils posent des questions de recherche économique spécifiques qui portent sur un de ces sujets. (Par exemple : « Est-ce que les goûts des consommateurs sont créés par les producteurs de biens et services? »). Vérifier la pertinence économique des questions posées.

À partir de leur question, demander aux élèves de proposer une hypothèse. Vérifier la pertinence et la vraisemblance de l'hypothèse.

En se basant sur une source (voir l'annexe 6-C : « Source de recherche »), demander aux élèves de poser plusieurs questions de recherche politique pertinente. Par exemple :

- Quels aspects du système économique canadien expliquent l'inégalité de la répartition des richesses?
- Quels facteurs expliquent l'exil des gens des Maritimes vers l'ouest?
- Qu'est-ce qui explique l'écart entre les provinces riches et les provinces pauvres?
- Quel serait l'impact économique sur l'économie locale de la construction d'une infrastructure quelconque?
- Quelles seront les professions très demandées à l'avenir?
- Quel est l'impact de l'arrivée d'un WalMart sur les petites entreprises?

Vérifier la pertinence des questions. Ils trouvent leur propre source et proposent des questions à partir de cette source. Vérifier la pertinence des questions et de la source.

Demander aux élèves de résumer le contenu de la présentation de l'économiste.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 6-A

Étapes de la méthode de recherche en économie

Annexe 6-B

Étapes de la méthode de recherche en économie – exemple

Annexe 6-C

Sources de recherche

- Extrait de la version française « *La face cachée de l'empire Wal Mart* »
- Extrait de la version française de « *Wal Town* »

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.

analyser la société canadienne du point de vue économique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.2

analyser les grands systèmes économiques et les personnes clés en économie

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **économie traditionnelle** : système économique dans lequel les décisions sont prises en fonction des pratiques du passé, en ayant souvent recours au troc
- **économie de marché (libre entreprise)** : système économique dans lequel les décisions de production sont prises par les acheteurs et les vendeurs sur le marché
- **économie à planification centrale (dirigée)** : système économique dans lequel les décisions en ce qui a trait à la production sont prises par des agents centraux de planification
- **économie mixte** : système économique qui contient des éléments des économies de marché, des économies de planification centrale et des économies traditionnelles

Demander aux élèves de faire une recherche au sujet d'un des penseurs en économie suivants :

- | | | |
|------------------|--------------------------|---------------------|
| • Adam Smith | • John Maynard Keynes | • Richard Cantillon |
| • Thomas Malthus | • John Kenneth Galbraith | • Jean Colbert |
| • David Ricardo | • Milton Friedman | • David Hume |
| • Karl Marx | • Pierre de Boisguilbert | • John Stuart Mill |

Ils préparent une courte biographie, trouvent une photo ou une image, décrivent l'époque de l'auteur, expliquent la contribution au domaine de l'économie et résument les grandes idées de l'auteur. Ils présentent leurs recherches au groupe classe.

Diviser la classe en trois équipes. Chaque équipe se voit attribuer un des trois systèmes économiques à l'étude soit l'économie traditionnelle, l'économie de marché ou l'économie à planification centrale. Les élèves s'appuient dans leurs recherches sur des livres, Internet et des sources primaires. L'annexe 6-D : (« Tableau comparatif des systèmes économiques ») peut servir de base afin d'organiser la recherche. Ils présentent leurs systèmes à la classe et prennent des notes sur les deux autres systèmes afin de compléter le tableau.

Expliquer aux élèves que l'économie canadienne rassemble les caractéristiques des trois systèmes économiques et que, pour cette raison, on l'appelle une économie mixte. Présenter aux élèves une analyse économique de trois possibilités pour la production de blé dans la société canadienne selon les trois systèmes économiques étudiés.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts des systèmes économiques en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des systèmes économiques étudiés selon les rubriques suivantes : quoi produire? Comment produire? Pour qui produire? Forces et faiblesses.

Vérifier la pertinence de l'analyse des systèmes économiques et de la production de blé en se basant sur les trois systèmes économiques.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 6-D

Tableau comparatif des
systèmes économiques

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.
analyser la société canadienne du point de vue économique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.2
analyser les grands systèmes économiques et les personnes clés en économie

Pistes d'enseignement *(suite)*

Si l'économie canadienne était une économie traditionnelle :

- **économie traditionnelle** : un économiste qui se base sur les préceptes de l'économie traditionnelle explique que la société en question produit assez de blé pour subvenir à ses propres besoins. Elle utilise probablement les mêmes instruments agricoles rudimentaires que ses ancêtres. Si jamais elle réussit à produire un surplus il sera échangé sous forme de troc. Notons que l'avènement des nouvelles technologies a réduit grandement l'existence de l'économie traditionnelle dans le monde.

Si l'économie canadienne était une économie de marché :

- **économie de marché** : un économiste qui se base sur les préceptes de l'économie de marché explique la production de blé selon les concepts de l'offre et de la demande. Autrement dit, si le blé est très demandé les producteurs ont intérêt à en produire beaucoup parce qu'il se vend à un prix élevé. Par contre, si la demande pour le blé n'est pas forte la production de blé diminue. Les producteurs de blé contrôlent le marché car si la demande est forte, ils peuvent choisir de diminuer la production pour maintenir le prix à un niveau élevé.

Si l'économie canadienne était une économie à planification centrale :

- **économie à planification centrale** : un économiste qui se base sur les préceptes de l'économie à planification centrale explique que le gouvernement fédéral détermine à l'avance la quantité de blé qui sera produite et « qui » produira ce blé. Cette quantité de blé sera déterminée par les fonctionnaires du gouvernement qui auront prévu la quantité nécessaire pour combler les besoins de la population. Le prix est déterminé à l'avance et tout le monde en reçoit la même quantité.

Pistes d'évaluation

Évaluer la qualité de la présentation et la pertinence des informations transmises. Les élèves rédigent un court paragraphe décrivant les débuts des systèmes économiques en se basant sur l'ensemble des présentations.

Vérifier la pertinence des informations au sujet des systèmes économiques étudiés selon les rubriques suivantes : quoi produire? Comment produire? Pour qui produire? Forces et faiblesses.

Vérifier la pertinence de l'analyse des systèmes économiques et de la production de blé en se basant sur les trois systèmes économiques.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 6-D

Tableau comparatif des
systèmes économiques

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.

analyser la société canadienne du point de vue économique.

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.3

effectuer une étude de cas canadienne selon une perspective économique

Pistes d'enseignement

Présenter aux élèves une étude de cas économique portant sur l'impact économique des jeux de l'Acadie dans la région d'Halifax. Voir l'annexe 6-E : « Exemple de recherche ». Leur demander de décrire les outils de recherche (documents, photos, études, sondages, etc.) utilisés lors de l'étude de cas économique.

Demander aux élèves de faire une étude de cas canadienne en utilisant la méthode de recherche en économie.

Par exemple :

- analyse de l'impact des Jeux olympiques à Vancouver en 2010
- analyse du marché du homard pendant la saison de pêche
- taux de chômage dans une région spécifique
- impact de la politique monétaire canadienne sur l'économie
- avantages et désavantages de l'ALENA pour le Canada.
- coût des services en français en Nouvelle-Écosse

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de la description des outils de recherche (par exemple : l'étude de cas économique portant sur l'impact économique des jeux de l'Acadie dans la région d'Halifax., etc.).

Vérifier la pertinence de l'étude de cas canadienne en se basant sur les critères suivants :

- Le cas relève-t-il du domaine économique?
- Les étapes ont-elles été respectées?
- La recherche est-elle significative?
- Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et une critique des sources a-t-elle été faite?
- Les résultats sont-ils plausibles?

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimés**

Annexe 6-E

Exemple de recherche

CONCLUSION

7

CONCLUSION

CONCLUSION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

7. réaliser un projet de recherche.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En dixième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 7.1 choisir un thème canadien et l'étudier selon les cinq perspectives du cours à l'aide d'une question de recherche

Résultats d'apprentissage spécifiques

*Avant la fin de la dixième
année, il est attendu que
l'élève pourra :*

7.
réaliser un projet de
recherche.

*En dixième année, il
est attendu que l'élève
pourra :*

7.1
choisir un thème canadien
et l'étudier selon les cinq
perspectives du cours à
l'aide d'une question de
recherche

Pistes d'enseignement

Revenir avec les élèves sur l'étude de cas portant sur la décriminalisation de la marijuana en attirant leur attention sur les cinq perspectives des sciences humaines étudiées. Poser la question suivante : « Quel est l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur le Canada? » Demander aux élèves de choisir un thème et de l'étudier selon les cinq perspectives.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de l'étude de cas selon les critères du tableau de l'annexe 7-A : « Projet synthèse ».

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimés

Annexe 7-A

Projet synthèse

ANNEXE

Introduction

1

INTRODUCTION

annexe 1-A**Diverses perspectives des disciplines des sciences humaines**

Perspective sociologique	
Perspective psychologique	
Perspective anthropologique	
Perspective politique	
Perspective économique	

annexe 1-B

Diverses perspectives des disciplines des sciences humaines – exemple

Perspective sociologique	<p>Le sociologue pose la question suivante : « Quels sont les facteurs communs dans la vie des jeunes qui déclenchent des attaques sur des personnes de leur âge? »</p> <p>Selon le sociologue, ces filles partageaient des traits communs avec d'autres jeunes ayant commis ce type de crime. Elles n'étaient pas populaires, elles passaient beaucoup de temps seules, elles se faisaient souvent taquiner, elles avaient du mal à maîtriser leur colère. Ce genre de personne se sent d'habitude très frustré et parfois agit de façon violente.</p>
Perspective psychologique	<p>Le psychologue pose la question suivante : « Quelles facettes de la personnalité des filles ont conduit celles-ci à commettre ce crime? »</p> <p>Le psychologue scolaire de l'agresseur de 18 ans a noté pendant le procès que la fille en question faisait preuve depuis l'enfance d'une incapacité de maîtriser sa rage. De plus, elle avait eu du mal à s'intégrer dans le groupe de ses camarades et passait beaucoup de temps seule. Il lui avait proposé des thérapies pour apprendre à maîtriser sa colère, qu'elle avait refusées.</p>
Perspective anthropologique	<p>L'anthropologue pose la question suivante : « Quelles sont les valeurs des cultures dans lesquelles elles ont grandi et ont plus tard travaillé? »</p> <p>Selon l'anthropologue, certains éléments de la culture canadienne en général et de la sous-culture de l'école des jeunes filles en particulier ont valorisé la violence comme moyen de régler ses problèmes. De plus, les médias ont désensibilisé les Canadiens à la violence (télévision, film, musique populaire, jeux vidéo, vidéos, etc.).</p>
Perspective politique	<p>Le politicologue pose la question suivante : « Quel rôle jouent les instances gouvernementales et le pouvoir politique dans la prévention de telles attaques? »</p> <p>Selon certains politicologues, le gouvernement en place a coupé les programmes d'aide aux familles défavorisées, ce qui a privé les filles de l'aide dont elles avaient besoin. Par ailleurs, la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> (selon laquelle les accusés âgés de moins de 18 ans ne sont pas jugés en tant qu'adultes) peut encourager un comportement criminel à cause du manque de sévérité des peines.</p>
Perspective économique	<p>L'économiste pose la question suivante : « Quel rôle la répartition inégale des richesses a-t-elle joué dans la provocation de telles attaques? »</p> <p>Selon certains économistes, la société capitaliste canadienne répartit d'une façon de plus en plus inégale ses richesses de sorte que les familles riches deviennent plus riches, tandis que les pauvres deviennent plus pauvres. D'autres économistes auraient le point de vue que cette répartition inégale est naturelle et juste. Sans se pencher sur le cas particulier de la fille battue les économistes débattent de l'impact de l'économie sur les milieux sociaux.</p>

ANNEXE

Perspective sociologique

2

**PERSPECTIVE
SOCIOLOGIQUE**

annexe 2-A**Étapes de la méthodologie sociologique****1. Définir le problème**

- Quel problème social veut-on résoudre?
- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?
- Afin de poser une question pertinente il faut faire une exploration préalable du sujet.

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

annexe 2-B**Étapes de la méthodologie sociologique – exemple****1. Définir le problème**

- Quel problème social veut-on résoudre?
- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?
- Afin de poser une question pertinente il faut faire une exploration préalable du sujet.

Scénario

Le gouvernement décide pour plusieurs raisons (coût élevé de l'application des lois de lutte contre les drogues, évolution des attitudes du public face à la consommation de drogues et distribution et production sécurisée et réglementée par le gouvernement) de rendre légale la consommation de la marijuana jusqu'alors interdite.

Question de départ :

Quel est l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur les adolescents?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

La décriminalisation de la marijuana mène les jeunes à consommer des drogues dures. (Par exemple : cocaïne, crack, héroïne, ecstasy, etc.).

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

Identification des variables :

- | | | |
|--------------------------|---|--|
| variable indépendante | → | la nouvelle loi décriminalisant la marijuana |
| variable dépendante | → | La consommation par les jeunes de drogues dures |
| variables intermédiaires | → | <ul style="list-style-type: none"> – milieu urbain versus milieu rural – accès aux drogues – niveau socio-économique des jeunes |

Groupe ciblé :

Les adolescents

Sondage/Entretien

Le sociologue peut analyser des résultats de sondages, d'entretiens avec les jeunes ou de données statistiques.

annexe 2-B (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

L'élève examine les statistiques et les entrevues et fait l'analyse de documents.

Par exemple :

Les sondages montrent que 55 % des élèves s'identifiant comme étant consommateurs de marijuana ont essayé des drogues dures depuis la décriminalisation de la marijuana.

Les entretiens montrent une tendance à l'augmentation de l'expérimentation des drogues dures depuis la décriminalisation de la marijuana.

Une base de données statistiques provenant des policiers dévoile que les jeunes entre 13 et 15 ans ont essayé des drogues dures tandis que c'est moins le cas pour les jeunes entre 16 et 19 ans.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

D'après les informations recueillies il semble que les adolescents consomment plus de drogues dures depuis la décriminalisation de la marijuana.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

Faire une présentation multimédia aux directions d'écoles, au conseil scolaire, au comité d'école consultatif, aux autorités municipales ou à une assemblée générale pour faire part des résultats.

Proposer des solutions aux problèmes comme :

- le renforcement de la sévérité de la loi contre les drogues dures
- le développement des activités favorisant la prévention de la consommation des drogues dures
- la recriminalisation de la marijuana

annexe 2-C

Sources de recherche

Crimes selon le type d'infraction

	2002	2003	2004	2005	2006
	taux pour 100 000 habitants				
Ensemble des infractions	8504,0	8900,6	8950,6	8535,4	8269,0
Infractions au <i>Code criminel</i> (à l'exclusion des infractions au code de la route)	7705,6	8142,3	8162,0	7772,5	7518,5
Crimes violents	968,8	965,0	944,5	949,5	951,2
homicides	1,9	1,7	2,0	2,1	1,9
tentatives de meurtre	2,2	2,2	2,1	2,5	2,6
voies de fait (niveaux 1 à 3)	751,3	747,6	732,3	732,8	734,8
agressions sexuelles	78,1	74,2	72,0	72,8	67,9
autres infractions d'ordre sexuel	8,8	8,1	8,2	8,6	8,6
vols qualifiés	85,0	89,8	86,0	89,2	94,1
autres crimes violents	41,6	41,3	42,0	41,6	41,4
Crimes contre les biens	3973,2	4120,6	3970,1	3737,2	3587,6
introduction par effraction	878,4	899,5	862,4	809,2	767,8
vols de véhicules à moteur	516,1	550,0	531,4	495,4	487,2
vols de plus de 5000 \$	63,2	61,3	53,0	53,3	52,3
vols de 5000 \$ ou moins	2127,0	2211,8	2106,9	1977,4	1888,8
possession de biens volés	95,8	104,7	111,7	106,7	107,7
fraudes	292,7	293,4	304,6	295,3	283,8
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	2763,6	3056,8	3247,4	3085,7	2979,7
Infractions au <i>Code criminel</i> (infractions au code de la route)	374,8	369,7	377,1	376,4	367,7
conduite avec facultés affaiblies	255,1	245,1	251,1	242,6	227,9
autres infractions au code de la route	119,6	124,6	126,0	133,8	139,9
Infractions au lois fédérales	423,6	388,5	411,5	386,5	382,8
drogues	295,7	274,0	305,2	290,0	294,8
autres infractions aux lois fédérales	127,9	114,5	106,3	96,5	88,1

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau (payant) 252-0013,

Dernières modifications apportées : le 08 août 2007

annexe 2-D

Tableau comparatif des approches sociologiques

	Fonctionnalisme	Théorie du conflit	Interactionnisme symbolique
Auteurs			
Concepts utilisés			
Image de la société			
Questions typiques			
Critiques			

annexe 2-E

Tableau comparatif des approches sociologiques - exemple

	Fonctionnalisme	Théorie du conflit	Interactionnisme symbolique
Auteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Malinowski • Parsons • Merton 	<ul style="list-style-type: none"> • Marx 	<ul style="list-style-type: none"> • Goffman • Garfinkel
Concepts utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • fonctionnement des institutions • fonction sociale • socialisation • valeurs • normes • intégration sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • structure sociale • lutte des classes • idéologie • système capitaliste • rapports sociaux de domination • conflits sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • interaction entre les individus et les groupes sociaux • symboles • comportement • représentation de l'autre
Image de la société	<ul style="list-style-type: none"> • un système relativement stable composé de plusieurs parties reliées entre elles; chaque partie a une influence sur le fonctionnement de la société dans son ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> • système caractérisé par les inégalités sociales; certaines catégories de personnes reçoivent plus de bénéfices de la société que les autres catégories de personnes; les conflits qui proviennent des inégalités sociales sont des sources de changement social 	<ul style="list-style-type: none"> • processus vivant d'interaction sociale dans un ensemble donné de communication symbolique; les perceptions individuelles de la réalité sont variables et changeantes
Questions typiques	<ul style="list-style-type: none"> • Comment la société est-elle intégrée? • Comment les différentes parties sont-elles reliées entre elles? • Quelles sont les conséquences de chaque partie sur le fonctionnement de la société? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment la société est-elle divisée? • Quels sont les différents modèles d'inégalités sociales? • Comment les catégories dominantes essaient-elles de protéger leurs privilèges? • Comment d'autres catégories de personnes essaient-elles d'améliorer leur condition sociale? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment la société est-elle vécue? • Comment les êtres humains en interaction génèrent-ils, soutiennent-ils et changent-ils les modèles sociaux? • Comment les individus essaient-ils de façonner la réalité perçue par les autres? • Comment les comportements individuels changent-ils d'une situation à l'autre?
Critiques	<ul style="list-style-type: none"> • détermination des besoins et des fonctions des institutions en mettant de côté l'histoire des groupes et des collectivités • présentation d'une image trop statique et figée de la société 	<ul style="list-style-type: none"> • difficulté d'expliquer des phénomènes à très petite ou à très grande échelle • évolution des classes sociales qui remet en question l'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • difficulté d'expliquer des phénomènes à grande échelle; tendance à nier les phénomènes de pouvoir et de classes sociales • difficulté de passer des descriptions individuelles aux grandes structures de la société

annexe 2-F

Analyse d'un phénomène sociologique

Phénomène social : _____

Fonctionnalisme :

Théorie du conflit :

Interactionnisme symbolique :

annexe 2-G**Exemple de recherche****1. Définir le problème**

- Les jeunes (âgé de 10 à 19 ans) sont-ils plus sensibilisés au sujet de la montée de l'environnementalisme que les adultes (20 ans et plus)?

2. Formuler des hypothèses

- Grâce au système éducatif les jeunes sont plus sensibilisés que les adultes au sujet de la montée de l'environnementalisme.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.

Document n° 1

Nous allons nous rendre dans un lieu public (centre commercial) et installer trois poubelles de recyclage (bouteilles, papier, matières organiques) là où il y a seulement une poubelle pour tous les déchets. Par la suite, nous allons observer le comportement des gens qui jettent leurs déchets dans les poubelles et en dégager des statistiques. Quelles sont les classes d'âge qui jettent leurs choses dans les bacs appropriés?

- Variable indépendante : les poubelles de recyclage
- Variable dépendante : le comportement des personnes qui déposent les déchets
- Variable intermédiaire : la distance entre les poubelles et le restaurant, l'heure de la journée, la couleur des poubelles, etc.

EXPÉRIMENTATION/OBSERVATION

Document n° 2 :

PHOTO RECYCLAGE



Document n° 3

PHOTO RECYCLAGE



annexe 2-G (suite)

Document n° 4

ÉTUDE PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENTALISME

« Greenback-Greens » (6 %)

- se distinguent par leur volonté de payer un prix supérieur pour un produit ayant des attributs écologiques.
- ont un statut socio-économique élevé et sont en général plus jeunes.
- même si leurs contributions financières ne sont pas aussi importantes que les « True-Blue Greens », elles n'en restent pas moins bien plus élevées que celles des autres segments.

Les consommateurs font des associations entre différentes personnalités, comme le commandant Cousteau, et les problèmes écologiques. Ces associations peuvent être confrontées à des variables telles que le sexe, l'âge, l'éducation, l'occupation, l'estime de soi, le cynisme, la responsabilité, etc. Par exemple, une personne qui pense que son comportement a une influence sur les événements aura plus tendance à être instruite au niveau écologique.

On peut noter que l'âge a une influence sur l'attitude. Il semble que le consommateur d'âge moyen ait une attitude plus positive vis-à-vis de l'écologie que les personnes plus jeunes ou plus âgées. Les femmes semblent être plus sensibles à l'écologie que les hommes. Une étude effectuée par un cabinet de conseil professionnel (voir ci-dessus) montre que le segment des « True-Blue Greens », représentant les personnes les plus engagées dans un grand nombre d'activités proenvironnementales, a un statut socio-économique élevé. L'éducation a une influence sur l'attitude. Cependant, les statistiques sont assez mitigées... Il semble, tout de même, que les variables « sexe » et « statut économique et social » aient un rapport plus étroit avec la composante affective de l'attitude.

On peut remarquer que le lien entre attitude et comportement dans le domaine de l'écologie est faible. On peut noter une relation significative et positive entre âge et comportement écologique. Les consommateurs « d'âge moyen » (entre 30 et 40 ans) semblent plus sensibles aux problèmes écologiques. L'âge moyen est celui où le sentiment d'appartenance et de responsabilité envers une communauté est le plus fort. La femme est plus préoccupée par les problèmes écologiques que l'homme.

DOSSIER « LA DYNAMIQUE COMPORTEMENTALE » : LE CONSOMMATEUR VERT

Source : <http://www.ac-creteil.fr/economie-gestion/FT/MODULES%20DOUBLANTS/M3%20Information%20et%20communication/M3B%20Dynamique%20comportement/M3B-Compl%20ement-%20Le%20consommateur%20Vert.doc>

annexe 2-G (suite)

Document n° 5

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LA MONTÉE DE L'ENVIRONNEMENTALISME

1. Quel âge avez-vous?

- 10 à 19 ans 20 ans plus

2. Recyclez-vous régulièrement?

- Oui Non

3. Si vous recyclez, quels produits recyclez vous?

- Bouteilles et cannettes
 Papier
 Carton
 Matières organiques (nourriture)
 Produits toxiques (piles, peinture, cartouches d'encre, etc.)
 Appareils électroménagers (grille-pain, micro-ondes, réfrigérateur, etc.)
 Autres _____

4. Pensez-vous que le recyclage aide d'une façon considérable l'environnement?

- Oui Non

5. D'où viennent vos connaissances en environnementalisme?

- École
 Médias (télévision, radio, journal, film, etc.)
 Documents gouvernementaux
 Internet, livres
 Conférence, conférencier
 Personnes de votre entourage
 Lieu de travail
 Autres _____

6. Vous considérez-vous comme étant environnementaliste?

- Oui Non

annexe 2-G (suite)

Document n° 6

ENTRETIEN

<p>1. Quel âge avez-vous? _____</p> <p>2. Quel est votre salaire annuel? _____</p> <p>3. Décrivez vos pratiques en matière de recyclage : _____</p> <p>4. Quel importance accordez-vous à la protection de l'environnement? _____</p> <p>5. Comment décririez-vous votre empreinte écologique? _____</p> <p>6. Habitez-vous un milieu urbain ou rural? _____</p> <p>7. Quel est votre niveau d'études? _____</p> <p>8. Pensez-vous que vous faites plus ou moins pour l'environnement que les autres générations?</p> <p>_____</p>
--

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Deux catégories : données quantitatives et données qualitatives

Quantitatives	Qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> • Lors de l'observation, 15 sur 20 des adultes ont pris le temps de trier leurs déchets et de les placer dans les bacs appropriés. Par contre, seulement 8 sur 20 des jeunes ont pris le temps de trier leurs déchets et de les placer dans les bacs appropriés. • Le questionnaire montre que 80 pour cent des adultes recyclent régulièrement, surtout les bouteilles et les cannettes tandis que 42 pour cent des jeunes en font autant, surtout pour le papier. Les adultes entendent parler de l'environnementalisme surtout par les médias tandis que les jeunes se renseignent surtout à l'école. Aujourd'hui 74 pour cent des adultes se considèrent comme étant des environnementaliste tandis que 81 pour cent des jeunes pensent la même chose. Aujourd'hui 62 pour cent des adultes pensent que le recyclage aide d'une manière considérable l'environnement tandis que 71 pour cent des jeunes pensent la même chose. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les images montrent que certains adultes et certains jeunes recyclent. • L'entretien montre que les personnes qui ont entre 29 et 39 ans et qui ont fait des études postsecondaire sont plus environnementalistes. Le lieu d'habitation des gens ne semble pas être un facteur. • L'étude « la dynamique comportementale » montre que l'âge et le sexe jouent un rôle dans l'attitude envers l'environnement.

annexe 2-G *(suite)*

5. Vérifier les hypothèses

- Notre hypothèse de départ s'est avérée fausse. La montée de l'environnementalisme s'est fait sentir surtout chez les adultes d'âge moyen plutôt que chez les jeunes car l'âge moyen est celui où le sentiment d'appartenance et de responsabilité envers la communauté est le plus fort.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- L'élève présente les résultats de sa recherche et propose des façons d'encourager d'autres personnes à pratiquer l'environnementalisme, par exemple, en abordant davantage le sujet dans les programmes d'études.

ANNEXE

Perspective psychologique

3

**PERSPECTIVE
PSYCHOLOGIQUE**

annexe 3-A**Étapes de la méthodologie psychologique****1. Définir le problème**

- Quel problème social veut-on résoudre?
- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?
- Afin de poser une question pertinente il faut faire une exploration préalable du sujet.

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

annexe 3-B**Étapes de la méthodologie psychologique – exemple****1. Définir le problème**

- Quel problème social veut-on résoudre?
- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?
- Afin de poser une question pertinente il faut faire une exploration préalable du sujet.

Scénario

Le gouvernement décide pour plusieurs raisons (coût élevé de l'application des lois de lutte contre les drogues, évolution des attitudes du public face à la consommation de drogues et distribution et production sécurisée et réglementée par le gouvernement) de rendre légale la consommation de la marijuana jusqu'alors interdite.

Question de départ :

À la suite de la décriminalisation de la marijuana Ian continue à consommer cette drogue comme auparavant tandis que Nicole arrête de consommer de la marijuana et opte pour des drogues dures et illicites. Quelles facettes de la personnalité de Ian et de Nicole expliquent la différence entre le comportement le comportement de l'autre suite à la décriminalisation de la marijuana?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

Nicole a une personnalité dont l'une des facettes fait qu'elle est plus portée à défier les autorités que ne l'est Ian.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

Document n° 1

Fais subir une expérimentation à Ian et ensuite à Nicole dans laquelle ils doivent suivre des directives très précises. Ils ont à construire une maison en blocs à l'aide d'un schéma spécifique pendant que le psychologue observe leur comportement. La maison en blocs peut se construire d'une autre façon et plus facilement, mais on insiste pour que les directives soient suivies à la lettre afin de voir si oui ou non, ils vont suivre les directives demandées.

annexe 3-B (suite)

Document n° 2

Faire une entrevue avec Ian et ensuite avec Nicole. Poser des questions semblables à celles-ci.

1. Depuis quel âge consommez-vous de la marijuana? _____
2. Pourquoi consommez-vous de la marijuana? _____
3. Avez-vous consommé d'autres drogues dures? _____
4. Pourquoi avez-vous consommé d'autres drogues dures? _____
5. Que ressentez-vous lorsque vous consommez de la drogue? _____
6. Quelle est votre opinion concernant la nouvelle loi au sujet de la décriminalisation? _____
7. Décrivez la relation que vous avez avec vos parents. _____
8. Est-ce que vos parents sont des consommateurs de drogues? _____
9. Est-ce que vos parents ont déjà été des consommateurs de drogues? _____
10. Quelle est l'opinion de vos parents concernant votre consommation de drogues? _____

11. Quelle importance accordez-vous à l'opinion de vos parents concernant votre consommation de drogues? _____
12. Est-ce que vous réussissez bien à l'école? _____
13. Participez-vous à des activités parascolaires? _____
14. Quelles sont vos ambitions pour l'avenir? _____
15. Quelle est la fréquence de votre consommation de drogues? _____

annexe 3-B (suite)

Document n° 3

Faire subir à Ian et à Nicole un test de personnalité, par exemple le suivant :

Partie n° 1 sur 3

A Parmi les 21 types d'activités de la partie n° 1, choisissez ceux que vous aimez le plus et inscrivez 1 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases						
N°	Types d'activités	Réponses				
1	• convaincre les gens, donner des conseils, influencer les autres	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
2	• rechercher la tranquillité, vivre en harmonie, bien m'entendre avec les autres	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
3	• avoir du prestige, se mettre en évidence, avoir bonne réputation	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
4	• consoler les gens, encourager les gens, manifester ma sympathie	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
5	• réaliser mes ambitions, jouer pour gagner, réussir à tout prix	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
6	• enrichir ma vie intérieure, cultiver ma spiritualité, me livrer à la méditation	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
7	• mûrir un projet, réfléchir avant d'agir, prévoir les obstacles	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
8	• faire une sortie, voir du pays, changer d'environnement	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
9	• tendre vers l'excellence, réaliser mon idéal, rechercher la perfection	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
10	• avoir une liaison amoureuse, former un couple, vivre un grand amour	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
11	• travailler dur, résister à la fatigue, avoir de l'endurance	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
12	• recevoir des cadeaux, me faire bien soigner, faire l'objet de gentillesse	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
13	• ne rien devoir à personne, taire mes soucis, garder mon indépendance	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
14	• travailler en équipe, participer à un projet, m'associer à des partenaires	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
15	• faire ce qui me plaît, agir à ma guise, vivre selon ma fantaisie	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
16	• recevoir des suggestions, suivre un bon conseil, tenir compte d'un avis	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
17	• tenter ma chance, faire un pari, jouer à quitte ou double	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
18	• respecter les convenances, suivre les coutumes, faire comme les autres	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
19	• défendre une cause, faire valoir mes droits, combattre une injustice	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
20	• tenir une comptabilité, dresser un inventaire, classer des documents	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
21	• percer un secret, deviner des intentions, lire dans les pensées	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
B	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 1, choisissez ceux que vous aimez le moins et inscrivez 5 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
C	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 1, choisissez ceux que vous aimez le plus et inscrivez 2 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
D	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 1, choisissez ceux que vous aimez le moins et inscrivez 4 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
E	Inscrivez 3 dans les cases qui restent de la partie n° 1					

Note : La partie n° 1 doit être complétée avant de passer à la partie n° 2.

annexe 3-B (suite)

Document n° 3

Faire subir à Ian et Nicole un test de personnalité, par exemple le suivant :

Partie n° 2 sur 3

A						
Parmi les 21 types d'activités de la partie n° 2, choisissez ceux que vous aimez le plus et inscrivez 1 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases						
N°	Types d'activités	Réponses				
1	• diriger un groupe, être le chef, avoir de l'autorité	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
2	• parvenir à un accord, faire des concessions, accepter un compromis	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
3	• faire bonne impression, paraître à mon avantage, avoir de la distinction	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
4	• me sacrifier volontiers, pardonner aux autres, me dévouer généreusement	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
5	• relever un défi, arriver en tête, entrer en compétition	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
6	• me connaître à fond, expliquer mes réactions, analyser mes émotions	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
7	• établir un système, organiser mes activités, travailler avec méthode	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
8	• chercher à me distraire, bien m'amuser, me changer les idées	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
9	• poursuivre jusqu'au bout, atteindre mes objectifs, achever un travail	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
10	• parler d'amour, être romantique, exprimer mon affection	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
11	• dépenser mon énergie, trouver à m'occuper, déborder de vitalité	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
12	• me faire pardonner, recevoir du réconfort, trouver de la compréhension	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
13	• tenir à mes idées, me fier à mon jugement, trouver ma propre solution	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
14	• rencontrer les gens, me lier d'amitié, connaître beaucoup de monde	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
15	• vivre ma vie, fuir les contraintes, être libre comme l'air	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
16	• m'excuser d'une erreur, reconnaître mes torts, faire acte d'humilité	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
17	• aller vers l'inconnu, tenter des expériences, rechercher la nouveauté	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
18	• observer la loi, suivre les directives, obéir aux règlements	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
19	• dire ce que je pense, mettre cartes sur table, m'expliquer sans détours	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
20	• mettre de l'ordre, ranger mes affaires, disposer les objets correctement	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
21	• observer les autres, étudier les personnalités, interpréter les comportements	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
B	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 2, choisissez ceux que vous aimez le moins et inscrivez 5 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
C	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 2, choisissez ceux que vous aimez le plus et inscrivez 2 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
D	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 2, choisissez ceux que vous aimez le moins et inscrivez 4 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
E	Inscrivez 3 dans les cases qui restent de la partie n° 2					

Note : La partie n° 1 et la partie n° 2 doivent être complétées avant de passer à la partie n° 3.

annexe 3-B (suite)

Document n° 3

Faire subir à Ian et à Nicole un test de personnalité, par exemple le suivant :

Partie n° 3 sur 3

A						
Parmi les 21 types d'activités de la partie n° 3, choisissez ceux que vous aimez le plus et inscrivez 1 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases						
N°	Types d'activités	Réponses				
1	• donner des directives, expliquer une tâche, superviser un travail	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
2	• prévenir tout conflit, éviter les disputes, faire la paix	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
3	• susciter l'admiration, chercher à me distinguer, mériter des félicitations	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
4	• porter secours, donner un coup de main, rendre service	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
5	• tenter l'impossible, battre un record, accomplir un exploit	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
6	• réfléchir sur la vie, me poser des questions, m'interroger sur l'univers	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
7	• établir un programme, procéder par étapes, planifier mon travail	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
8	• fuir la routine, modifier mes projets, varier mes activités	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
9	• persister dans une voie, surmonter les obstacles, me montrer tenace	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
10	• m'épanouir sexuellement, plaire physiquement, vivre ma sexualité	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
11	• m'engager à fond, me dépenser sans compter, travailler avec enthousiasme	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
11	• me sentir à l'abri, chercher protection, vivre en sécurité	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
13	• subvenir à mes besoins, ne compter que sur moi, savoir me débrouiller	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
14	• me lier aux autres, me joindre à un groupe, faire partie d'une organisation	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
15	• n'avoir aucun rendez-vous, avoir du temps libre, disposer de loisirs	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
16	• respecter les gens, écouter attentivement, laisser les autres s'exprimer	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
17	• prendre des risques, affronter le danger, éprouver des sensations fortes	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
18	• accomplir mon devoir, avoir des principes, respecter la morale	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
19	• répondre du tac au tac, répliquer à la critique, riposter vivement	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
20	• adopter une routine, travailler avec minutie, veiller aux moindres détails	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
21	• avoir du flair, deviner juste, me fier à une intuition	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 5
B	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 3, choisissez ceux que vous aimez le moins et inscrivez 5 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
C	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 3, choisissez ceux que vous aimez le plus et inscrivez 2 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
D	Parmi les types d'activités qui restent de la partie n° 3, choisissez ceux que vous aimez le moins et inscrivez 4 dans au moins 3 cases mais dans pas plus de 5 cases					
E	Inscrivez 3 dans les cases qui restent de la partie n° 3					

Note : La partie n° 1 et la partie n° 2 doivent être complétées avant de passer à la partie n° 3.

annexe 3-B (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

L'expérimentation montre que Ian a suivi les directives à la lettre tandis que Nicole a construit la maison autrement. Ceci montre que Nicole respecte moins l'autorité.

L'entrevue montre que Ian a d'assez bonnes relations avec ses parents, qu'il réussit relativement bien à l'école, qu'il a un groupe d'amis proche et stable et s'implique dans les activités parascolaires. Pour lui, la consommation de drogue constitue un divertissement plutôt qu'une dépendance. Nicole, par contre, semble avoir des relations assez difficiles avec ses parents, éprouve des difficultés à l'école, ne participe pas aux activités parascolaires et a un groupe d'amis restreint et changeant. Pour elle, la consommation de drogues semble être une dépendance, une façon d'attirer l'attention et d'exprimer son dédain pour toutes les limites qui lui sont imposées par les autorités.

Le questionnaire montre que Nicole a tendance à rejeter l'autorité et à valoriser son indépendance. Par contre, Ian semble accorder plus d'importance à sa position dans le groupe et à sa capacité de plaire aux gens.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

D'après les informations recueillies, il semble qu'il y ait une facette de la personnalité de Nicole qui fait en sorte qu'elle défie plus souvent les autorités, dans ce cas-ci en consommant des drogues plus dures que la marijuana décriminalisée.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

Faire une présentation multimédia aux directions d'écoles, au conseil scolaire, au comité d'école consultatif, aux autorités municipales ou à une assemblée générale pour faire part des résultats.

Proposer des solutions aux problèmes comme les suivantes :

- proposer à Nicole des psychothérapies afin de lui aider à voir le pourquoi derrière ses actions/réactions
- développement des activités favorisant la prévention de la consommation des drogues dures
- intervention familiale pour créer une relation plus saine
- faire partie d'un plus grand cercle d'amis et avoir plus d'activités parascolaires

annexe 3-C

Sources de recherche

TÉMOIGNAGE 1

« Agoraphobie - je dois passer une formation »

Je travaille dans un ministère et j'ai réussi à décrocher une formation de 6 mois afin de passer un concours pour un niveau supérieur, qui pourra me donner... (si j'y réussis) une carrière beaucoup plus gratifiante.

Le problème : les cours se passent au sein de l'immeuble administratif où j'exerce mais ils ont lieu... au 6^e étage! En plus, il y en a le samedi (les locaux seront vides!).

Pour l'agoraphobe que je suis, c'est une catastrophe. Je n'emprunte pas l'ascenseur et j'ai peur de me retrouver seul dans les escaliers et trop en hauteur pour pouvoir m'enfuir si un souci arrivait.

Je suis à deux doigts de ne pas suivre cette formation à cause de cela! Agoraphobie de m.... qui m'a déjà tellement pourri la vie, je ne veux pas que ça recommence.

Je travaille avec les médecins du ministère, mais je me vois mal leur en parler!

Avez-vous quelques techniques pour lutter contre l'agoraphobie?

Ce message est très sérieux, ma formation commence lundi.

Merci de m'avoir lu et meilleurs vœux pour 2008 à tous.

Pierre

TÉMOIGNAGE 2

« Merci chère Élodie »

J'ai jeté un coup d'oeil sur ton blog, j'en ai eu les larmes aux yeux, je me suis reconnue dans tellement de paramètres...

Depuis 2003, cette p... de maladie m'empêche de vivre normalement. J'ai d'ailleurs annulé ma formation à cause de cela et j'ai donné des tas d'excuses bidon, comme on fait à chaque fois qu'on a honte... J'ai passé tout le week-end à pleurer et à me sentir nulle.

Pourrais-tu me donner en mp les coordonnées de ton comportementaliste ainsi que ses tarifs?

Je te remercie vraiment de ton soutien, de tout cœur merci.

Marie

annexe 3-C (suite)**Sources de recherche****TÉMOIGNAGE 3**

« Crise d'angoisse? »

Je vais vous parler un peu de mon problème...

J'ai eu une enfance et une adolescence qui m'ont fait avaler pas mal de rancœurs, de colères, de frustrations et je pensais aller mieux aujourd'hui que j'ai 25 ans. MAIS...

Cet été je n'ai pas arrêté de suffoquer, de passer ma vie aux toilettes tellement je me sentais barbouillée, avec des sensations de vertige... et aujourd'hui, alors que j'ai un bon emploi, je n'arrive pas à y aller tellement j'ai de crises...

Soit elles m'empêchent de dormir et quand je m'assoupis je me réveille vers 1 h 25 soit je suis trop malade le matin, et plus je suis malade, plus je me culpabilise, moins je dors bien le soir...

C'est infernal, j'invente ma maladie ou bien je fais bien des crises, dois-je aller voir mon généraliste pour des jours de repos « officiels », car pour l'instant je m'absente sans justification du boulot...

Je suis si triste de cette situation... pourquoi est-ce que ces désordres perdurent?

En plus, j'ai appris que mon rythme cardiaque n'en faisait qu'à sa tête j'alterne les rythmes extrêmes...

J'en ai marre, j'ai 25 ans je devrais croquer la vie à pleines dents, profiter de mon super job et de mon super chéri!

Stéphanie

annexe 3-D

Caractéristiques d'un psychopathe

- 1 incapacité à se conformer aux normes sociales quant aux comportements licites, avec des arrestations répétées;
- 2 tromperies, par le mensonge, l'utilisation de fausses identités ou la manipulation des autres pour son propre bénéfice ou sa propre gratification;
- 3 impulsivité ou incapacité de prévoir
- 4 irritabilité et agressivité, indiquée par des conflits et des agressions physiques;
- 5 dédain complet pour la sécurité de soi ou des autres;
- 6 irresponsabilité chronique, indiquée par l'incapacité de tenir des engagements soutenus ou d'honorer des obligations financières;
- 7 absence de remords ou de culpabilité, indiquée par l'indifférence ou la recherche systématique d'excuses plausibles pour avoir blessé, maltraité, trompé ou volé autrui.

annexe 3-E

Tableau comparatif des approches psychologiques

	Béhaviorisme	Cognitivism	Humanisme
Auteurs			
Concepts utilisés			
Image de la société			
Questions typiques			
Critiques			

annexe 3-F

Tableau comparatif des approches psychologiques – exemple

	Béhaviorisme	Cognitivism	Humanisme
Auteurs	<ul style="list-style-type: none"> • John B. Watson • Burhus F. Skinner • Clark Hull • Edward Tolman • Ivan Pavlov 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean Piaget • Noam Chomsky • Donald Broadbent • Allen Newell 	<ul style="list-style-type: none"> • Abraham Maslow • Carl Rogers
Concepts utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • stimulus → réponse • stimulus inconditionnel • stimulus conditionnel • réflexe inné • réflexe conditionné • renforcements <ul style="list-style-type: none"> – positifs – négatifs – punitions 	<ul style="list-style-type: none"> • processus mentaux • états mentaux • différents stades de l'évolution individuelle <ul style="list-style-type: none"> – le stade sensorimoteur – la période préopératoire – la période des opérations concrètes – la période de l'intelligence formelle 	<ul style="list-style-type: none"> • actualisation • bonté humaine • potentialité humaine • unicité • évolution personnelle
Image de la société	l'être humain réagit à des stimuli externes (environnement) et en changeant les stimuli on peut changer le comportement observable	l'être humain est né avec des tendances et prédispositions; ces caractéristiques innées déterminent la personnalité de l'individu et son comportement	chaque être humain est unique et vise à atteindre son plein potentiel; il est responsable de sa propre évolution
Questions typiques	<ul style="list-style-type: none"> • Quel stimulus fait agir l'être humain? • Comment peut-on changer le stimulus pour modifier le comportement? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le rôle de l'hérédité dans le développement de la personne? • Quelles sont les forces et les faiblesses des individus? • À quel stade de développement mental l'individu est-il rendu? 	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que l'individu doit faire pour réaliser son plein potentiel? • Quel est l'apport des sentiments dans le développement de l'identité et de la personnalité?
Critiques	<ul style="list-style-type: none"> • présentation trop statique et figée de l'individu • cherche à oublier les capacités d'autodétermination de la personne et de l'inné • cherche à changer le comportement sans l'expliquer 	<ul style="list-style-type: none"> • moins efficace au niveau de la psychothérapie • moins observable • n'accorde pas assez d'importance à l'acquis et à l'impact de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • moins scientifique • trop égocentrique • prédit mal les comportements

annexe 3-G**Exemple de recherche****1. Définir le problème**

- En 1989, Marc Lépine a tué 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal. Sa haine démesurée des féministes provenait-elle d'une psychopathie innée ou acquise?

2. Formuler des hypothèses

- L'environnement de Marc Lépine est surtout responsable de son délire.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.

Lettre de suicide de Marc Lépine

Excusez les fautes. J'avais 15 minutes pour l'écrire (Voir aussi Annexe)

Veillez noter que si je me suicide aujourd'hui 89/12/06 ce n'est pas pour des raisons économiques (car j'ai attendu d'avoir épuisé tout mes moyens financiers refusant même de l'emploi) mais bien pour des raisons politiques. Car j'ai décidé d'envoyer Ad Patres les féministes qui m'ont toujours gâché la vie. Depuis 7 ans que la vie ne m'apporte plus de joie et étant totalement blasé, j'ai décidé de mettre des bâtons dans les roues à ces viragos.

J'avais déjà essayé dans ma jeunesse de m'engager dans les Forces comme élève-officier, ce qui m'aurait permis de possiblement pénétrer dans l'arsenal et de procéder Lortie dans une rassa. Ils m'ont refusé because associâl. J'ai donc attendu jusqu'à ce jour pour mettre à exécution mes projets. Entre temps, j'ai continué mes études au grès du vent car elles ne m'ont jamais intéressée sachant mon destin à l'avance. Ce qui ne m'a pas empêcher d'avoir de très bonnes notes malgré ma théorie de travaux non remis ainsi que la carence d'étude avant les examens.

Même si l'épîtète Tireur Fou va m'être attribué dans les médias, je me considère comme un érudit rationnel que seul la venu de la Faucheuse on ammené à posé des gestes extrémistes. Car pourquoi persévéré à exister si ce n'est que faire plaisir au gouvernement. Etant plutôt passiste (Exception la science) de nature, les féministes ont toujours eux le dont de me faire rager. Elles veulent conserver les avantages des femmes (ex. assurances moins cher, congé de maternité prolongé précédé d'un retrait préventif, etc.) tout en s'accaparant de ceux des hommes.

Ainsi c'est une vérité de la palice que si les Jeux olympiques enlevaient la distinction Homme/Femme, il n'y aurait de Femmes que dans les compétitions gracieuses. Donc les féministes ne se battent pas pour enlever cette barrière. Elles sont tellement opportunistes qu'elles ne négligent pas de profiter des connaissances accumuler par les hommes au cours de l'histoire. Elles essayent toutefois de travestir celles-ci toute les fois qu'elles le peuvent. Ainsi l'autre jour j'ai entendu qu'on honoraient les canadiens et canadiennes qui ont combattus au front pendant les guerres mondiales. Comment expliquer cela alors que les femmes n'étaient pas autorisés à aller au front??? Va-t-on entendre parler des légionnaires et galériennes de César qui naturellement occuperont 50 % des effectifs de l'histoire malgré qu'elles n'a jamais exister. Un vrai Casus Belli.

Désoler pour cette trop compendieuse lettre.

Source : http://transcanadienne.over-blog.com/pages/Lettre_de_Marc_Lepine-1743455.html, consulté le 22 avril 2010

annexe 3-G (suite)**La mère de Marc Lépine brise enfin le silence**

Pendant des années, Monique Lépine s'est interrogée sur les raisons qui ont poussé son fils à tuer 14 femmes.

« Je me suis longtemps demandé si tout cela n'était pas dirigé contre moi. Au regard de certaines personnes, j'aurais pu passer pour une féministe. J'ai élevé mes enfants seule et j'ai toujours travaillé. »

Certaines questions portent sur le père de ses deux enfants. Monique Lépine le décrit comme un être violent qui, à sa connaissance, a battu sérieusement une seule fois son fils Marc, quand il avait 5 ans. « Il m'empêchait de consoler mes enfants quand il les disputait », dit-elle.

Disponibile : <http://www.cyberpresse.ca/article/20060923/CPACTUALITES/609230835>

Motivation

Dans la poche de la veste de Marc Lépine, on trouva une lettre expliquant ses motivations ainsi que 2 autres lettres dédiées à ses amis. La lettre principale comportait, en plus des explications, une liste de 19 noms de femmes, incluant une célèbre féministe, Francine Pelletier, et d'autres comme une femme politique, une présentatrice TV et 6 officiers de police que Marc Lépine avait connus en jouant dans la même équipe de volley. Il les considérait toutes comme Féministes. Les motivations de Lépine étaient le fait qu'il pensait que les féministes avaient ruiné sa vie, ajoutant qu'elles voulaient « Avoir des avantages de femmes et prendre ceux des hommes ».

Le massacre choqua profondément la population canadienne. À l'époque, le gouvernement canadien refusa de publier la lettre de peur que des manifestations possibles anti et pro-féministes dégénèrent. Les médias et les féministes elles-mêmes, mettaient la pression sur les autorités afin d'avoir des explications concernant le massacre, car l'investigation de la police était également cachée au public.

Un psychiatre examina la lettre de Marc Lépine et eut pour conclusion que le tireur avait un sérieux trouble de la personnalité et que son soi-disant anti-féminisme n'était qu'une excuse pour son suicide. D'autres psychiatres conclurent que Lépine avait eu de traumatisants passages lors de son enfance à cause de son père, spécialement lorsqu'il le battait. Il aurait également eu des contusions cérébrales qui l'auraient poussé à développer une masculinité forte et dominatrice.

Consulté le 4 mars 2008 : <http://www.tueursdemasse.com/marclépine.html>

annexe 3-G *(suite)***Note sur le rapport du coroner relatif aux événements de Polytechnique du 6 décembre 1989****Marc Lépine**

Cette année-là, Lépine, de son vrai nom Gamil Gharbi, venait d'avoir ses 25 ans le 26 octobre. Il portait le nom de famille de sa mère québécoise, Monique Lépine, depuis le divorce de ses parents, lorsqu'il avait 13 ans. Son père, Rachid Liass Gharbi, était d'origine algérienne arabe, un fait rarement mentionné. Le rapport du coroner ne parle pas de la famille Lépine. Les parents étaient séparés. Dans les lettres qu'il a laissées, Marc Lépine identifiait les féministes comme des ennemis à détruire et il a généralisé à toutes les femmes.

Lépine avait pourtant obtenu un permis d'armes à feu émis par la Sûreté du Québec, l'Autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF), un certificat obligatoire depuis le 1er janvier 1979 pour l'acquisition d'une arme à feu [en pratique, le permis n'était demandé que lors d'un achat chez un détaillant enregistré et l'arme était alors enregistrée au nom de l'acheteur; mais ces dossiers ont été perdus et il s'est avéré que la majorité des propriétaires détenaient des armes à feu sans permis]. L'arme était une Ruger mini-14 calibre 223 à action semi-automatique. Ce calibre est idéal pour la chasse à la marmotte, au coyote ou au raton laveur. Lépine avait trois chargeurs, deux d'une capacité de 30 coups et un de cinq coups. Mais une fille a été tuée de 3 coups de couteau (lame de 15 cm), après avoir été blessée par balle. Lépine a laissé 60 cartouches inutilisées. Toutefois, écrit la coroner, ces meurtres auraient pu être perpétrés au moyen d'autres armes de chasse et Lépine a tiré plusieurs coups sans atteindre une cible. Mauvais tireur, heureusement.

Marc Lépine a été décrit comme étant peu communicatif, replié sur lui-même, sauf lorsqu'il parlait d'ordinateurs et d'informatique (un trait commun avec les deux meurtriers de Columbine). Il paraissait insensible, indifférent aux émotions. L'évaluation psychiatrique parle d'une personne suicidaire, les homicides étant la manifestation élargie de sa volonté de suicide. Ceci caractérise une personne ayant des problèmes graves de personnalité.

Lépine était sans emploi depuis septembre 1988. À l'automne 1986, il est admis à la Poly à condition qu'il complète deux cours jugés essentiels. Il en complète au moins un au cours de l'hiver 88/89. Lépine s'était familiarisé avec la Poly. Il y a fait plusieurs visites, dès 1985, mais surtout d'octobre 89 jusqu'à la veille des événements, le 5 décembre. Le coroner ne dit pas si Lépine s'est vu refuser l'admission à la Poly et qu'elles étaient ses relations avec le personnel.

Disponible : <http://www.yvondionne.org/coroner.html>

annexe 3-G (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

Inné	Acquis
<ul style="list-style-type: none"> • Marc Lépine avait une prédisposition à la paranoïa, car il pensait que les féministes lui avaient « gâché la vie ». • Le fait que Marc Lépine s'est suicidé montre qu'il était prédisposé à des tendances dépressives. • Il a peut-être hérité des tendances violentes de son père violent. • Les psychiatres ont montré qu'il souffrait de « troubles de la personnalité ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Marc Lépine perçoit sa haine des femmes et des féministes comme quelque chose d'acquis parce qu'elles lui ont « gâché la vie ». • Le rejet que Marc Lépine a ressenti de plusieurs personnes ou organismes (armée, père, femme, etc.) l'ont poussé vers le suicide. • Le fait qu'il était victime de violences a créé chez lui un sentiment d'injustice et de normalisation de la violence. • Le fait que le père empêchait sa mère de le consoler a peut-être contribué à son sentiment d'abandon et de colère auprès des femmes. • Les contusions qu'il a reçues suite aux violences physiques de son père l'ont rendu plus agressif et dominateur auprès des femmes.

5. Vérifier les hypothèses

- Notre hypothèse était en partie correcte mais les facteurs innés semblent aussi avoir contribué à sa folie.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- L'élève peut présenter les résultats de sa recherche par des moyens audiovisuels. Il peut enchaîner avec une présentation des conséquences positives de cette tragédie, notamment les campagnes de rubans blanc et violet pour combattre la violence faite aux femmes et des lois plus strictes sur l'accès aux armes à feu.

ANNEXE

Perspective anthropologique

4

**PERSPECTIVE
ANTHROPOLOGIQUE**

annexe 4-A**Étapes de la méthodologie anthropologique****1. Définir le problème**

- Quel problème social veut-on résoudre?
- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?
- Afin de poser une question pertinente il faut faire une exploration préalable du sujet.

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

annexe 4-B**Étapes de la méthodologie anthropologique – exemple****1. Définir le problème**

- Quel problème social veut-on résoudre?
- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?
- Afin de poser une question pertinente il faut faire une exploration préalable du sujet.

Scénario

Le gouvernement décide pour plusieurs raisons (coût élevé de l'application des lois de lutte contre les drogues, évolution des attitudes du public face à la consommation de drogues et distribution et production sécurisée et réglementée par le gouvernement) de rendre légale la consommation de la marijuana jusqu'alors interdite.

Question de départ :

Puisque les valeurs culturelles canadiennes ont changé depuis les 10 dernières années, le gouvernement canadien décide de décriminaliser la marijuana. Quelles sont les nouvelles valeurs qui expliquent cette décriminalisation?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

La culture canadienne croit de plus en plus à la liberté personnelle alors on considère que la consommation de la marijuana est un choix individuel.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

Document n° 1

Mener une expérimentation au sujet de la consommation de la marijuana dans 2 milieux différents, un milieu urbain et un milieu rural. Demander à 2 personnes inconnues d'âge différent de consommer de la marijuana dans un lieu public, comme un parc. Observer la réaction des 100 premiers passants en milieu urbain et des 10 premiers passants en milieu rural. Par la suite, faire une courte entrevue avec les passants afin de déterminer leurs attitudes vis-à-vis de la consommation de marijuana.

annexe 4-B (suite)

Document n° 2

Faire une entrevue avec des membres de la société canadienne. Poser des questions semblables à celles-ci.

1. Consommez-vous de la marijuana? _____
2. Si oui, depuis quand? _____
3. Que ressentez-vous vis-à-vis de la décriminalisation de la marijuana? _____
4. Trouvez-vous que le gouvernement canadien devrait limiter le choix que font les individus de consommer de la marijuana? _____
5. Pensez-vous que la marijuana a des effets plus néfastes que l'alcool? _____
6. Quelles sont vos valeurs? _____
7. Quelle est votre opinion sur l'euthanasie? _____
8. Quelle est votre opinion sur l'avortement? _____
9. Quelle est votre opinion sur les lois antitabagisme? _____
10. Quelle est votre opinion sur le mariage homosexuel? _____

11. Pensez-vous qu'il y a un lien entre la décriminalisation de la marijuana et la dégradation de la culture canadienne? _____
12. Est-ce que vous êtes en faveur de la décriminalisation de la prostitution? _____
13. Êtes-vous en faveur de la dérégulation de plusieurs aspects de l'économie? _____
14. La consommation de la marijuana va-t-elle à l'encontre de vos valeurs? _____
15. Pensez-vous que la majorité des Canadiens sont en faveur de la décriminalisation de la marijuana? _____

16. Quel âge avez-vous? _____

annexe 4-B (suite)

Document n° 3

UTILISATIONS HISTORIQUES ET CULTURELLES DU CANNABIS ET LE « DÉBAT SUR LA MARIJUANA » AU CANADA

Il se peut que l'acceptation croissante de la consommation de marijuana soit attribuable à un certain nombre de facteurs, mais il faut se rappeler que les années 1990 ont été décrites comme la décennie de l'immigration au Canada; en moyenne, pendant ces 10 années, il est entré au pays bien plus de 200 000 immigrants chaque année([140]). Par conséquent, là encore, tout comme à la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'attitude de plus en plus permissive des Canadiens à l'égard de la marijuana pourrait être rattachée aux théories des mouvements transnationaux des valeurs culturelles, en sorte que les Canadiens auraient été exposés davantage à des perceptions différentes de la consommation de cannabis et auraient été amenés à les accepter davantage. Comme le propose Kearney, il se produit un phénomène que l'on pourrait qualifier « d'implosion mondiale », lorsque des migrants quittent leur pays pour s'installer dans un autre. Ils apportent avec eux leurs pratiques culturelles, lesquelles peuvent subir « des transformations transnationales », au moment où elles sont adaptées à la nouvelle culture nationale([141]).

Au milieu des années 1990, on a également assisté à une montée du mouvement favorable à la décriminalisation, mené par des centaines de fumeurs « récréatifs » qui estiment que les lois canadiennes sur le cannabis sont dépassées et à contretemps du reste du monde occidental. Bon nombre de gouvernements de pays européens, dont les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, ont décidé de ne pas poursuivre les personnes reconnues coupables de possession de cannabis pour consommation personnelle. Malgré cela, en 1997, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, qui furent critiquées, à l'étape du projet de loi, par la Fondation canadienne pour une politique sur les drogues, la Fondation de recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, l'Association canadienne des policiers et l'Association du Barreau canadien, pour son approche fondée sur la Guerre à la drogue([142]).

Disponible : <http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/ille-F/library-f/Spicerf.htm#B.%20%20Utilisation%20du%20cannabis%20au%20Canada>

annexe 4-B *(suite)***4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

L'expérimentation montre qu'en milieu urbain la consommation de marijuana est tolérée par la grande majorité des gens. Ceux-ci pensent que la criminalisation de la marijuana est une atteinte à la liberté personnelle. En milieu rural, la majorité s'est aussi montrée tolérante envers la consommation de marijuana, mais était plus préoccupée du fait que les consommateurs de drogues étaient des inconnus.

Les entrevues ont montré une corrélation entre les sentiments favorables vis-à-vis la décriminalisation et l'approbation des autres libertés comme l'avortement, l'euthanasie, les lois antitabagisme et le mariage homosexuel.

La source textuelle montre que l'intégration des valeurs culturelles des immigrants venant de partout dans le monde contribue au changement des valeurs culturelles canadiennes en ce qui concerne la décriminalisation de la marijuana. Les Canadiens sont plus favorables à la consommation de marijuana.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

D'après les informations recueillies, il semble que les valeurs culturelles canadiennes acceptent plus les libertés individuelles, y compris le choix de consommer la marijuana. L'immigration joue aussi un rôle important dans ce changement de valeurs culturelles.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

Faire une présentation multimédia aux directions d'écoles, au conseil scolaire, au comité d'école consultatif, aux autorités municipales ou à une assemblée générale pour faire part des résultats.

annexe 4-C

Sources de recherche

Document n° 1

L'EMPIRE DE LA CONSOMMATION

La planète comme shopping centre

Eduardo Galeano

Le *shopping centre* ou *shopping mall*, la vitrine par excellence, impose sa présence écrasante. Les multitudes se rendent en pèlerinage à ce temple principal où se célèbrent les messes de la consommation. La plupart des fidèles contemplent, en extase, les choses que leurs poches ne peuvent pas se permettre, alors que la minorité acheteuse s'expose au bombardement de l'offre incessante et exténuante. La foule qui monte et descend les escaliers mécaniques voyage à travers le monde : les mannequins sont habillés comme à Paris ou Milan, les machines sonnent comme à Chicago et la contemplation et l'écoute restent gratuites. Les touristes venus des villages de l'intérieur ou d'autres villes qui n'ont pas encore mérité ces bénédictions du bonheur moderne posent pour la photo, au pied des marques internationales les plus connues, de même qu'ils le faisaient auparavant sur la place, aux pieds de la statue du grand homme. Beatriz Solano observe que les habitants des banlieues vont au centre, au *shopping centre*, comme avant ils allaient au centre-ville. La promenade traditionnelle des week-ends est remplacée par l'excursion à ces centres urbains. Les visiteurs, coiffés, douchés, aux habits bien repassés et dans leurs plus beaux atours, vont à une fête où ils n'ont pas été invités, mais où, au moins, il leur est permis de regarder. Des familles au complet partent en voyage dans la capsule spatiale qui parcourt l'univers de la consommation, où l'esthétique du marché a dessiné un paysage incroyable de mannequins, de marques et d'étiquettes.

La culture de la consommation, culture de l'éphémère, condamne tout à l'oubli médiatique. Tout change au rythme vertigineux de la mode, au service du besoin de vendre. En un clin d'œil, les choses vieillissent et sont remplacées par d'autres articles également fugaces. La seule chose qui demeure de nos jours est l'insécurité, car les marchandises, aussi volatiles que le capital qui les finance et que le travail qui les produit, sont fabriquées pour disparaître aussitôt. L'argent vole à la vitesse de la lumière : hier il était là-bas, aujourd'hui il se trouve ici et demain, qui sait où, et pendant ce temps tous les travailleurs sont des chômeurs potentiels. Paradoxalement, les *shoppings centres*, les royaumes de la fugacité, offrent la plus réussie des illusions de sécurité. Ils résistent au temps, sans âge et sans racines, sans jour, ni nuit, ni mémoire, et ils existent hors du temps, au-delà des turbulences de la dangereuse réalité du monde.

Les maîtres du monde utilisent le monde comme s'il était jetable : une marchandise à vie éphémère qui s'épuise comme le font, à peine elles sont nées, les images lancées par la mitrailleuse de la télé, les modes et les idoles lancées sans trêve sur le marché par la publicité. Mais dans quel autre endroit pouvons-nous déménager? Tout le monde est-il obligé de croire que, ayant décidé de la privatisation de l'univers lorsqu'il était de mauvaise humeur, Dieu a vendu la planète à quelques entreprises? La société de consommation est un attrape-nigaud. Ceux qui tiennent les rênes font semblant de l'ignorer, mais tous ceux qui ont des yeux peuvent voir que la plupart des gens consomment peu, très peu ou rien, afin de garantir l'existence du peu de nature qui nous reste encore. L'injustice sociale n'est pas une erreur à corriger, ni un défaut à surmonter : il s'agit d'un besoin essentiel. Nulle nature n'est en mesure de nourrir un *shopping centre* de la taille de la planète.

Disponible : <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=5724>

annexe 4-C (suite)

Document n° 2

L'ÉVOLUTION DE LA CULTURE PARENTALEKerry Daly
Université de Guelph (2004)

Compte tenu de la prolifération de biens sur le marché, de notre exposition quasi constante aux messages publicitaires et de l'énergie que nous déployons pour l'achat de biens de consommation, on pourrait affirmer que les activités de consommation dominent une grande partie de notre quotidien. La mondialisation, les achats en ligne et la prolifération des boutiques spécialisées ont créé des choix illimités pour les consommateurs. Ces choix, conjugués à un rythme de vie accéléré, ont renforcé la quête d'expériences intenses et un attachement à la « nouveauté » qui a aussi alimenté les activités de consommation (Cross, 1993). Il existe aussi un climat économique où les dépenses prennent une avance considérable sur les gains. Par rapport au début des années 1980, les familles sont plus susceptibles d'acheter à crédit et d'être plus endettées : entre 1982 et 1998, l'endettement est passé de 56 % à 101 % du revenu disponible total après impôt (Vanier, 2000).

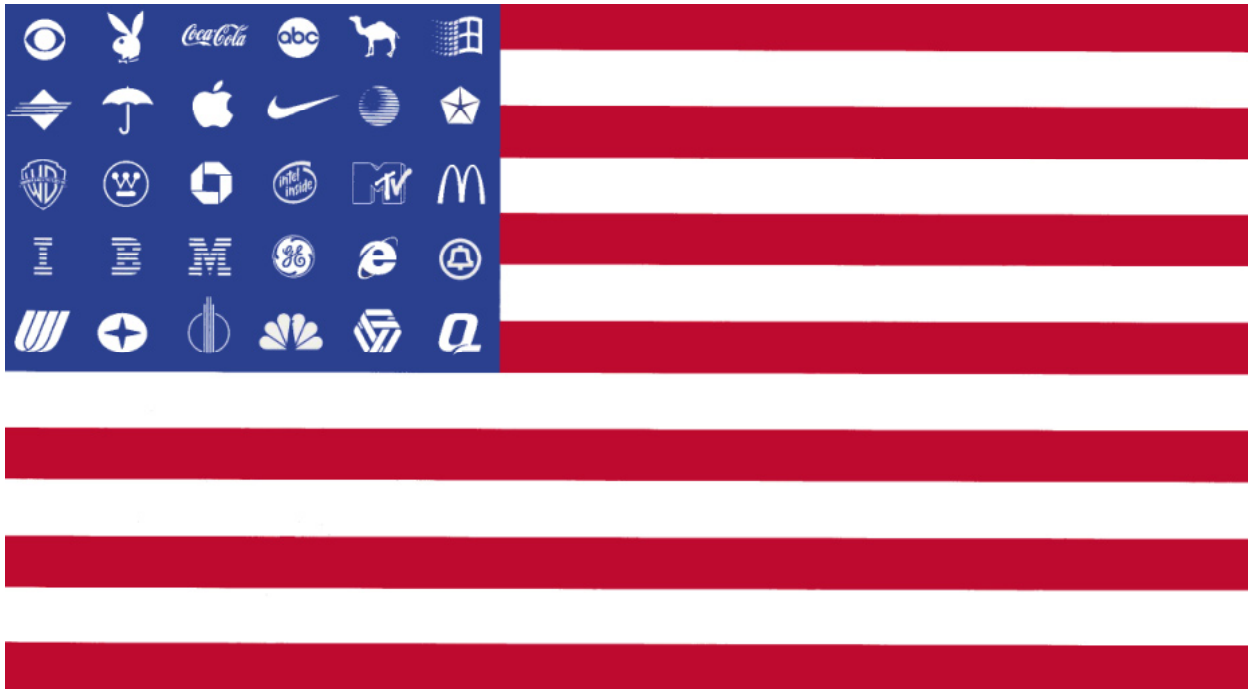
Les activités liées à la consommation lèvent un coin de voile sur nos valeurs culturelles et reflètent l'idéologie de la vie quotidienne en ce sens que nous « avons été socialisés à avoir un désir insatiable de biens matériels avec comme idéaux la facilité et l'abondance, plutôt que la tranquillité » (Robinson et Godbey, 1997, p. 49). Cette perspective, qui reflète certains aspects de l'opinion dominante concernant la consommation dans notre culture, préconise la satisfaction hédoniste et égocentrique inhérente au magasinage et aux achats. Selon Schor (1998), cette culture de consommation est étroitement liée à notre culture d'excès de travail qui engendre un « cycle insidieux » comprenant des besoins insatiables, des achats continus, de longues heures de travail pour payer les factures, et le besoin d'aller magasiner pour faire baisser le niveau de stress qui s'ensuit. Un recueil de travaux érudits publié récemment et consacré à la question du magasinage en tant qu'accoutumance a pour thème récurrent « la contradiction du vide affectif dans l'abondance » (Baker, 2000).

Les économistes et les spécialistes de la consommation ont souligné certaines des forces qui confirment le pouvoir du consommateurisme dans notre culture. La publicité fait partie de presque tout ce que nous voyons et entendons, y compris dans les paysages le long des routes, le transport en commun, à la télévision, sur Internet et même dans les toilettes publiques maintenant. On remarque dans les images des familles véhiculées par les médias une exagération des genres de biens qu'elles peuvent se procurer, en apparence, très facilement. Le succès de la publicité repose sur la création d'un malaise et la stimulation du besoin.

Disponible : http://www.vifamily.ca/library/cft/parenting_fr.html

annexe 4-C (suite)

Document n° 3



Source : Revue Ad-busters du 25 septembre 2007

Document n° 4



« Je veux que vous dépensiez beaucoup d'argent pour prouver que vous aimez votre famille »

Disponible : <http://i17.photobucket.com/albums/b82/X-cherrybomb-X/art%20fodder/adbusters.jpg>

annexe 4-D

Tableau comparatif des approches anthropologiques

	Archéologie	Linguistique	Folklore
Auteurs			
Concepts utilisés			
Image de la société			
Questions typiques			
Critiques			

annexe 4-E

Tableau comparatif des approches anthropologiques – exemple

	Culturelle	Physique	Sociale
Auteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Margaret Mead • Ruth Benedict 	<ul style="list-style-type: none"> • Famille Leaky • Raymond Dart 	<ul style="list-style-type: none"> • Bronislaw Malinowski • Jane Goodall
Concepts utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • linguistique • culture • interaction entre la culture et l'individu • rites • mentalité • attitudes • comportements • traditions • coutumes • mythes • folklore 	<ul style="list-style-type: none"> • évolution • archéologie • génétique • primates • ancêtres • préhistoire 	<ul style="list-style-type: none"> • institutions sociales • organisations • ethnocentrisme • interactions entre individus • rôles • comparaisons de sociétés
Image de la société	Il y a un lien étroit entre les caractéristiques d'une culture et les types de personnalité des humains qui vivent dans cette culture.	L'humanité a évolué du point de vue de la génétique, de la biologie et de l'adaptabilité. Le comportement humain peut être comparé à celui des autres primates.	Chaque être humain a un rôle à jouer dans la société dans laquelle il évolue. Ceci contribue à l'organisation de la société.
Questions typiques	<ul style="list-style-type: none"> • L'adolescence est-elle vécue de la même façon dans les différentes cultures canadiennes? • Quel est l'impact de la culture de consommation sur le comportement des jeunes? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles caractéristiques les humains ont-ils en commun avec les chimpanzés? • D'où l'espèce humaine est-elle originaire? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le rôle de chaque membre d'un culte dans l'organisation religieuse de celui-ci? • En quoi le rôle des hommes et des femmes diffère-t-il d'une société à une autre?
Critiques	<ul style="list-style-type: none"> • La culture à elle seule n'explique pas le comportement humain. • L'anthropologie culturelle, en étudiant la culture locale, oublie ce qu'il y a de commun à tous les humains. 	<ul style="list-style-type: none"> • théories difficiles à vérifier • manque de preuve • conflits avec certaines croyances religieuses • critiques de stades prévisibles dans l'évolution des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • laisse peu de place à l'individu et cache les différences • ne tient pas compte des déviations de comportements • peut contribuer au maintien du statu quo

annexe 4-F**Exemple de recherche****1. Définir le problème**

- Le hockey est un sport d'hiver très populaire au Canada. Quels sont les rites, les valeurs, les attitudes, l'art, les comportements, les tabous et les objets matériels associés aux amateurs lors d'une partie de hockey et quelles sont leurs significations?

2. Formuler des hypothèses

- Les rites, les valeurs, les attitudes, l'art, les comportements, les tabous et les objets matériels entourant une partie de hockey permettent aux amateurs de répondre à leur besoin de sentir qu'ils font partie de quelque chose.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Construire une grille d'observation pour des joueurs amateurs et assister à une partie de hockey dans le but de remplir cette grille.

Rites	<ul style="list-style-type: none"> • Tout le monde se lève pour l'hymne national. • Les gens participent à la « vague ». • Les gens chantent ensemble afin d'encourager l'équipe à domicile.
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> • fierté nationale • fierté régionale • ensemble nous vaincrons • respect pour les blessés quelle que soit l'équipe • respect pour l'endurance physique malgré la douleur
Attitudes	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des gens soutiennent l'équipe à domicile. • attitude générale d'agressivité • attitude positive à l'issue du match
Art	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs personnes portent les couleurs de l'équipe à domicile. • Certains amateurs se peignent avec les symboles et les couleurs de leur équipe. • Le logo de l'équipe à domicile est omniprésent.
Comportements	<ul style="list-style-type: none"> • consommation d'alcool • Les gens se rassemblent à la cantine entre les périodes. • Les gens se lèvent ou crient lorsqu'il y a un but et parfois se tapent dans les mains. • Les gens se lèvent ou crient lorsqu'il y a une bataille. • Les gens huent l'arbitre quand ils ne sont pas d'accord avec sa décision.
Objets matériels	<ul style="list-style-type: none"> • souvenirs <ul style="list-style-type: none"> – main en mousse – objet servant à faire du bruit – petit bâton de hockey – vêtements et chapeaux
Tabous	<ul style="list-style-type: none"> • Les amateurs n'entrent pas dans la patinoire. • Les amateurs ne lancent pas d'objets sur la patinoire. • Les amateurs n'applaudissent pas quand un joueur est blessé.

annexe 4-F (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Deux catégories d'observations : éléments de conformité et éléments de non-conformité

	Éléments de conformité	Éléments de non-conformité
Rites	<ul style="list-style-type: none"> • La grande majorité des personnes se lève lors de l'hymne national. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une infime minorité de personnes reste assise lors de l'hymne national.
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> • La grande majorité des personnes n'applaudit pas lorsqu'un joueur est blessé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une infime minorité de personnes applaudit lorsqu'un joueur est blessé.
Attitudes	<ul style="list-style-type: none"> • La grande majorité de personnes soutient l'équipe à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une petite minorité de personnes ne soutient pas l'équipe à domicile.
Comportements	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines personnes consomment de l'alcool. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines personnes ne consomment pas d'alcool.
Objets matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Une minorité de gens apporte ou achète des souvenirs de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • La grande majorité des gens n'achète pas de souvenirs de l'équipe.
Tabous	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun amateur n'entre dans la patinoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun amateur n'entre dans la patinoire.

5. Vérifier les hypothèses

- Notre observation de la partie de hockey nous montre que les divers aspects de la culture du hockey favorisent le sentiment d'appartenance à la fois vis-à-vis de l'équipe, de la communauté locale et du pays.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Permettre de mieux comprendre la culture dans laquelle on vit.
- Comparer la culture étudiée à une autre culture.

ANNEXE

Perspective politique

5

**PERSPECTIVE
POLITIQUE**

annexe 5-A**Étapes de la méthode de recherche en sciences politiques****1. Définir le problème**

- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Définir les variables (variable indépendante, variable dépendante et variable intermédiaire) et le groupe ciblé par l'enquête.
- Construire et appliquer les outils d'observation, d'interrogation, d'entretien, etc.

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats dans un rapport écrit ou par des moyens multimédias.
- Suggérer des solutions si nécessaire.

annexe 5-B**Étapes de la méthode de recherche en sciences politiques – exemple****1. Définir le problème**

- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?

Scénario

Le gouvernement décide pour plusieurs raisons (coût élevé de l'application des lois de lutte contre les drogues, évolution des attitudes du public face à la consommation de drogues et distribution et production sécurisée et réglementée par le gouvernement) de rendre légale la consommation de la marijuana jusqu'alors interdite.

Question de départ :

Puisque les enjeux politiques canadiens ont changé depuis les 10 dernières années, le gouvernement canadien décide de décriminaliser la marijuana. Quels sont les nouveaux enjeux politiques canadiens qui jouent un rôle dans la décriminalisation de la marijuana?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

Le système politique canadien est débordé parce qu'il assume de plus en plus de responsabilités, ce qui fait que la réglementation de la marijuana devient une moins grande priorité. La décriminalisation est une façon de réorienter ses efforts vers des questions jugées plus prioritaires.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

annexe 5-B (suite)

Document n° 1

RADICAL MARIJUANA

Le Parti Marijuana est un groupe de pression organisé en parti politique. L'utilisation du système démocratique canadien devient donc la manière de promouvoir une réforme législative concernant le cannabis. Cela est d'autant plus vrai que le 23 décembre 2003, la Cour suprême a reconnu le pouvoir de la Chambre des communes de criminaliser le cannabis. Le recours aux tribunaux pour faire changer la loi n'est donc plus de rigueur. Les efforts des activistes du pays devront désormais être concentrés dans l'arène politique.

Certaines questions monopolisent le débat politique depuis trop longtemps, au détriment de questions qui concernent directement les gens que les élus ont le devoir de représenter. Pour le reste, il est tout à fait raisonnable de prendre les moyens disponibles afin de faire valoir nos idées. Que nous commençons par aborder une question plutôt qu'une autre est secondaire; l'important est d'engager le mouvement. Un parti voué à une cause unique? Pourquoi pas!!

L'arrivée du Bloc Pot sur la scène politique québécoise en 1998 a créé un élan politique important dans la lutte pour la légalisation. Sa participation aux élections aura été l'occasion d'amener au cœur de l'actualité un problème social important et toujours sans réponse de la part des gouvernements : la prohibition du cannabis. La situation et l'expérience québécoise nous ont ensuite poussés vers un nouvel objectif politique : bâtir une organisation pancanadienne ayant les mêmes principes que le Bloc Pot. A MARI USQUE AD MARE (d'un océan à l'autre.)

Le Parti Marijuana a cependant fait d'importantes avancées et une apparition remarquée dans plusieurs zones rurales du pays... et même au Nunavut. Nous sommes persuadés que cette ténacité de nos candidates portera ses fruits à long terme.

Aujourd'hui, nous vous invitons à participer à notre initiative dans le monde du cannabis en vous impliquant en tant que coordonnateur régional, candidat, agent officiel ou activiste.

Le Parti marijuana est le Parti radical.

source : http://www.marijuanaparty.ca/article.php?id_article=36

Document n° 2

Faire une entrevue avec un policier. Poser des questions semblables à celles-ci.

1. Quel pourcentage de votre journée passez-vous à mettre en vigueur les lois antimarijuana?
2. Pensez-vous que ce pourcentage est trop élevé?
3. Quel est votre sentiment vis-à-vis de la décriminalisation de la marijuana?
4. Quel serait l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur votre travail?
5. Quel serait l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur la société en général?
6. Quel serait l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur le système judiciaire?
7. Quel serait l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur la criminalité?
8. Quel serait l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur la consommation de la marijuana et des autres drogues?
9. Quel serait l'impact de la décriminalisation de la marijuana sur la réputation du Canada en matière d'application des lois?
10. Est-ce que vos collègues sont en majorité pour ou contre la décriminalisation?
11. Pensez-vous que la majorité des Canadiens soutiennent la décriminalisation de la marijuana?

annexe 5-B (suite)

Document n° 3

SENSIBILISATION AUX DROGUES – FOIRE AUX QUESTIONS

11. Quelle est la position de la GRC sur la décriminalisation de la possession de marijuana?

La GRC croit en une approche en deux volets des drogues illicites, axée sur la réduction de la demande et de l'offre. C'est là, selon nous, le meilleur moyen de réduire la consommation et l'abus de la marijuana.

Notre but est d'assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens. Bien des consommateurs de marijuana ne sont pas bien informés des risques qu'elle présente. La marijuana comporte de véritables risques pour la santé et la sécurité.

C'est au parlement qu'il incombe de décider de décriminaliser ou non la possession de marijuana.

source : http://www.rcmp-grc.gc.ca/docas/drug_aware_faq_f.htm#possession

Document n° 4

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION VISENT UN PROBLÈME ÉMERGEANT CHEZ LES JEUNES

Astrid Van Den Broek

Printemps 2004, Vol 7, n°3

Les signes d'ébriété chez un conducteur sont très clairs : des relents d'alcool flottent dans la voiture et l'éthylomètre indique que le conducteur a dépassé le maximum autorisé par la loi. Mais lorsqu'il s'agit de déterminer si un conducteur a fumé de la marijuana, la tâche est plus difficile, car il n'existe pas de dispositif pour sa détection et la limite légale de consommation de cannabis n'est pas définie quant à ses effets sur les facultés du conducteur.

En fait, la conduite sous l'influence de la marijuana semble en être aujourd'hui au même point qu'en était le phénomène de l'alcool au volant il y a vingt ans, avec des lois obscures pour contrôler ces délits et une certaine inconscience du public.

Pourtant, les statistiques indiquent que le nombre de jeunes conduisant sous l'emprise de la marijuana pourrait être à la hausse. Le Sondage sur l'usage de drogues parmi les élèves de l'Ontario (SCDEO), publié tous les deux ans par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) à Toronto, a inclus la question du cannabis au volant chez les élèves pour la première fois en 2001. Il a révélé que ceux d'entre eux qui conduisaient après avoir fumé du cannabis étaient plus nombreux, environ 20 pour cent de plus, que ceux qui avaient bu de l'alcool. La Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada (TIRF), basée à Ottawa, a révélé que 1,5 pour cent des conducteurs participant au sondage Road Safety Monitor de 2002 avaient pris le volant dans les deux heures suivant leur usage de cannabis. Le sondage a aussi révélé que les jeunes hommes étaient plus susceptibles de conduire après avoir pris de la marijuana ou d'autres drogues illégales. Le tiers de ceux qui prenaient le volant après avoir fumé de la marijuana conduisaient aussi après avoir bu de l'alcool.

annexe 5-B *(suite)*

Le problème n'est pas propre au Canada. « Monitoring the Future Study », une étude permanente de la toxicomanie chez les élèves américains du secondaire, a révélé que 15 pour cent des adolescents déclarent avoir conduit après avoir pris du cannabis.

Certains experts signalent que les adolescents surtout sont de nos jours plus réceptifs que jamais à l'usage de la marijuana et croient qu'elle n'affaiblit pas les facultés du conducteur. Beaucoup de jeunes ont l'impression que même s'ils conduisent après avoir consommé du cannabis, ils sont capables de compenser les effets de cette drogue ou de faire attention, et croient qu'ainsi, ils sont des conducteurs prudents.

Or, récemment encore, il n'y avait pas que les jeunes à ne pas voir le danger du cannabis au volant. « Selon les meilleures connaissances scientifiques disponibles à la fin des années 1990, on pensait que le cannabis n'avait pas d'effet sur le risque de collision », de dire Dr Robert Mann, chercheur principal à CAMH. Il ajoute : « Nous tentons depuis longtemps de déterminer la quantité précise de cannabis affectant la conduite. Mais nous avons maintenant suffisamment d'information pour savoir qu'elle affaiblit les facultés du conducteur et augmente le risque de collision. » Dr Mann fait remarquer que le cannabis affaiblit certaines facultés essentielles au volant comme le temps de réaction, l'attention et ce qu'on appelle les « automatismes de la poursuite ».

Fait notable, certains messages récents sur la marijuana pourraient avoir induit les jeunes Canadiens et Canadiennes à penser que fumer de la marijuana n'est pas dangereux. « Certains jeunes croient que le risque de se faire poursuivre en justice pour avoir fumé de la marijuana est insignifiant. La crainte de se faire alors prendre par la police n'est pas aussi forte que pour l'alcool », affirme Elinor Wilson, chef de la direction de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) établie à Ottawa. « Nous parlons ici de la décriminalisation. Si vous vous faites prendre avec un peu de marijuana, mais pas assez pour vous faire passer pour un trafiquant, vous n'aurez pas de casier judiciaire. Les jeunes sont très perplexes à ce sujet. »

Les efforts actuels pour dissiper le mythe qui entoure la marijuana au volant s'appuient surtout sur les campagnes d'information du public (sensiblement similaires à ce qui a été fait pour l'alcool à la fin des années 1980). Grâce à l'aide financière de la Stratégie canadienne antidrogue, deux organismes, l'Association canadienne de santé publique et Les mères contre l'alcool au volant (MADD), s'attaquent à la question. Ils ont récemment lancé trois campagnes d'intérêt public ciblant les jeunes hommes, principaux consommateurs de marijuana. « Nous employons l'humour pour leur faire comprendre que lorsqu'ils "planent", ils ne devraient pas conduire », déclare Andrew Murie, chef de la direction de MADD, organisme basé à Oakville, en Ontario. « On joue sur les images classiques des fumeurs de marijuana. » Dans l'une des annonces, un adolescent qui vient de fumer de la marijuana se dirige vers sa voiture. Son papier à cigarettes se met à parler, lui disant qu'il est trop "partie" et qu'il ne devrait pas conduire.

Andrew Murie dit que MADD a longuement débattu la question, à savoir s'il valait mieux promouvoir un message qui présumait l'usage de cannabis ou promouvoir l'abstinence complète. Il ajoute : « Nous avons longuement étudié ce groupe d'utilisateurs et en avons conclu qu'un message d'abstinence, du genre (Ne fumez pas de cannabis) ne marcherait pas. »

MADD a aussi inclus son message sur le cannabis et la conduite à sa tournée de présentations multimédia, où chaque année, près de 800 000 élèves du secondaire visionnent une présentation sur écran géant sur l'alcool et d'autres drogues au volant. Pour l'instant, le cannabis reste au deuxième rang de l'objectif de MADD. « Nous continuons notre sensibilisation aux effets de l'alcool et des drogues dans une proportion

annexe 5-B (suite)

de 80/20 pour cent respectivement, » de dire Andrew Murie. « Mais les jeunes n'entrent pas dans des catégories aussi parfaitement délimitées, les uns ne consommant que de l'alcool et les autres, que de la drogue. Il y a beaucoup de chevauchements entre les deux. »

Entre temps, l'ACSP a également lancé une campagne de sensibilisation indépendante. Ses affiches dans les écoles et les centres de toxicomanie montrent deux pilotes aux commandes d'un avion (voir l'illustration), qui fument de la marijuana, avec, en sous-titre, la question : « Si ça n'a pas de bon sens ici, pourquoi le faire quand tu conduis une voiture? » « Grâce à l'image visuelle et à la documentation alimentant le débat, la campagne a retenu l'attention du public », de dire Elinor Wilson.

Mais la sensibilisation n'est pas la seule stratégie. L'an dernier, des chercheurs de l'Université Dalhousie à Halifax, en Nouvelle-Écosse, ont cherché à savoir si l'adoption d'une méthode de réduction des méfaits attribuables à l'usage de drogues pouvait être efficace. L'étude, à laquelle participaient des élèves du secondaire de premier cycle et de deuxième cycle fréquentant quatre écoles des Maritimes, comprenait des entretiens personnels avec les jeunes et des initiatives d'élèves. Fait méritant l'attention, l'âge et la maturité ont joué un rôle dans la réceptivité des jeunes au message sur la réduction des méfaits. « Les élèves de deuxième cycle ont compris rapidement qu'on pouvait choisir de s'abstenir des drogues, et que si on choisissait d'en faire usage, celui-ci pouvait se faire de plusieurs façons, avec réduction du risque qui lui est associé », de dire Dre Christiane Poulin, professeure et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la santé des populations et la toxicomanie, au département de santé communautaire et d'épidémiologie de l'Université Dalhousie. « Nous avons trouvé que la réduction des méfaits était acceptable et efficace comme méthode d'approche pour les élèves du secondaire de deuxième cycle », dit-elle. « Quant à ceux du premier cycle, ils comprenaient mal ce principe de réduction des méfaits, l'interprétant comme une permission de conduire sous l'emprise des drogues. Ils manquaient tout simplement de maturité ou avaient encore bien du chemin à faire émotionnellement ou intellectuellement pour faire la part des choses. Pour eux, l'abstinence était la seule solution réelle à la réduction des méfaits. »

Au bout du compte, Dre Poulin est d'avis qu'une approche pratique est efficace. « Nous continuons à dire que les adolescents ne pensent pas à l'avenir... eh bien, c'est faux! Il peut s'agir d'un avenir très proche — du genre “qui va coucher avec moi ce soir?” — ou d'un avenir plus distant — du genre “comment vais-je réussir à entrer dans cette université?”, mais ils conçoivent des approches très sophistiquées », ajoute-t-elle.

Après ces premières étapes pour résoudre la question de l'usage du cannabis au volant, que reste-t-il à faire? Robert Mann fait remarquer que la recherche est essentielle pour découvrir comment, précisément, la marijuana agit pour affaiblir les facultés d'un conducteur et à partir de quelle quantité. L'ACSP prévoit étendre sa campagne au Nord du Canada. Dans le cas de MADD, Andrew Murie définit trois étapes clés à mettre en œuvre : « D'abord, sans l'autorisation et le pouvoir d'exiger un test de dépistage de drogues, les jeunes vont continuer à savoir que les pouvoirs de la police en la matière sont plutôt réduits et pratiquement impossibles à exercer en raison de la loi en vigueur », dit-il. « Deuxièmement, une fois la nouvelle loi ratifiée, il va falloir commencer à former des policiers pour qu'il y ait un nombre suffisant d'experts en dépistage. Et troisièmement, le gouvernement et les organismes doivent prendre cette question très au sérieux. Ce n'est pas quelque chose qui peut se régler une fois pour toutes en y affectant des fonds pendant quelques années. Il nous faut sensibiliser la population bien plus vite que nous l'avons déjà fait pour l'alcool. »

source : http://www.reseaufranco.com/fr/meilleurs_de_crosscurrents/conduire_en_planant.html

annexe 5-B *(suite)*

Document n° 5

**PROJET DE DÉCRIMINALISATION DE L'USAGE DE LA MARIJUANA AU CANADA:
RÉPERCUSSIONS INTERNATIONALES ET POINTS DE VUE ÉTRANGERS****Organismes et représentants des États-Unis**

Les rapports concernant le cannabis que les comités spéciaux de la Chambre des communes et du Sénat ont déposés en 2002 ont immédiatement inquiété les États-Unis. Pour John Walters, directeur du bureau de la Maison Blanche pour la politique nationale de contrôle des drogues (White House Office of National Drug Control Policy), l'assouplissement des lois concernant l'usage de marijuana ouvrait la voie à une augmentation de la toxicomanie au Canada : « Lorsque vous affaiblissez les sanctions sociales contre l'usage de la drogue, vous élargissez son usage. Pourquoi? Parce que les drogues sont des substances dangereuses qui suscitent une accoutumance. » Les États-Unis craignent également que la libéralisation des lois canadiennes concernant la consommation de marijuana entraîne un trafic plus important en direction de leur territoire. Par exemple, le colonel Robert Maginnis, conseiller du président George W. Bush en matière de politique sur les drogues, a déclaré que les États-Unis ne verraient pas d'un bon œil les modifications législatives apportées au Canada et qu'ils seraient contraints de prendre des mesures : « Cela soulève certains problèmes d'application de la loi, et je pense que cela soulève aussi certains problèmes commerciaux et certains problèmes de perception, notamment aux États-Unis, concernant la question de savoir si le Canada a décidé de lutter contre la consommation de drogue ou de la faciliter. » Il a ajouté : « Nous allons devoir prendre des mesures encore plus strictes à notre frontière si vous libérez et contribuez à ce que nous considérons comme un problème de narcotourisme. »(39)

Lorsque le Canada a présenté la première version de son projet de loi sur la marijuana en mai 2003, M. Walters a fait savoir que si le projet était adopté, il s'ensuivrait des mesures de sécurité plus strictes et des délais plus longs à la frontière(40). Il aurait déclaré : « Nous ne voulons pas que la frontière avec le Canada ressemble à celle des États-Unis avec le Mexique. »(41), « Vos amis devraient, en principe, faire cesser la circulation du poison dans votre voisinage. » et « Nous devons nous soucier des citoyens américains [...] Quand on réduit les sanctions, on facilite la production de drogue et la criminalité associée à la drogue. »(42). David Murray, adjoint spécial de M. Walters, a déclaré que le projet de décriminalisation était « une question que nous considérons avec inquiétude et regret », et il a ajouté : « Nous n'aurons d'autre choix que de réagir. »(43) M. Murray aurait également déclaré : « Nous avons conclu un partenariat efficace qui a énormément profité aux deux pays sur le plan commercial. Quatre-vingt-cinq pour cent des exportations canadiennes se dirigent vers les États-Unis. Ce commerce est mutuellement bénéfique, mais nous pourrions être appelés à faire des sacrifices pour garantir l'intégrité de la frontière des deux côtés si nous estimons que le trafic de drogue nous fait du tort. »(44)

Toujours en 2003, Asa Hutchinson, sous-secrétaire à la sécurité des frontières et des transports pour le ministère américain de la sécurité du territoire (Border and Transportation Security, U.S. Department of Homeland Security), aurait déclaré : « Nous ne voulons pas que notre frontière au nord soit une route de la drogue. » et « Si des pays ont des politiques divergentes en matière de drogue, cela augmente le risque que leurs frontières deviennent une route de la drogue. »(45). Will Glaspy, porte-parole de l'administration américaine pour l'application de la loi en matière de drogue (U.S. Drug Enforcement Administration), aurait déclaré : « La libéralisation des lois en matière de drogue va faire augmenter la consommation de drogue [...] et l'approvisionnement. Et cela va susciter des problèmes de sécurité supplémentaires à la frontière. »(46)

annexe 5-B *(suite)*

Bien qu'il ne semble pas avoir commenté le projet de décriminalisation proprement dit, le centre américain de renseignement sur la drogue (U.S. National Drug Intelligence Center) a fait état de ce qu'il considère comme un enjeu important concernant l'importation croissante de marijuana du Canada aux États-Unis. Il a fait remarquer que le Canada est la source d'un volume considérable et croissant de marijuana concentrée sur les marchés de la drogue aux États-Unis(47).

Réagissant au dernier projet de loi canadien sur la marijuana, Paul Cellucci, ambassadeur des États-Unis au Canada, a formulé les remarques suivantes : « Pourquoi, quand nous essayons de relâcher la pression à la frontière, le Canada adopterait-il une loi qui rétablirait cette pression? » et « Si les gens pensent qu'il est plus facile de se procurer de la marijuana au Canada, nos douaniers seront plus vigilants, et je pense qu'ils arrêteront un plus grand nombre de véhicules, notamment ceux qui sont conduits par des jeunes gens, qu'ils soient canadiens ou américains. »(48).

Les représentants et organismes de l'administration américaine ont jusqu'ici formulé des remarques négatives au sujet du projet canadien de décriminalisation de l'usage de marijuana, mais les États-Unis ne semblent pas avoir adopté de position officielle concernant le dernier projet de loi visant à réduire les sanctions applicables à la possession et à la production de petites quantités de marijuana. Au cours de sa visite à Ottawa, le 30 novembre 2004, le président George W. Bush n'a fait aucune remarque publique qui laisserait entendre que la décriminalisation de l'usage de marijuana au Canada entraînerait des mesures de répression à la frontière, se contentant de déclarer : « Il y a des chances que cela touche beaucoup plus les gens qui consomment de la marijuana que la frontière. »(49) Le président a préféré ne pas commenter le projet de réforme canadien, ajoutant : « Je n'ai rien à dire sur vos décisions internes à ce sujet. »(50) La vice-première ministre Anne McClellan a confirmé que « la question n'a pas du tout été abordée au cours des réunions auxquelles j'ai assisté avec le président et son entourage »(51). Cela dit, selon des sources médiatiques, M. Bush aurait exprimé, au sujet de la décriminalisation de l'usage de marijuana, des réserves semblables à celles de l'ambassadeur Cellucci dans le cadre d'une conversation privée avec le chef conservateur Stephen Harper(52).

Comme les États-Unis n'ont pas énoncé de position officielle sur le projet de loi canadien, on ne sait pas exactement ce que seront les répercussions de ce projet, s'il est adopté, sur les relations entre le Canada et les États-Unis et, notamment, sur le contrôle de la frontière.

source : <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0433-f.htm#corganismes>

annexe 5-B (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

Le document n° 1 montre qu'un parti politique dévoué à la légalisation de la marijuana a vu le jour. Il n'a pas encore réussi à faire élire des membres à la chambre des communes, mais son mandat exprime l'opinion de plusieurs électeurs.

Les entrevues ont montré une corrélation entre le temps consacré à la mise en vigueur des lois antimarijuana et la capacité qu'a le policier de bien faire son travail de façon générale. Autrement dit, la décriminalisation permettrait au policier de consacrer plus de temps aux autres sortes de crimes. Elle libérerait également du temps et des ressources humaines dans le système judiciaire.

Le document n° 3 montre que la GRC n'est pas prête à se prononcer officiellement sur le dossier de la décriminalisation de la marijuana.

Le document n° 4 indique que la conduite sous l'effet de la marijuana est à la hausse et donne l'impression que la décriminalisation empirerait la situation parce que l'accès au cannabis serait plus facile.

Le document n° 5 montre que la décriminalisation de la marijuana au Canada compliquerait les relations diplomatiques avec les États-Unis.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

D'après les informations recueillies, il semble que les opinions soient toujours divergentes sur la question de la décriminalisation de la marijuana, de sorte qu'on n'a pas été capable de vérifier son impact sur la réorientation des priorités policières.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

Faire une présentation multimédia aux directions d'écoles, au conseil scolaire, au comité d'école consultatif, aux autorités municipales ou à une assemblée générale pour faire part des résultats.

annexe 5-C**Sources de recherche**

Document 1

AMÉRIQUES

Quand les gouvernements tronquent leurs pouvoirs pour répondre aux intérêts des multinationales

32 Nouvelles CSQ Septembre-Octobre 2004

France Bernier

Conseillère CSQ

En janvier 1994, le Canada, les États-Unis et le Mexique signaient un important accord commercial mieux connu sous le nom d'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain). Au-delà d'un simple traité commercial, ce traité pavait la voie aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce mises sur pied en 1995. C'est également dans le sillage de l'ALÉNA que s'enclenchèrent des négociations à l'échelle continentale pour créer la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Depuis la signature de cet important accord liant les pays d'Amérique du Nord, le Canada a signé trois accords de libre-échange, avec Israël (1997), le Chili (1997) et le Costa Rica (2002). Mais, fait pour le moins troublant, le Canada signait 16 APIE avec autant de pays, et ce, à l'échelle planétaire.

Qu'est-ce qu'un APIE et quel est son rapport avec l'ALÉNA?

Un APIE (accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers) est un accord bilatéral visant à protéger et à promouvoir l'investissement étranger par des droits et des obligations juridiquement contraignants. En clair, un APIE est un accord dont le contenu est essentiellement copié sur le chapitre 11 de l'ALÉNA portant sur les investissements. Retirer le chapitre 11 de l'ALÉNA, comme l'ont demandé nombre de parlementaires et d'organisations de la société civile, reviendrait à dénoncer les 16 accords bilatéraux (APIE) que le Canada a signés depuis 1994. On peut maintenant mieux comprendre pourquoi le Canada n'est pas favorable au retrait du chapitre 11 de l'ALÉNA, et ce, bien qu'il ait fait l'objet de poursuites de la part de firmes américaines et ait été condamné à payer des sommes compensatoires à ces dernières pour concurrence déloyale¹. Voilà où nous conduit l'ALÉNA. Un accord qui sert de modèle de développement à l'échelle internationale et dans lequel les gouvernements ont accepté de soumettre leur pouvoir de légiférer aux intérêts des multinationales. Les gouvernements des trois pays signataires de cet accord ont affiché, au cours de cette année du 10^e anniversaire de ce traité, des chiffres plus impressionnants les uns que les autres pour faire la démonstration des bienfaits de celui-ci. Même si bien peu d'études ont été capables d'évaluer rigoureusement les conséquences de l'ALÉNA sur le développement de nos pays, nous ne pouvons passer à côté des changements dans les politiques sociales et économiques qui sont survenus au Canada dans les premières années après la ratification de cet accord. En faut-il davantage pour comprendre que les traités commerciaux ont effectivement le pouvoir d'être des programmes d'ajustement structurel pour tous les pays, développés et en voie de développement? Ces programmes, rappelons-le, sont ceux qui sont mis de l'avant par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pour faire la promotion du néolibéralisme comme modèle de développement et ils sont imposés aux pays en voie de développement.

annexe 5-C (suite)

Changements dans les politiques sociales et économiques après la signature de l'ALÉNA en 1994 :

- 1994 : (6 mois après la signature de l'ALÉNA) : réduction du tiers des transferts fédéraux aux provinces pour le financement de la santé, des services sociaux et de l'éducation
- 1994 : début du virage ambulatoire et compressions massives dans le réseau de la santé au Québec
- 1993-1998 : diminution de 13,3 % du financement public dans les universités canadiennes
- 1996 : modifications importantes de la *Loi sur l'assurance-chômage* qui devient la *Loi sur l'assurance-emploi*
- 1996 : les excédents à la caisse d'assurance-emploi sont récupérés par le gouvernement canadien pour équilibrer ses comptes et rembourser la dette.

¹ Les poursuites intentées contre le Canada sont multiples. Le cas le plus célèbre est celui de la société américaine Ethyl, qui a remis en cause l'adoption d'un règlement du gouvernement canadien en interdisant l'importation d'un produit qu'on retrouve dans l'essence, le MMT, considéré comme dangereux pour l'environnement.

NORMAN BLOUIN

source : <http://www.csq.qc.net/sites/1676/nouvelle/sept04/32.pdf>

Document n° 2

NON À LA DÉRÉGLEMENTATION DE LA SANTÉ

En Europe, les projets de directives et de règlements concernant le médicament ont suscité une vaste mobilisation, dont celle de l'Association Mieux Prescrire, pour redresser le cap de la politique européenne du médicament. Au Canada aussi, le fossé s'élargit entre politique industrielle et santé publique, et des réactions salutaires s'organisent.

Lettre ouverte au Très Honorable Paul Martin, Premier ministre. Le 28 janvier 2004

Monsieur le Premier ministre,

Nous vous écrivons pour vous faire part de nos grandes inquiétudes au sujet du projet de votre gouvernement de remplacer la *Loi sur les aliments et drogues* du Canada par un nouveau régime législatif de protection de la santé.

Nous avons pris note d'une série de changements annoncés par votre nouveau gouvernement visant à refléter votre engagement à bâtir une « économie du XXI^e siècle ». Un des éléments clés semble être la reconception de l'approche fédérale en matière de déréglementation de la santé et de la sécurité afin de créer un « avantage » pour l'industrie en adoptant des normes de sécurité plus faibles.



annexe 5-C (suite)

Nous sommes particulièrement inquiets des propositions de Santé Canada qui visent :

- à abandonner le principe de précaution en faveur d'un régime étroit de risque-avantage;
- à transférer le fardeau de la preuve de l'industrie à la population, les produits étant censés être sûrs à moins qu'on ne prouve qu'ils sont dommageables;
- à accélérer le processus d'approbation des médicaments sur ordonnance;
- et à permettre la publicité directe au consommateur des médicaments sur ordonnance.

Si le gouvernement renonce à son devoir de soins en matière de protection de la santé, le système canadien de soins de santé ne pourra pas composer avec les résultats négatifs sur la santé. C'est aussi toute la communauté internationale qui ressentirait les effets négatifs des changements proposés à la réglementation.

La publicité directe au consommateur pour les médicaments sur ordonnance n'a qu'un seul but : promouvoir la vente des produits.

Les sociétés ont à la fois besoin de fonctions commerciales et de fonctions de surveillance. Mais ces deux formes de travail sont contradictoires et favorisent la corruption si elles s'écartent des barrières morales ou fonctionnelles. Quand les gouvernements du Canada incluent les objectifs du commerce et les objectifs de l'industrie, comme la déréglementation, l'autoréglementation et la privatisation, dans les tâches de protection de la santé, des gens perdent la vie.

Ce sont là les leçons douloureuses apprises à la suite du désastre du sang contaminé, de la contamination de l'eau potable, des réactions négatives aux médicaments et des agents pathogènes mortels dans les aliments. Le Canada n'a rien appris de la crise de la vache folle au Royaume-Uni. Les fonctions de promotion de la sécurité alimentaire et de la promotion des aliments ne doivent pas être logées à la même enseigne que l'organisme gouvernemental. Le responsable de la réglementation fédérale peut avoir contribué, à court terme, à protéger l'économie de l'industrie bovine canadienne en n'adoptant pas les mesures de précaution pour empêcher la maladie de la vache folle de se propager. Mais à long terme, ce manque d'attention dur le plan de la sécurité coûtera beaucoup plus cher à l'industrie. L'objectif d'une législation en matière de protection de la santé vise à sauvegarder la santé et la sécurité, non pas le commerce et l'investissement. Le gouvernement ne peut adopter de règlement pour protéger la santé et l'environnement, comme les lois du Canada l'exigent présentement, s'il « couche » avec les industries qu'il régleme. Un organisme de réglementation de la santé et de la sécurité qui place l'autoréglementation de l'industrie pour le profit (« la réglementation intelligente ») avant la protection de la santé publique n'agit pas de manière morale, sage ou légale. De manière similaire, la publicité directe au consommateur pour les médicaments sur ordonnance n'a qu'un seul but : promouvoir la vente des produits. Pour quelle raison le gouvernement fédéral introduirait-il sciemment une politique visant à miner la viabilité de ses services de santé?

L'objectif d'une législation en matière de protection de la santé vise à sauvegarder la santé et la sécurité, non pas le commerce et l'investissement.

Quel genre de société bâtit une « économie pour le 21^e siècle » en exposant les personnes qui sont le moins capables de se défendre, comme les enfants et les générations futures, à des risques incontrôlables et à des risques inconnus? Ce n'est pas le genre de Canada que la population canadienne veut. Ce n'est pas le genre de Canada que le monde souhaite avoir.

Cette politique ne mettra pas seulement les Canadiennes et Canadiens à risque, elle détruira la réputation internationale du Canada. Le résultat ultime sera que les produits canadiens seront considérés comme « dangereux ».

annexe 5-C (suite)

Par conséquent, nous vous prions de demander à votre ministre de la santé de prendre les mesures suivantes :

- 1) Adopter le principe de précaution comme fondement d'une évaluation des risques large, transparente et indépendante pour protéger les personnes qui sont le moins aptes à se défendre contre les dangers pour la santé, les enfants et les générations futures en particulier.
- 2) Mettre fin au « renouvellement législatif en matière de protection de la santé » et maintenir le « devoir de diligence » dans la *Loi sur les aliments et drogues*.
- 3) Rétablir le fardeau de la preuve pour l'industrie afin qu'elle prouve la sécurité de ses produits ou de sa technologie avant qu'une approbation ne soit donnée.
- 4) Permettre le plein accès public à l'information sur laquelle les responsables de la réglementation fédérale se basent pour approuver un produit ou une technologie.
- 5) Appliquer rigoureusement l'interdiction sur la publicité directe aux consommateurs pour les médicaments sur ordonnance.
- 6) Mettre fin à tous les partenariats et aux activités promotionnelles afin que les organismes de réglementation ne réglementent que dans l'intérêt public et non pas dans l'intérêt des organismes réglementés.

Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de faire preuve de leadership moral pour le 21^e siècle afin que les intérêts économiques puissants ne puissent éclipser la protection de la santé pour la population canadienne et le monde. Comme le Groupe de travail de la Société royale du Canada sur les aliments génétiquement modifiés l'a dit, il est préférable de faire erreur du côté de la protection de la sécurité humaine et environnementale que de faire erreur du côté des risques. **Coalition canadienne de la santé Ottawa (Canada)**

La Coalition canadienne de la santé publie sur son site Internet(<http://www.healthcoalition.ca/>) une longue liste de signataires, ainsi que la procédure à suivre pour se joindre à eux.

annexe 5-D**Tableau comparatif des idéologies politiques**

	Conservatisme	Libéralisme	Socialisme
Auteurs			
Concepts utilisés			
Système politique			
Critiques			

annexe 5-E

Tableau comparatif des idéologies politiques – exemple

	Conservatisme	Libéralisme	Socialisme
Auteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Edmund Burke • Joseph de Maistre 	<ul style="list-style-type: none"> • John Locke • John Stuart 	<ul style="list-style-type: none"> • Karl Marx • Friederich Engels
Concepts utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • maintien des valeurs • stabilité • hiérarchie sociale rigide • préservation de l'ordre social • traditions • résistance au changement • valorisation des choses anciennes 	<ul style="list-style-type: none"> • droit de l'individu • bonheur individuel • égalité • liberté de choix • tolérance • progrès • liberté économique • la démocratie est la meilleure forme de gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> • égalité • bonheur collectif • interventionnisme • classes sociales • mode de production • condition matérielle • révolution • prolétariat
Système politique	Le conservatisme favorise le maintien du statu quo qui jusqu'alors a garanti le bon fonctionnement de la société. Il souhaiterait un système politique qui favorise cette stabilité comme le monarchisme.	Le libéralisme favorise avant tout l'épanouissement de l'individu. Tout le monde doit être libre de poursuivre son propre cheminement. Il souhaiterait un système politique qui favorise cette liberté comme la démocratie.	Le socialisme favorise avant tout l'épanouissement de la collectivité. La société est divisée en classes et la lutte de ces classes mènera à terme à une répartition égale des ressources. Il souhaiterait un système politique qui favorise cette égalité comme le communisme.
Critiques	<ul style="list-style-type: none"> • La rigidité empêche le conservatisme de s'adapter aux nouveautés. • Seules les couches supérieures de la société bénéficient de ce système. 	<ul style="list-style-type: none"> • manque de protection pour les couches inférieures de la société • ne bénéficie pas à l'ensemble de la société 	<ul style="list-style-type: none"> • perte de liberté individuelle • ne reflète pas les différences humaines

annexe 5-F**Exemple de recherche****1. Définir le problème**

- Certains Acadiens disent avoir du mal à se faire entendre sur le plan politique. En 1972, on a proposé que le Nouveau-Brunswick soit scindé en deux afin de créer une province acadienne. Cette proposition provenait du Parti acadien mais il n'a jamais réussi à faire accepter son projet. Les Acadiens seraient-ils prêts à accepter un tel projet de nos jours?

2. Formuler des hypothèses

- Non, les Acadiens ne sont pas prêts à soutenir la création d'une province acadienne parce qu'ils ne pensent pas que les avantages l'emporteront sur les difficultés que cela engendrera.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Préparer un sondage et le faire auprès de la population acadienne de la région.

Document n° 1

LE PARTI ACADIEN

L'origine de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick remonte à la Déportation de 1755. Concentrés jusqu'alors en Nouvelle-Écosse, les Acadiens furent chassés du territoire qu'ils occupaient depuis le début du XVII^e siècle et l'Acadie rayée des cartes géographiques.

La fin de la Révolution américaine et l'arrivée massive des Loyalistes à la suite de la défaite britannique conduisirent à l'établissement d'une nouvelle province adjacente à la Nouvelle-Écosse : le Nouveau-Brunswick, créé en 1784.

Ne constituant plus une menace pour l'Angleterre, les Acadiens furent autorisés à revenir s'établir sur de nouvelles terres. Certains d'entre eux s'installèrent donc au Nouveau-Brunswick et adoptèrent un mode de vie à l'image des occupants de ces terres, c'est-à-dire anglophone et protestant.

L'isolement et le manque d'instruction empêchaient les Acadiens de participer à la vie publique. De plus, le serment d'allégeance, en obligeant les catholiques à rejeter les principaux enseignements de leur Églises, contribuait à les exclure de la scène politique et de la fonction publique¹. Jusqu'en 1810, ils devaient prêter ce serment pour pouvoir exercer leur droit de vote lors des élections provinciales, d'où un fort taux d'abstention chez les Acadiens. Ce n'est que 20 ans plus tard, en 1830, que le serment d'allégeance sera finalement aboli pour ce qui concerne l'accès à la l'Assemblée législative provinciale ou à la fonction publique². Les Irlandais catholiques jouèrent dans cette décision un rôle important, car leurs convictions religieuses rendaient leur situation comparable à celle des Acadiens.

À partir de la Confédération canadienne de 1867, les Acadiens commencèrent peu à peu à se manifester sur le plan politique³. Jusqu'au début du XX^e siècle, ils allaient accorder leurs suffrages surtout au Parti conservateur et cela, tant au niveau fédéral que provincial. Vers 1900, ils votèrent en bloc pour le Parti libéral fédéral, puis pour son aile provinciale en 1917. Ce changement d'allégeance politique s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord l'accession d'un Canadien français, Wilfrid Laurier, à la direction du Parti libéral fédéral et son élection au poste de premier ministre du Canada en 1896 constitua certainement un facteur déterminant. Ensuite, le Parti libéral du Nouveau-Brunswick sut amadouer l'électorat acadien en accordant un portefeuille ministériel à l'un de ses députés, Pierre J. Veniot, en 1917. En 1923, à la suite du décès du premier ministre W.E. Foster, Pierre J. Veniot fut désigné chef du Parti libéral, devenant par la même occasion le premier Acadien à accéder au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick.

annexe 5-F (suite)

Il devait être défait à l'élection de 1925. Enfin, l'arrivée au pouvoir de Louis Robichaud en 1960 confirmait la popularité des libéraux auprès de l'électorat acadien. Pendant ce temps, le Parti progressiste conservateur était perçu par les Acadiens comme un bastion anglo-protestant. L'élection de Richard Hatfield au poste de premier ministre, en 1970, marqua les débuts d'une percée dans l'électorat acadien de la formation politique de ce dernier.

Longtemps exclus de la vie politique, les Acadiens l'ont été également de la fonction publique provinciale. En théorie, un Acadien pouvait y détenir un poste sans prêter le Serment du « test » depuis 1830. Dans la pratique, toutefois, les Acadiens étaient les parents pauvres de la fonction publique. Une étude réalisée, en 1966, par Hugh Thorburn pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme confirmait cet état de fait. Alors que les rares employés bilingues étaient majoritairement, francophones, leur bilinguisme n'était utile au travail que pour communiquer et remplir leurs tâches en anglais.

Sur le plan socio-économique, la situation de la communauté acadienne n'était guère plus reluisante. Une étude d'Alain Even, en 1970, montrait que 80 pour cent des Acadiens avaient un statut social inférieur ou moyen, disposant d'un faible revenu et d'un niveau d'instruction parmi les plus bas⁶. Cette situation n'était pas étonnante, dans la mesure où les Acadiens devaient s'accommoder d'enseignants peu qualifiés, de subventions insuffisantes et de programmes inadaptés à leurs besoins. Tout cela devait avoir de graves répercussions sur le niveau de scolarisation de la population acadienne. De plus, le taux des échecs scolaires était très élevé⁷. L'enseignement supérieur était lui aussi sous-financé. Il fallut attendre 1963 pour que le gouvernement provincial, à la faveur de la création de l'Université de Moncton, commence à assumer ses responsabilités dans ce domaine. Il importe de signaler ici que la University of New Brunswick, créée par une loi provinciale en 1786, recevait depuis cette date des fonds publics de la province.

C'est dans ce contexte historique, social, économique et politique que naît en 1972 le Parti acadien (PA). Il représente pour bon nombre de jeunes le seul moyen de s'affirmer sur le plan politique, face à une communauté acadienne dirigée par une élite traditionnelle et une société néo-brunswickoise globalement contrôlée par les anglophones. D'où l'idée de créer une formation politique à la mesure de leurs aspirations.

Cet ouvrage traite successivement des questions suivantes. L'émergence du Parti acadien examine le contexte dans lequel il est créé tout en s'intéressant aux principaux acteurs responsables de sa fondation. Après avoir montré la nécessité du PA, nous abordons son organisation. Est-ce un parti ou un mouvement politique? Quelle est la structure du PA et quels sont ses moyens financiers? Nous dressons ensuite le profil des membres. D'où viennent-ils? Quelles sont leurs attitudes à l'endroit du parti et leurs tendances politiques? L'analyse de l'idéologie dévoile les côtés populiste, réformiste et socialiste du discours du PA. Le programme politique met en évidence les politiques sociales et économiques. La question du nationalisme est développée dans une section particulière. Nous faisons un compte rendu des campagnes électorales du PA pour ensuite expliquer les raisons et les conséquences de sa disparition. Nous examinons enfin la possibilité de créer un nouveau parti nationaliste en Acadie.

1. Robert Rumilly, *Histoire des Acadiens*, Montréal, Fides, 1955, vol. 2, p. 703.

2. Philippe Doucet, « La politique et les Acadiens, *les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, sous la direction de Jean Daigle, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 245-247.

annexe 5-F (suite)

^{3.} Jean-Guy Finn, « Développement et persistance du vote ethnique : les Acadiens du Nouveau-Brunswick », thèse de maîtrise en sciences politiques, Université d'Ottawa, 1972, p. 39-40.

^{4.} *Ibid.*, p. 4.

^{5.} Hugh G. Thorburn, « Ethnic Participation and Language Use in the Public Service of New Brunswick and Biculturalism, 1966 », rapport manuscrit, Bibliothèque nationale du Canada.

^{6.} Alain Even, « Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages culturels au développement économique : contribution à une analyse socio-économique du développement », thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Rennes, 1970, p. 182

^{7.} A. Even, J.-P. Hautecoeur et R.-J. Ravault, « Mémoire de l'association des professeurs », *Revue de l'Université de Moncton*, n° 1, mai 1966, p. 48-49.

Source : OUELLETTE Roger, *Le Parti acadien – De la fondation à la disparition*, Édition Chaire d'études acadiennes, 1972-1982.

Document n° 2 :

SONDAGE

- 1 Quels sont les plus importants services que vous fournisse le gouvernement?
- 2 Avez-vous accès à ces services en français?
- 3 Est-ce important pour vous d'avoir accès à ces services en français?
- 4 Lorsque les services sont disponibles en français êtes-vous satisfait de leur qualité?
- 5 Dans une province acadienne, quels services aimeriez-vous avoir que vous ne recevez pas maintenant?
- 6 Seriez-vous prêt à déménager pour habiter dans cette nouvelle province?
- 7 Quelles difficultés associeriez-vous à la création d'une province acadienne (par exemple, disputes territoriales)?
- 8 Quelle serait la réaction de la population non acadienne à la création d'une province acadienne?
- 9 Pensez-vous que le point de vue des Acadiens pèse autant que celui des autres groupes minoritaires sur le plan politique?
- 10 Est-ce que la création d'une province acadienne donnerait un plus grand poids politique aux Acadiens?
- 11 Êtes-vous pour ou contre la création d'une province acadienne?

annexe 5-F (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Deux catégories d'observations : éléments de conformité et éléments de non-conformité

	Informations
Question 1	– soins de santé – éducation – système judiciaire – infrastructures
Question 2	– De façon générale, ces services sont disponibles en français mais de façon inégale selon la région.
Question 3	– 70 % des gens disent non, parce qu'ils parlent anglais
Question 4	– 83 % se disent satisfait de la qualité du français
Question 5	– les procédures juridiques disponibles entièrement en français
Question 6	– 4 % se disent prêts à déménager
Question 7	– disputes territoriales – conflit avec la majorité anglophone – manque d'infrastructures, etc.
Question 8	– La majorité des anglophones seraient opposés.
Question 9	– oui par rapport aux autres groupes minoritaires
Question 10	– 94 % disent oui
Question 11	– 88 % se disent contre la création d'une province acadienne

5. Vérifier les hypothèses

- Notre sondage montre que la majorité des Acadiens s'opposent à la création d'une province acadienne. Ils pensent que les Acadiens auraient un plus grand poids sur le plan politique, mais considèrent que les efforts en ce sens ne valent pas la peine. Le projet du Parti Acadien s'est déroulé dans un contexte qui est différent de l'époque contemporaine.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Permettre de mieux comprendre la vie politique des Acadiens.
- Comparer la vie politique des acadiens à celle d'un autre groupe minoritaire.

ANNEXE

Perspective économique

6

**PERSPECTIVE
ÉCONOMIQUE**

annexe 6-A**Étapes de la méthode de recherche en économie**

- 1. Définir le problème**
 - À quelle question veut-on répondre?
 - Quel sujet veut-on étudier?
- 2. Formuler des hypothèses**
 - Proposer une réponse à la question posée.
- 3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question**
- 4. Organiser et analyser les informations recueillies**
 - Classer les informations par catégories.
 - Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.
- 5. Vérifier les hypothèses**
 - Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses
- 6. Communiquer les résultats et présenter des solutions**
 - Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats dans un rapport écrit ou par des moyens multimédias.
 - Suggérer des solutions si nécessaire.

annexe 6-B**Étapes de la méthode de recherche en économie – exemple****1. Définir le problème**

- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?

Scénario

Le gouvernement décide pour plusieurs raisons (coût élevé de l'application des lois de lutte contre les drogues, évolution des attitudes du public face à la consommation de drogues et distribution et production sécurisée et réglementée par le gouvernement) de rendre légale la consommation de la marijuana jusqu'alors interdite.

Question de départ :

Puisque les enjeux politiques canadiens ont changé depuis les 10 dernières années, le gouvernement canadien décide de décriminaliser la marijuana. Quels sont les retombées économiques au Canada qui résultent de la décriminalisation de la marijuana?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à la question posée.

Le gouvernement perçoit des revenus par le biais des taxes élevées sur la vente de l'alcool et des cigarettes. En décriminalisant la marijuana, il aura accès à une nouvelle source de revenus importante. Les retombées économiques seront donc favorables au développement de l'économie canadienne.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

annexe 6-B (suite)

Document n° 1

VUE D'ENSEMBLE (MARS 2008)

COÛTS, TAXES ET PROFITS LIÉS AU TABAC

	Canada	Québec	Proportion Québec
Population âgée de 15 ans ou plus (2007)	26 807 469 ¹	6 473 000 ²	
Taux de tabagisme (2007)	19 % ¹	19 % ²	
Nombre de fumeurs (2007)	4 996 000 ¹	1 235 000 ²	24,7 %
Nombres de cigarettes vendues * (2006) * Ces chiffres peuvent être influencés par la contrebande, assez importante au Québec, affectant surtout le % de la proportion Québec-Canada.	32 647 191 194 ³	6 320 049 496 ³	19,34 %
Décès annuels attribuables au tabac (2002)	37 209 ⁴	10 414 ⁴	
Coûts attribuables au tabagisme (2002)	17 milliards \$ ⁵	3,96 milliards \$ ⁵	23,3 %
Coûts directs en soins de santé	4,36 milliards \$ ⁵	1 milliard ⁶	
Coûts directs des programmes de prévention	78 millions \$ ⁵	17,96 millions \$ ⁶	
Coûts directs reliés aux incendies	87 millions \$ ⁵	20 millions \$ ⁶	
Coûts indirects : perte de productivité	12,47 milliards \$ ⁵	2,87 milliards \$ ⁶	
Revenus en taxes pour les gouvernements fédéral et provinciaux (2005-2006)	7,1 milliards \$ (taxes fédérale et prov) ⁷	751 millions \$ (taxe provinciale - Qc) ⁷	
Bénéfices nets des trois grandes compagnies de tabac	777 millions \$ ⁸	150,3 millions \$ (provenant de la vente au Québec) ⁹	
Imperial Tobacco - Bénéfices nets 2006	595 millions \$ ¹⁰		
Rothmans Inc. - Bénéfices nets 2007	100 millions \$ ¹¹		
JTI-Macdonald - Bénéfices nets estimés 2003	82 millions \$ ¹²		
Argent versé aux détaillants par l'industrie pour la promotion aux points de vente (PPV)	107,5 millions \$ ¹³	32,8 millions \$ ¹³	

¹ Santé Canada, « Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC) 2007 », résultats de février à juin 2007. http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/stat/ctums-esutc_2007_f.html

² Jolicoeur et associés, « L'usage du tabac, les habitudes des fumeurs et l'opinion de la population à l'égard du tabac », préparé pour le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministère des Finances du Québec, vague de l'automne 2007. <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/download.php?f=7926e5facc4e7e5cadeddcff9ff3fd44>

³ Santé Canada, « Données des ventes en gros - Ventes de cigarettes et de tabac haché fin au Canada – 1980-2008 », http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/indust/_sales-ventes/canada-fra.php. http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/indust/_sales-ventes/canada_e.html

⁴ Santé Canada, (Baliunas, D., et coll), « Mortalité et années potentielles de vie perdues en raison du tabagisme au Canada en 2002 : Conclusions tirées dans l'optique de la prévention et des politiques, Maladies chroniques au Canada, Vol. 27, n° 4, 2007. http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/27-4/pdf/cdic274-3_f.pdf. L'article ne comprend pas les données provinciales. Le chiffre de 10 414 provient du bulletin *Info-tabac* (n° 71, déc. 2007) qui l'a obtenu directement de Santé Canada.

annexe 6-B (suite)

- ⁵ Rehm, J., et coll, « Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002 », mars 2006.
<http://www.ccsa.ca/NR/rdonlyres/749E4183-4B12-4E7B-BABC-F0F5EB23E920/0/ccsa0113332006.pdf>
- ⁶ En projetant la proportion des coûts totaux Canada-Québec sur les sous-catégories québécoises (23,3 %).
- ⁷ Médecins pour un Canada sans fumée, « Tax Revenues from Tobacco Sales », novembre 2006.
<http://www.smoke-free.ca/factsheets/pdf/totalex.pdf>
- ⁸ Total des trois fabricants seulement; cela ne comprend pas les bénéficiaires des petits fabricants canadiens de tabac, qui détenaient 5,8 % du marché en 2003.
- ⁹ Calculé à partir de la proportion de cigarettes vendues au Québec (19,34 %).
- ¹⁰ British American Tobacco, « Annual Review and Summary Financial Statement 2006 – Review 2006 », p. 24.
 Soit : 280 millions de livres sterling converti à la valeur moyenne du dollar canadien à cette époque (0,47 £ pour 1 \$), donc $280 \div 0,47 = 595,7$.
- ¹¹ Rothmans Inc., « Rapport annuel 2007 », page 2. Avant division 60 % - 40 % pour actionnaires fragmentés et Altria. <http://www.rothmansinc.ca/French/2007/Annual%20Report%20-%20FRENCH/Resume%20Financier.pdf>
- ¹² JTI Macdonald est une compagnie privée et ainsi n'émet pas de rapports financiers. Cependant, avec 12,4 % du marché en 2003 (derniers chiffres disponibles), et avec l'hypothèse que cette compagnie a la même marge de profit que les deux autres fabricants, on peut extrapoler des revenus pour 2003 à environ 82 millions de dollars.
- ¹³ Santé Canada. Basé sur les rapports de Tobacco Reporting Regulations, paragraphe 22(b). Compilation de la Société canadienne du cancer, 29 mars 2007

Document n° 2

LE CONFERENCE BOARD DU CANADA, RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FARDEAU FISCAL DE L'INDUSTRIE DES SPIRITUEUX

janvier 1996

Résumé

La présente étude répond à deux questions fondamentales : 1) Quelle importance revêt l'industrie des spiritueux pour l'économie du Canada? et 2) Dans quelle mesure, le cas échéant, les spiritueux sont-ils imposés différemment des autres sortes d'alcool? Il importe que l'industrie et les décideurs obtiennent une réponse à ces questions pour comprendre les enjeux du débat. En outre, ces réponses permettent de formuler des idées et des points de vue cruciaux pour faciliter la prise de décisions par l'État.

Même si elle constitue un secteur de taille relativement petite au Canada, l'industrie des spiritueux a généré directement et indirectement une activité économique (PIB) d'une valeur de 2,6 milliards de dollars en 1993-1994, et près de 16 000 emplois en dépendaient. Ce nombre comprend les personnes qui s'occupent de la production, du commerce en gros et du commerce en détail des spiritueux ainsi que les personnes qui travaillent dans les secteurs qui fournissent des biens et services à l'industrie des spiritueux. La productivité du travail de l'industrie était supérieure à celle des industries de la bière ou du vin, chaque employé produisant une activité économique aux prix du marché de 165 000 \$ ce qui est à comparer à 108 000 \$ dans le cas de l'industrie de la bière et à 119 000 \$ dans celui de l'industrie du vin.

Pourtant, les difficultés auxquelles fait face l'industrie des spiritueux depuis une décennie ont fait l'objet de nombreuses études : baisses draconiennes des ventes et pertes d'emplois. Le volume des ventes de spiritueux par habitant a diminué de 39 pour cent de 1983-1984 à 1993-1994. Cette situation a suscité un débat sur les causes à l'origine de ces tendances. Au cœur de ce débat figure la question du fardeau fiscal relatif imposé aux différentes boissons alcoolisées, au pays et à l'étranger.

Bien que le fardeau fiscal imposé aux spiritueux par rapport à celui de la bière soit pratiquement le même au Canada et aux États-Unis (c'est-à-dire ratio de 1,6 contre 1), le prix de détail des spiritueux vendus au

annexe 6-B (suite)

Canada est beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis. Après prise en compte des écarts dans la concentration d'alcool, les taxes et les prélèvements obligent le consommateur ontarien à dépenser près de six fois plus que le prix du fabricant pour acheter un litre de spiritueux. Dans le cas de la bière, le prix à la consommation est environ deux fois et demie plus élevé que le prix du fabricant tandis que celui du vin est trois fois plus élevé. Les taxes sur les spiritueux constituent 71 pour cent du prix à la consommation de ce produit tandis qu'elles représentent 56 pour cent du prix du vin et 49 pour cent du prix de la bière.

Document n° 3

TAXATION FÉDÉRALE

Le gouvernement du Canada prélève quatre impôts différents sur les produits distillés.

1. Les droits à l'importation : prélevés sur les spiritueux importés au Canada
2. Les droits de douane : équivalents aux droits d'accise, mais perçus sur les spiritueux importés au Canada
3. Les droits d'accise : droits prélevés sur les spiritueux fabriqués au pays
4. La TPS : Taxe sur les produits et services, prélevée au taux de 7 % du prix de vente au détail

Les droits de douane équivalents aux droits d'accise sur les produits importés, ainsi que les droits d'accise sur les spiritueux fabriqués au pays, sont identiques et fondés sur la teneur en alcool. Le taux actuel est de 11,066 \$ par litre d'alcool absolu. Étant donné que la plupart des spiritueux vendus ont une teneur de 40 % d'alcool par volume, cela signifie que le gouvernement fédéral reçoit 3,32 \$ pour chaque bouteille standard de 750 ml vendue au Canada, en vertu de ces droits.

Recettes fédérales provenant de la vente des spiritueux

Étant donné que les droits de douane et d'accise sont des impôts « fixes » ou « par unité », il suffit de savoir quel est le nombre d'unités vendues pour déterminer le montant des recettes recueillies. Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1995, Revenu Canada a rapporté des rentrées de droits d'accise et de douane de 503 millions de dollars sur les spiritueux. En outre, la TPS perçue s'élevait à 176 millions de dollars, les recettes totales étant donc de 679 millions de dollars.

Le gouvernement fédéral taxe la bière et le vin à des taux inférieurs

Les prélèvements des droits d'accise par le gouvernement fédéral sont dissimulés et inéquitables.

- Ils sont imposés au palier du fabricant et dissimulés du consommateur.
- Ils sont discriminatoires envers les spiritueux.
- Les spiritueux étant taxés en fonction de leur teneur en alcool absolu, le taux d'imposition est deux fois plus élevé que celui de la bière et du vin.
- Ils sont régressifs – ils s'attaquent plus lourdement aux gens à revenu moyen ou à faible revenu (en prenant un pourcentage plus élevé du revenu des gens qui gagnent moins).

Les droits d'accise prélevés par le gouvernement fédéral sur les spiritueux, le vin et la bière pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1995 étaient de 1,2 milliard de dollars.

Source : <http://www.canadiandistillers.com/fr/OntheIssues/taxation.htm>

annexe 6-B (suite)

Document 4

**MILTON FRIEDMAN, 500+ ECONOMISTS CALL FOR MARIJUANA REGULATION DEBATE;
NEW REPORT PROJECTS \$10-14 BILLION ANNUAL SAVINGS AND REVENUES**

D'après Jeffrey Miron de l'Université Harvard, on économiserait de 10 à 14 milliards de dollars de revenus si la prohibition de la marijuana était remplacée par un système de taxation et de régulation semblable aux produits alcoolisés.

Les études de Miron montrent que le gouvernement économiserait environ 7,7 milliards de dollars en dépenses associées à l'application des lois anti-marijuana. Les revenus provenant de la taxation des ventes de marijuana se chiffrent entre 2,4 milliards par année si elle était imposée au taux des produits de consommation ordinaire et 6,2 milliards de dollars si elle était imposée au taux de l'alcool et du tabac. (Traduction libre)

Source : <http://www.prohibitioncosts.org/>

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

Le document n° 1 montre que les divers paliers du gouvernement font au-delà de 7 milliards de dollars de bénéfice sur les revenus provenant de la taxation de la vente du tabac. Cependant, les coûts attribuables au tabagisme se chiffrent à 17 milliards de dollars, ce qui donne un bilan négatif économique à la vente du tabac pour le gouvernement.

Les documents n° 2 et n° 3 montrent que le gouvernement fédéral prélève plusieurs milliards de dollars provenant de la taxation de la vente des produits alcoolisés tels que la bière, le vin et les spiritueux.

Le document n° 4 montre que le gouvernement américain profiterait économiquement aussi de la décriminalisation de la marijuana en prélevant des taxes pour une valeur entre 2 et 6 milliards. Il économiserait aussi plusieurs milliards de dollars en coûts associés à l'application des lois anti-marijuana

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

D'après les informations recueillies, il semble que les retombées économiques seraient dans l'ensemble négatives pour le Canada. Le gouvernement canadien aurait accès à une nouvelle source de revenus par la taxation de la marijuana; par contre, les coûts attribuables à la consommation de marijuana (soin de santé, prévention, production, etc.) seraient encore plus élevés que les nouveaux revenus.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Suggérer des solutions si nécessaire.
- Mettre un plan en action afin de provoquer un changement social.

Faire une présentation multimédia aux directions d'écoles, au conseil scolaire, au comité d'école consultatif, aux autorités municipales ou à une assemblée générale pour faire part des résultats.

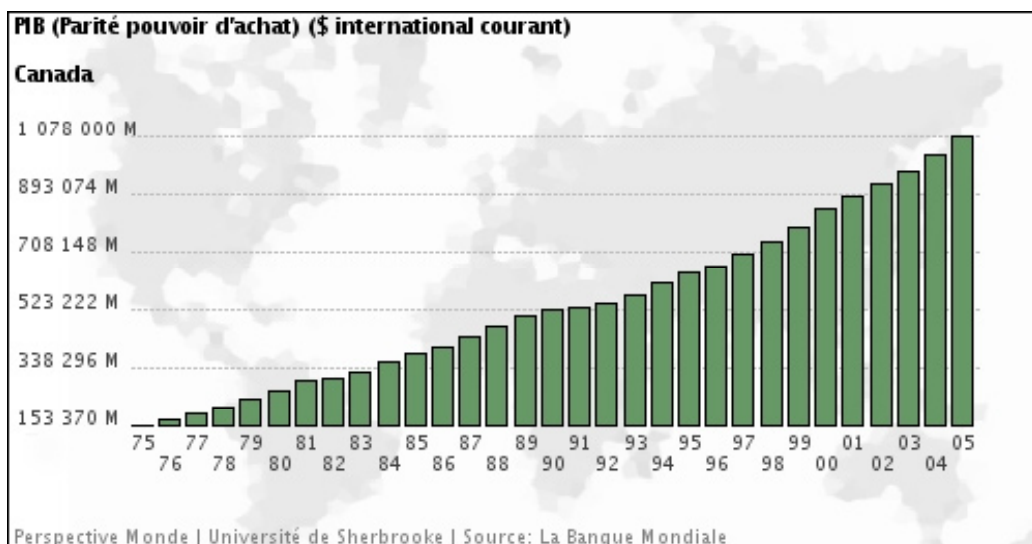
annexe 6-C

Sources de recherche

Document n° 1

Source : <http://www.satyamag.com/sat.site.images/adbusters1.jpg>

Document n° 2

Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/CAN/fr/NY.GDP.MKTP.PP.CD.html>

annexe 6-C (suite)

Document n° 3

LE BUDGET DE 2008 – LE BUDGET EN BREF

Faits saillants

Évolution récente et perspectives de l'économie

- L'économie canadienne est en expansion depuis 16 ans, et les facteurs économiques fondamentaux du pays sont solides :
 - Le taux de chômage est à son niveau le plus bas en 33 ans, et plus de 400 000 emplois ont été créés depuis la fin de 2006.
 - La situation financière des entreprises et des ménages est solide, en comparaison avec d'autres pays et d'autres périodes de l'histoire.
 - La situation financière des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux demeure solide.
 - L'inflation reste faible, stable et prévisible.
- Tirant profit de cette position de force, le gouvernement a annoncé des mesures décisives et opportunes dans l'« Énoncé économique d'octobre 2007 » pour soutenir l'économie, en accordant des allègements fiscaux permanents, durables et de portée générale aux particuliers et aux entreprises, notamment dans le secteur de la fabrication.
- Les mesures prises dans l'Énoncé économique accordent des allègements fiscaux supplémentaires totalisant plus de 12 milliards de dollars cette année. Si on y ajoute les autres mesures prises par le gouvernement depuis 2006, le total des allègements fiscaux supplémentaires accordés aux Canadiens et aux entreprises canadiennes cette année atteint 21 milliards, ce qui équivaut à 1,4 % de l'économie du pays.
- Ces mesures, qui aideront à renforcer l'économie en cette période d'incertitude, donnent suite à *Avantage Canada*, le plan économique du gouvernement en vue d'améliorer la compétitivité à long terme du Canada et d'assurer l'avenir des Canadiens.
- Compte tenu du ralentissement de la croissance aux États-Unis et des perturbations persistantes sur les marchés financiers, les prévisionnistes du secteur privé ont revu à la baisse leurs perspectives pour l'économie canadienne depuis l'Énoncé économique d'octobre 2007. Ils s'attendent à ce que le produit intérieur brut (PIB) réel augmente de 1,7 % en 2008 et de 2,4 % en 2009, ce qui est inférieur aux taux respectifs de 2,4 % et de 2,7 % prévus au moment de l'Énoncé économique.

Source : <http://www.budget.gc.ca/2008/glance-apercu/brief-bref-fra.asp>

Document n° 4

LA BANQUE DU CANADA PUBLIE LA MISE À JOUR DU RAPPORT SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE

OTTAWA – La Banque du Canada a publié aujourd'hui la mise à jour de juillet du « Rapport sur la politique monétaire ». Elle y expose trois grands facteurs qui influent l'économie canadienne, soit le ralentissement prolongé de l'économie américaine, les turbulences persistantes sur les marchés financiers mondiaux et la forte augmentation des cours de certains produits de base, en particulier ceux de l'énergie. Bien que les deux premiers facteurs évoluent dans l'ensemble conformément aux attentes énoncées dans la livraison d'avril du « Rapport sur la politique monétaire », les prix de nombreux produits de base continuent de dépasser les prévisions antérieures, ce qui modifie les perspectives d'évolution de l'inflation dans le monde et au pays.

annexe 6-C *(suite)*

Dans cette mise à jour, on signale que même si l'économie canadienne a connu au premier trimestre de 2008 une expansion plus faible que prévue, la demande intérieure finale – soutenue par le niveau élevé des termes de l'échange – a continué de croître à un bon rythme. On estime qu'une légère offre excédentaire est apparue dans l'économie canadienne au second trimestre de 2008. L'offre excédentaire devrait augmenter durant le reste de l'année. La Banque s'attend à ce que le niveau élevé des termes de l'échange, le degré de détente monétaire et le redressement graduel de l'économie américaine poussent le taux de croissance au-dessus de celui de la production potentielle dès le début de 2009 et favorisent ainsi le retour de l'économie à son plein potentiel vers le milieu de 2010.

En supposant que les prix de l'énergie évoluent conformément aux cours actuels des contrats à terme, le taux d'accroissement de l'IPC global devrait se hisser temporairement au-dessus de 4 % et culminer au premier trimestre de 2009. Les prix de l'énergie se stabilisant et les attentes d'inflation à moyen terme demeurant bien ancrées, on s'attend à ce que le taux d'augmentation de l'IPC global converge vers celui de l'indice de référence, à la cible de 2 %, au deuxième semestre de 2009. L'inflation mesurée par l'indice de référence devrait rester bien contenue.

Les trois grands facteurs qui influent l'économie canadienne font peser d'importants risques, tant à la hausse qu'à la baisse, sur la projection. Du côté des risques à la hausse, la demande intérieure pourrait être supérieure aux prévisions, le taux d'accroissement de la production potentielle pourrait être inférieur aux hypothèses, et les tensions inflationnistes à l'échelle mondiale pourraient entraîner une hausse plus prononcée que prévu des coûts des importations pour le Canada. Pour ce qui est des risques à la baisse, les cours des produits de base pourraient être plus faibles qu'escompté, la croissance aux États-Unis pourrait être inférieure aux prévisions, la persistance des tensions au sein des marchés financiers internationaux pourrait avoir une incidence plus lourde qu'anticipé sur l'expansion de l'économie mondiale et sur le coût et la disponibilité du crédit au Canada. Tout compte fait, la Banque considère que les risques entourant sa projection au sujet de l'inflation sont équilibrés.

Dans ce contexte, la Banque estime que le niveau actuel du taux du financement à un jour – soit 3 % – demeure approprié. Elle continuera de suivre de près l'évolution des risques, ainsi que celle de la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde, et de mener la politique monétaire de manière à atteindre la cible d'inflation à moyen terme, soit 2 %.

Le 17 juillet 2008

Source : <http://www.banqueducanada.ca/fr/presse/2008/pr08-14f.html>

annexe 6-D**Tableau comparatif des systèmes économiques**

Systèmes	Quoi produire?	Comment le produire?	Pour qui le produire?	Forces	Faiblesses
Économie traditionnelle					
Économie de marché					
Économie à planification centrale					

annexe 6-E

Tableau comparatif des systèmes économiques – exemple

Systemes	Quoi produire?	Comment le produire?	Pour qui le produire?	Forces	Faiblesses
Économie traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ce dont on a besoin pour le moment 	<ul style="list-style-type: none"> selon les méthodes enseignées par les aïeux 	<ul style="list-style-type: none"> pour soi-même et sa famille 	<ul style="list-style-type: none"> changement minime gaspillage minime simplicité 	<ul style="list-style-type: none"> sans système monétaire peu de planification à long terme éventail limité de biens et services
Économie de marché	<ul style="list-style-type: none"> ce qui se vendra au meilleur prix 	<ul style="list-style-type: none"> le moins cher possible pour minimiser les coûts de production 	<ul style="list-style-type: none"> pour les consommateurs qui ont le besoin/désir de s'acheter le produit 	<ul style="list-style-type: none"> liberté individuelle vaste éventail de produits et de services bas prix à cause de la concurrence flexibilité dans la prise de décisions 	<ul style="list-style-type: none"> création de besoins par la publicité économie cyclique richesse distribuée inégalement surconsommation
Économie à planification centrale	<ul style="list-style-type: none"> déterminé par l'autorité centrale 	<ul style="list-style-type: none"> déterminé par l'autorité centrale et selon l'intérêt de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> déterminé par l'autorité centrale 	<ul style="list-style-type: none"> planification qui favorise la croissance et réduit le gaspillage distribution équitable des richesses stabilité 	<ul style="list-style-type: none"> bureaucratie rigide choix et initiatives limités disponibilité limitée des biens peu d'incitation à l'innovation

annexe 6-F**Exemple de recherche****1. Définir le problème**

- Pour la première fois dans l'histoire des jeux de l'Acadie la grande finale a eu lieu en Nouvelle-Écosse dans la ville d'Halifax. Cet événement a entraîné des retombées économiques importantes pour la région métropolitaine. À combien se chiffrerait l'impact économique des jeux de l'Acadie sur la région d'Halifax?

2. Formuler des hypothèses

- Les dépenses associées à l'hébergement, aux repas et au divertissement se chiffreront à environ un million de dollars.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

- Préparer un sondage et le faire auprès de la population acadienne de la région d'Halifax.

Document n° 1

RAPPORT ANNUEL DU WORLD TRADE AND CONVENTION CENTER À HALIFAX

Voici ce qu'un congressiste dépense lors d'une journée typique	
• Hébergement	98,34 \$
• Restaurants	58,41 \$
• Bars, pubs, brasseries	12,46 \$
• Magasins	30,23 \$
• Divertissement	12,75 \$
• Transport	10,64 \$
• Location d'automobile	6,36 \$
• Sports	1,14 \$
• Stationnement	6,53 \$
• Autre	2,58 \$
TOTAL	239,44 \$

Source : http://www.tradecentrelimited.com/site-tcl/media/tradecentrelimited/TCL_AR_final_lowRes.pdf

Document n° 2

PARTICIPANTS À LA 29^e FINALE DES JEUX DE L'ACADIE

Personnes impliquées	Nombre
• Athlètes	1016
• Bénévoles	850
• Parents/familles	2100
• Spectateurs	151
TOTAL	4117

Source : *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, édition du vendredi 11 juillet 2008, p. 6.

annexe 6-F (suite)**4. Organiser et analyser les informations recueillies**

- Le document n° 1 montre les dépenses moyennes quotidiennes d'un visiteur dans la région d'Halifax.
- Le document n° 2 indique le nombre de personnes ayant participé au déroulement des jeux de l'Acadie.

Le calcul suivant a été fait en se basant sur ces deux documents.

Athlètes et bénévoles locaux : l'hébergement et les repas des 1016 athlètes et des 850 bénévoles ont été couverts par les frais d'inscriptions déboursés par les athlètes au comité des jeux de l'Acadie.

Personnes impliquées	Participants	Hébergement	Restaurant	Brasserie	Magasin	Divertissement	Location auto	Sports	Stationnement	Autres
Athlètes	1016				30 713 \$					2621 \$
Bénévoles	850									2193 \$
Parents/familles	2100	103 257 \$	122 661 \$	26 166 \$	63 483 \$	26 775 \$	13 356 \$	2394 \$	13 713 \$	5418 \$
Spectateurs	151									389 \$
TOTAL	4117	103 257 \$	122 661 \$	26 166 \$	94 196 \$	26 775 \$	13 356 \$	2394 \$	13 713 \$	10 621 \$
GRAND TOTAL :				413 139 \$						

5. Vérifier les hypothèses

- Notre calcul à partir des tableaux statistiques recueillis a révélé que nous avons surestimé l'impact économique des jeux de l'Acadie sur la région de Halifax. Le total de 413 139 \$ était fortement inférieur à 1 million de dollars.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats.
- Permettre de mieux comprendre les retombées économiques d'événements sportifs.
- Comparer les jeux de l'Acadie à un autre événement sportif/culturel.

ANNEXE

Conclusion

7

CONCLUSION

annexe 7-A

Projet synthèse

Perspectives	Critères
<ul style="list-style-type: none"> sociologique 	<ul style="list-style-type: none"> – Le cas relève-t-il du domaine sociologique? – Les étapes ont-elles été respectées? – L'échantillonnage est-il significatif? – Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et a-t-on fait une critique des sources? – Les résultats sont-ils plausibles?
<ul style="list-style-type: none"> psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> – Le cas relève-t-il du domaine psychologique? – Les étapes ont-elles été respectées? – L'échantillonnage est-il significatif? – Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et a-t-on fait une critique des sources? – Les résultats sont-ils plausibles?
<ul style="list-style-type: none"> anthropologique 	<ul style="list-style-type: none"> – Le cas relève-t-il du domaine anthropologique? – Les étapes ont-elles été respectées? – L'observation est-elle significative? – Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et a-t-on fait une critique des sources? – Les résultats sont-ils plausibles?
<ul style="list-style-type: none"> politique 	<ul style="list-style-type: none"> – Le cas relève-t-il du domaine politique? – Les étapes ont-elles été respectées? – La recherche est-elle significative? – Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et a-t-on fait une critique des sources? – Les résultats sont-ils plausibles?
<ul style="list-style-type: none"> économique 	<ul style="list-style-type: none"> – Le cas relève-t-il du domaine économique? – Les étapes ont-elles été respectées? – La recherche est-elle significative? – Les sources sont-elles pertinentes, crédibles et a-t-on fait une critique des sources? – Les résultats sont-ils plausibles?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES

Bibliographie

Imprimé

COLYER Bain et COLYER JILL S., *Les visages de l'humanité : Introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'anthropologie*, Édition de la Chenelière, Montréal. 2002.

Participants à la 29^e finale des jeux de l'acadie, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, édition du vendredi 11 juillet 2008

OUELLETTE Roger, *Le Parti acadien : De la fondation à la disparition*, Chaire d'études acadiennes, 1992.

Revue *Ad-busters*, le 25 septembre 2007

Internet

- Atlas du Canada
- Statistique Canada, CANSIM, tableau (payant) 252-0013
- DOSSIER « LA DYNAMIQUE COMPORTEMENTALE » : LE CONSOMMATEUR VERT
source : <http://www.ac-creteil.fr/economie-gestion/FT/MODULES%20DOUBLANTS/M3%20Information%20et%20communication/M3B%20Dynamique%20comportement/M3B-Compl%20E9ment-%20Le%20consommateur%20Vert.doc>
- La mère de Marc Lépine brise enfin le silence
source : <http://www.cyberpresse.ca/article/20060923/CPACTUALITES/609230835>
- Motivation
source : <http://www.tueursdemasse.com/marclépine.html>
- Notes sur le rapport du coroner relatif aux événements de Polytechnique du 6 décembre 1989. Marc Lépine
source : <http://www.yvondionne.org/coroner.html>
- Utilisations historiques et culturelles du cannabis et le « DÉBAT SUR LA MARIJUANA » au CANADA
source : <http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/ille-F/library-f/Spicerf.htm#B.%20%20Utilisation%20du%20cannabis%20au%20Canada>
- « La planète comme shopping center » par Eduardo Galeano
source : <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=5724>
- « L'évolution de la culture parentale », par Kerry Daly, Université de Guelph (2004).
source : http://www.vifamily.ca/library/cft/parenting_fr.html
- Photo, source : <http://i17.photobucket.com/albums/b82/X-cherrybomb-X/art%20fodder/adbusters.jpg>

- Radical Marijuana
source : http://www.marijuanaparty.ca/article.php3?id_article=36
- Sensibilisation aux drogues – Foire aux questions
source : http://www.rcmp-grc.gc.ca/docas/drug_aware_faq_f.htm#possession
- « Des campagnes de sensibilisation visent un problème émergeant chez les jeunes », Astrid Van Den Broek.
source : http://www.reseaufranco.com/fr/meilleurs_de_crosscurrents/conduire_en_planant.htmlImprimé
- Projet de décriminalisation de l'usage de la marijuana au Canada: Répercussions internationales et points de vue étrangers
source : <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0433-f.htm#corganismes>
- Quand les gouvernements tronquent leurs pouvoirs pour répondre aux intérêts des multinationales
source : <http://www.csq.qc.net/sites/1676/nouvelle/sept04/32.pdf>
- Non à la déréglementation de la santé
source : www.prescrire.org
- Taxation fédérale
source : <http://www.canadiandistillers.com/fr/OntheIssues/taxation.htm>
- Milton Friedman, 500+ Economists Call for Marijuana Regulation Debate; New Report Projects \$10-14 Billion Annual Savings and Revenues
source : <http://www.prohibitioncosts.org/>
- Photo, source : <http://www.satyamag.com/sat.site.images/adbusters1.jpg>
- Tableau, source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/CAN/fr/NY.GDP.MKTP.PP.CD.html>
- Le budget de 2008 – Le budget en bref,
source : <http://www.budget.gc.ca/2008/glance-apercu/brief-bref-fra.asp>
- La Banque du Canada publie la *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire*,
source : <http://www.banqueducanada.ca/fr/presse/2008/pr08-14f.html>
- Rapport annuel du World Trade and Convention Center à Halifax,
source : http://www.tradecentrelimited.com/site-tcl/media/tradecentrelimited/TCL_AR_final_lowRes.pdf

Vidéo

- Extrait de la version française de « *The End of Suburbia* »
- Extrait de la version française de « *The Corporation* »
- Extrait de la version française de « *La face cachée de l'empire Wal Mart* »
- Extrait de la version française de « *Wal Town* »